



DIAGNOSTIC DE LA LECTURE PUBLIQUE EN ALSACE

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

2024

DIAGNOSTIC DE LA LECTURE PUBLIQUE EN ALSACE

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Pour accompagner les 310 bibliothèques alsaciennes dans leur évolution, voire transformation, la Collectivité européenne d'Alsace s'est dotée d'une nouvelle politique de lecture publique (octobre 2022), et d'un schéma de développement (mars 2024). La Collectivité européenne d'Alsace, par l'action de son Pôle lecture publique – Bibliothèque d'Alsace – est mobilisée aux côtés des collectivités locales pour développer un service public de la lecture en phase avec les besoins des citoyens, et en adéquation avec les enjeux de la société.

Ce diagnostic n'a pas de visée prescriptive, ni coercitive, vis-à-vis des collectivités partenaires. Il permet de poser et de partager une photographie de la lecture publique, à un instant T, en Alsace, et de partager avec les collectivités partenaires une trajectoire d'évolution commune.

Il pourra servir de base de discussion, pour co-construire des plans d'accompagnement adaptés aux différents contextes.

Table des matières

1	Méthodologie d'élaboration du diagnostic	5
2	Synthèse du diagnostic	5
3	Diagnostic par territoire d'action de la Collectivité européenne d'Alsace, et par intercommunalité	7
3.1	TERRITOIRE NORD ALSACE HAGUENAU WISSEMBOURG	7
3.1.1	Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH)	9
3.1.2	Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ)	11
3.1.3	Communauté de communes de l'Outre-Forêt	12
3.1.4	Communauté de communes de la Plaine du Rhin	13
3.1.5	Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains	15
3.1.6	Communauté de communes du Pays de Wissembourg	17
3.1.7	Communauté de communes du Pays Rhénan	18
3.1.8	Communauté de communes Sauer-Pechelbronn	20
3.2	TERRITOIRE EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	21
3.3	TERRITOIRE OUEST ALSACE SAVERNE MOLSHEIM	23
3.3.1	Communauté de communes de l'Alsace Bossue	25
3.3.2	Communauté de communes de Hanau - La Petite Pierre	27
3.3.3	Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland (CCK)	29
3.3.4	Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble (CCMV)	31
3.3.5	Communauté de communes du Pays de Saverne (CCPS)	33
3.3.6	Communauté de communes du Pays de la Zorn (CCPZ)	35
3.3.7	Communauté de communes des Portes de Rosheim (CCPR)	37
3.3.8	Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM)	39
3.3.9	Communauté de communes de la Vallée de la Bruche	41
3.4	TERRITOIRE CENTRE ALSACE	43
3.4.1	Communauté de communes du Canton d'Erstein (CCCE)	45
3.4.2	Communauté de communes du Pays de Barr	47

3.4.3	Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé.....	49
3.4.4	Communauté de communes du Pays de Sainte-Odile (CCPSO)	51
3.4.5	Communauté de communes du Ried de Marckolsheim.....	53
3.4.6	Communauté de communes de Sélestat	55
3.4.7	Communauté de communes du Val d'Argent.....	57
3.4.8	Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg.....	59
3.4.9	Communauté de communes de la Vallée de Villé	60
3.5	TERRITOIRE REGION DE COLMAR	61
3.5.1	Communauté de communes Alsace Rhin Brisach	63
3.5.2	Communauté de communes Centre Haut-Rhin (CCHR)	65
3.5.3	Colmar Agglomération	67
3.5.4	Communauté de communes de Rouffach, Vignobles et Châteaux (PAROVIC)	69
3.5.5	Communauté de communes de la Région de Guebwiller	70
3.5.6	Communauté de communes de la Vallée de Munster (CCVM).....	71
3.6	TERRITOIRE AGGLOMERATION DE MULHOUSE	72
3.6.1	Mulhouse Alsace Agglomération	74
3.7	TERRITOIRE SUD ALSACE SAINT-LOUIS SUNDGAU THUR-DOLLER	76
3.7.1	Saint-Louis Agglomération	78
3.7.2	Communauté de communes Sud Alsace Largue	80
3.7.3	Communauté de communes Sundgau	82
3.7.4	Communauté de communes de Thann-Cernay (CCTC)	84
3.7.5	Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS).....	85
3.7.6	Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA)	86

1 Méthodologie d'élaboration du diagnostic

La Collectivité européenne d'Alsace dispose, au sein de la Bibliothèque d'Alsace, d'un service d'Ingénierie Lecture publique dont la mission est d'accompagner au quotidien les 310 bibliothèques alsaciennes. Ce service rassemble diverses expertises-métier.

Au courant de l'année 2023, les bibliothécaires référents territoriaux de la Bibliothèque d'Alsace ont pu rencontrer l'ensemble des équipes des bibliothèques, et visiter les lieux. Parfois, les conseillers municipaux en charge de la thématique ont pu se joindre à la rencontre ; la collectivité était systématiquement invitée. Ce diagnostic s'appuie en grande partie sur des analyses issues de ces observations de terrain, réalisées en proximité des acteurs.

Ce diagnostic se base également sur l'enquête annuelle organisée par le Ministère de la Culture, et administrée par la Bibliothèque d'Alsace. Cette enquête nous permet notamment de proposer des données quantitatives, qui contribuent à l'analyse.

2 Synthèse du diagnostic

Depuis 1945 et 1946, les territoires des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin bénéficient d'un accompagnement spécifique pour le développement de la lecture. D'abord à travers l'action des Bibliothèques Centrales de Prêt (BCP), gérées par l'Etat, puis par l'action des départements à travers la Médiathèque départementale du Haut-Rhin (MD86) et de la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin (BDBR).

Depuis janvier 2021, la Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, accompagne l'**ensemble des communes et groupements de communes** en matière de lecture publique : coopération entre bibliothèques, formation des équipes, médiation culturelle. Cette démarche volontariste a précédé la loi dite Robert relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

Les contacts ont donc été pris -ou renoués- avec les **villes** de plus de 10 000 habitants pour adapter les services proposés aux besoins de chacune : ingénierie, formations, outils de médiation, événementiel, ressources documentaires dont numériques, ...

310 bibliothèques publiques sont recensées en Alsace : 33% des communes alsaciennes sont équipées d'une bibliothèque, mais 93% des Alsaciens ont accès à une bibliothèque dans leur commune ou une commune limitrophe.

L'Alsace est donc forte d'un maillage important, faisant des bibliothèques le premier service culturel de proximité – et parfois, le premier service public de proximité. Ce maillage est notamment permis grâce à l'engagement de nombreux citoyens, bénévoles dans ces bibliothèques. Il faut noter que près de la moitié des bibliothèques alsaciennes dépendent exclusivement de leur engagement.

En Alsace, la situation de ces 310 bibliothèques est contrastée. Ce diagnostic de la lecture publique, en Alsace, est l'occasion de partager des photographies et pistes d'accompagnement pour chacune des intercommunalités alsaciennes. On observe néanmoins des points communs, qui sont autant de défis à relever à l'échelle du territoire Alsacien dans son ensemble :

- **Des bibliothèques installées dans une tradition documentaire à dépasser**

En Alsace, 148 bibliothèques ne déclarent aucune action culturelle – la moitié ! - : elles sont donc uniquement centrées sur le prêt de documents, en décalage avec les attentes des publics.

Les bibliothèques alsaciennes proposent 3,6 documents par habitant desservi en Alsace contre en moyenne 2,25 à l'échelle nationale. Les bibliothèques ont tendance à privilégier la quantité de documents au détriment de la valorisation de collections adaptées aux besoins de leurs publics. Preuve que les publics n'y trouvent pas les documents qui correspondent à leurs besoins : ils empruntent seulement 27 documents par an et par inscrit en Alsace contre 36 en moyenne nationale. Cette masse documentaire est stockée dans les espaces, au détriment de l'accueil convivial des publics, y compris dans les villes moyennes.

L'inadaptation des services proposés se ressent aussi sur les inscriptions : 14,5% d'inscrits en Alsace contre 16% de moyenne nationale.

Tri et désherbage sont donc indispensables pour que les collections retrouvent leur pertinence et que les espaces évoluent vers davantage de convivialité, laissent plus d'espaces aux actions de médiation, pour que les bibliothèques deviennent de véritables lieux de vie culturels et citoyens.

- **Une accessibilité à conforter**

Aujourd'hui, seulement 72% des bibliothèques alsaciennes sont en totalité ou partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Leur accessibilité au grand public peut également progresser ; elles sont ouvertes en moyenne 12 heures par semaine, en dessous des 14 heures de moyenne nationale.

- **Des dynamiques de coopération entre bibliothèques balbutiantes à soutenir**

On observe des dynamiques de coopération entre les bibliothèques dans moins d'un quart des intercommunalités en Alsace. Cette absence de coopération, et de coordination, constitue une fragilité pour les bibliothèques de proximité, du fait de leur isolement. Plusieurs **bourgs-centres** ne sont pas dotés de bibliothèques attractives ou n'ont pas de bibliothèque.

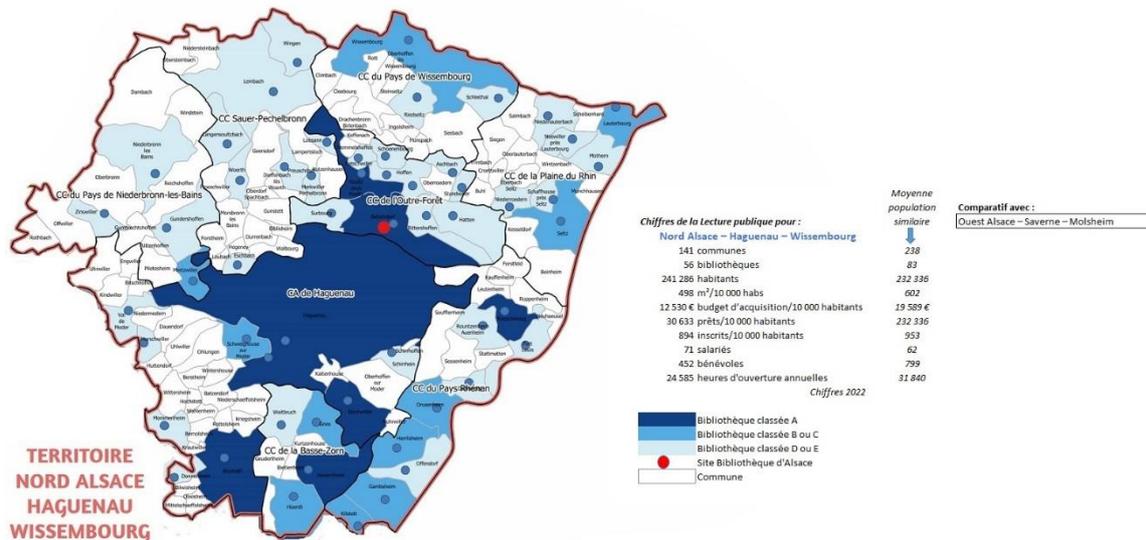
Cette dynamique de coopération n'est pas impulsée par les bibliothèques des **villes moyennes** alsaciennes, qui n'ont quant à elles aucun contact avec les bibliothèques des communes limitrophes, sauf si la compétence Lecture publique est portée par l'intercommunalité.

A travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace accompagne d'ores et déjà plusieurs communautés de communes souhaitant développer la coopération entre les bibliothèques municipales existant sur leur territoire, avec des priorités définies par les acteurs eux-mêmes. La coopération permet dans un premier temps de dynamiser les bibliothèques d'un territoire par une action culturelle concertée et une communication commune, avant de réfléchir à la circulation des publics et l'évolution des espaces et collections.

Ce diagnostic, photographie de la lecture publique en Alsace en 2023, a vocation à servir de base de discussion avec les collectivités locales accompagnées, afin d'adapter les services pouvant être déployées par la Collectivité européenne d'Alsace pour soutenir le développement de projets de lecture public en adéquation avec les valeurs du service public Alsacien.

3 Diagnostic par territoire d'action de la Collectivité européenne d'Alsace, et par intercommunalité

3.1 TERRITOIRE NORD ALSACE HAGUENAU WISSEMBOURG



Forces

Le territoire Nord Alsace Haguenau Wissembourg est doté de bibliothèques de qualité, qui rayonnent au-delà de leur commune. Le réseau intercommunal « TILT » de la communauté d'agglomération de Haguenau est un modèle de coopération en proposant carte, tarif, portail, service de navette en commun et en instaurant la gratuité jusqu'à 25 ans. De grands établissements sont aussi présents dans la communauté de communes du Pays Rhénan, la communauté de communes d'Outre-Forêt et la communauté de communes du Pays de Wissembourg qui possède une médiathèque au rayonnement intercommunal de fait. C'est d'ailleurs l'une des premières bibliothèques alsaciennes dotée d'une Micro-Folie, plateforme numérique du Ministère de la Culture.

Par ailleurs, des projets de coopération sont en cours dans les communautés de communes de la Basse-Zorn et du Pays rhénan.

Les bibliothèques du territoire présentent pour la plupart des partenariats développés avec des services autres que culturels. Plusieurs établissements de la communauté de communes de la Plaine du Rhin partagent notamment leurs locaux avec des services dédiés à la petite enfance, l'office de tourisme, les écoles, permettant des liens privilégiés.

Les bénévoles Lecture publique s'investissent fortement sur le territoire. Ils utilisent fréquemment les services que propose la Bibliothèque d'Alsace, spécifiquement dans la communauté de communes du Pays de Niederbronn, la communauté de communes du Pays rhénan et la communauté de communes de la Plaine du Rhin.

Faiblesses

On constate cependant de fortes disparités sur le territoire. Le nombre et la répartition des bibliothèques sont variables selon les communautés de communes : rapprochées les unes des autres dans la communauté de communes d'Outre-Forêt, peu nombreuses en revanche

dans la communauté de communes du Pays de Rhénan et dans la communauté de communes de Wissembourg suite à des fermetures.

La faible offre culturelle de certaines bibliothèques les met en difficulté par rapport aux médiathèques. Actions culturelles parfois inexistantes et services limités sont souvent corrélés au déficit de professionnels salariés. Dans la communauté de communes de Sauer-Pechelbronn, on compte peu d'animations et peu de partenariats locaux. Dans la communauté de communes de Niederbronn, il manque un équipement structurant et les bibliothèques auraient besoin d'un renouvellement des compétences dans les équipes.

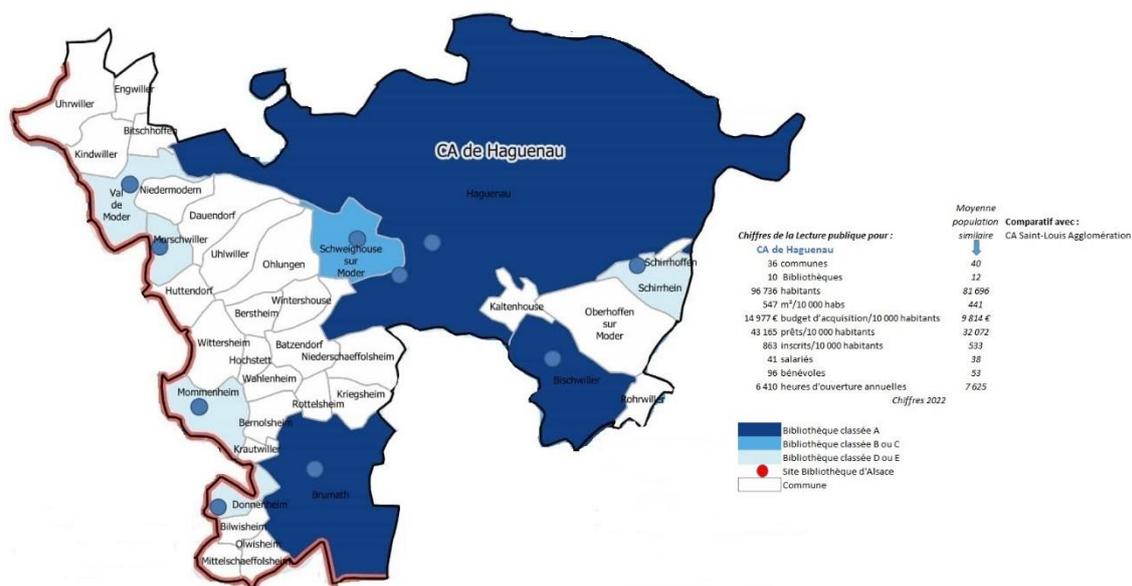
Enjeux

Dans un premier temps, la Bibliothèque d'Alsace continuera de favoriser le développement des compétences des bénévoles pour accompagner les établissements les plus fragiles et soutenir le renouvellement d'équipe dans des établissements souvent à revitaliser.

Elle mettra l'accent sur l'importance des partenariats culturels, éducatifs et sociaux et accompagnera leur mise en place pour créer des dynamiques de coopération au sein du territoire.

Elle pourra proposer d'élaborer des diagnostics sur les besoins de la population, la répartition des bibliothèques et des services proposés sur le territoire, ainsi que la coopération entre les bibliothèques d'une même communauté de communes. Elle soutiendra ainsi pleinement les projets de mise en réseau et accompagnera les réseaux déjà existants.

3.1.1 Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH)



Forces

La CAH a pris la compétence lecture publique en 2019. L'un des atouts majeurs de ce territoire en matière culturelle est la création en janvier 2022 du **réseau intercommunal « TILT »** dont les services – carte et tarifs uniques (gratuité jusqu'à 25 ans), logiciel et portail communs, circulation des documents via la navette dédiée – ont permis de répondre à la diversité des attentes et des besoins et d'augmenter le public touché. L'offre documentaire sur tous supports est satisfaisante tant quantitativement que qualitativement. Un riche programme d'événements ponctuels, réguliers, locaux ou en réseau est proposé, avec une réflexion en cours sur les accueils scolaires. Le rôle du coordinateur réseau est primordial, particulièrement auprès des équipes de bénévoles. Une charte encadre l'action des bénévoles, fortement associés à la création du réseau. Après un bilan très positif, salué par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), qui a permis de franchir plusieurs étapes décisives (logiciel, portail et tarifs communs), le Contrat Territoire Lecture 2020-2022 a été reconduit pour 3 ans pour poursuivre les objectifs de renforcement du réseau de lecture publique (politique documentaire et programmation annuelle communes...).

Faiblesses

De fortes disparités subsistent néanmoins entre les bibliothèques : alors que les médiathèques de Bischwiller, Brumath et Haguenau sont très performantes, les autres bibliothèques rencontrent des difficultés, en termes de personnels, de surfaces et de budgets d'acquisition notamment, entraînant une offre de services au public moins attractive. La bibliothèque de Morschwiller est la seule bibliothèque du territoire à ne pas avoir intégré le réseau, n'ayant pas les prérequis nécessaires, notamment des espaces attractifs avec un aménagement adapté à la circulation des usagers par exemple.

Enjeux

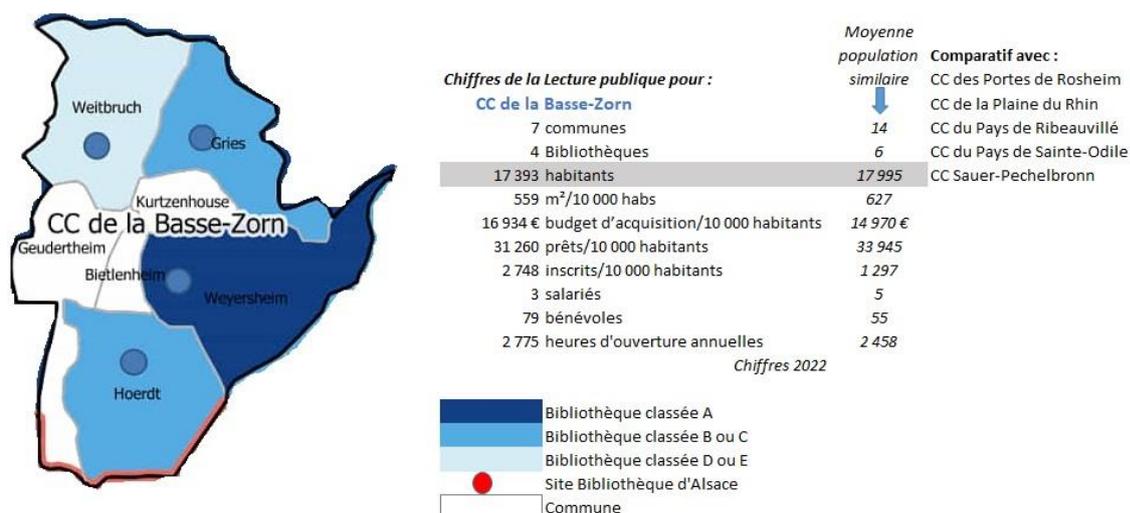
La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, proposera prioritairement à cette intercommunalité :

1. D'accompagner en ingénierie les projets de futurs locaux des bibliothèques de Mommenheim et du Val-de-Moder à redimensionner, en lien avec l'objectif

Collectivité européenne d'Alsace de transformation des bibliothèques en lieux de vie, et en fonction des calendriers fixés par la CAH,

2. De poursuivre l'appui à la bibliothèque de Morschwiller pour atteindre les prérequis à son intégration au réseau au cours du prochain mandat, en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux de lecture publique,
3. De renforcer dès les prochains mois les compétences variées des équipes mixtes par la formation (particulièrement auprès des bénévoles, en lien avec les missions incombant aux bibliothèques départementales) et par l'accompagnement à des actions de médiation (accueils de classes, en lien avec les priorités du réseau).

3.1.2 Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ)



Forces

Un **projet de mise en réseau** a émergé début 2022, avec des services à développer par étapes successives : action culturelle en axe prioritaire, puis communication, carte unique, circulation des documents...

L'ensemble des bibliothèques présente de nombreux atouts : elles répondent aux normes d'accessibilité, proposent une offre d'animation et des partenariats variés et sont informatisées.

Faiblesses

De fortes disparités existent toutefois dans les niveaux de services, entre la bibliothèque de Weyersheim, récente et très dynamique, et les autres structures moins performantes, en termes de locaux notamment.

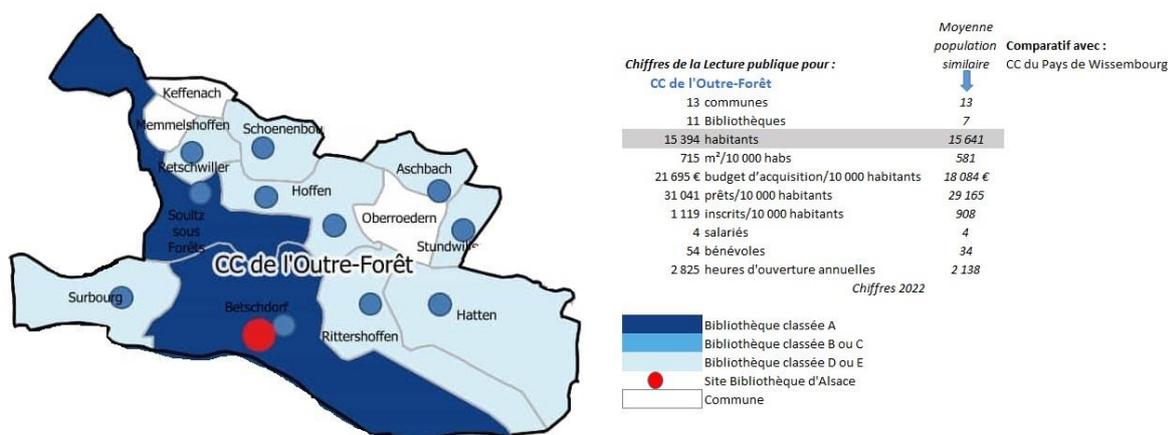
Si le fort investissement des bénévoles est à souligner, le renforcement de la présence de professionnels sur le territoire s'avère nécessaire pour accentuer l'offre de médiation notamment.

Enjeux

La Collectivité Européenne d'Alsace à travers l'action du pôle de Lecture Publique proposera de travailler prioritairement pour :

1. Continuer à accompagner la mise en réseau sur cet EPCI, lors des réunions en ingénierie pour favoriser la mise en place d'un programme culturel commun.
2. Accompagner en ingénierie le projet de rénovation d'une ferme ancienne pour accueillir la future bibliothèque et périscolaires à Gries.
3. Définir les axes de progression de cette mise en commun du programme culturel en suivant les étapes souhaitées par les élus de l'intercommunalité.

3.1.3 Communauté de communes de l'Outre-Forêt



Forces

L'originalité de ce territoire réside dans son important maillage territorial. Sur les 13 communes, 11 sont dotées d'une bibliothèque. La majorité des élus expriment un fort attachement à ces structures. Parfois seul lieu de rencontre dans les villages, ces établissements remplissent une fonction sociale indéniable. Des liens avec les écoles sont les plus clairement identifiés et contribuent à l'attractivité des structures. Trois bibliothèques, Betschdorf, Soultz-sous-Forêt et Surbourg, rayonnent plus largement sur le territoire grâce à de nombreux partenariats ainsi qu'une large offre en médiation.

Faiblesses

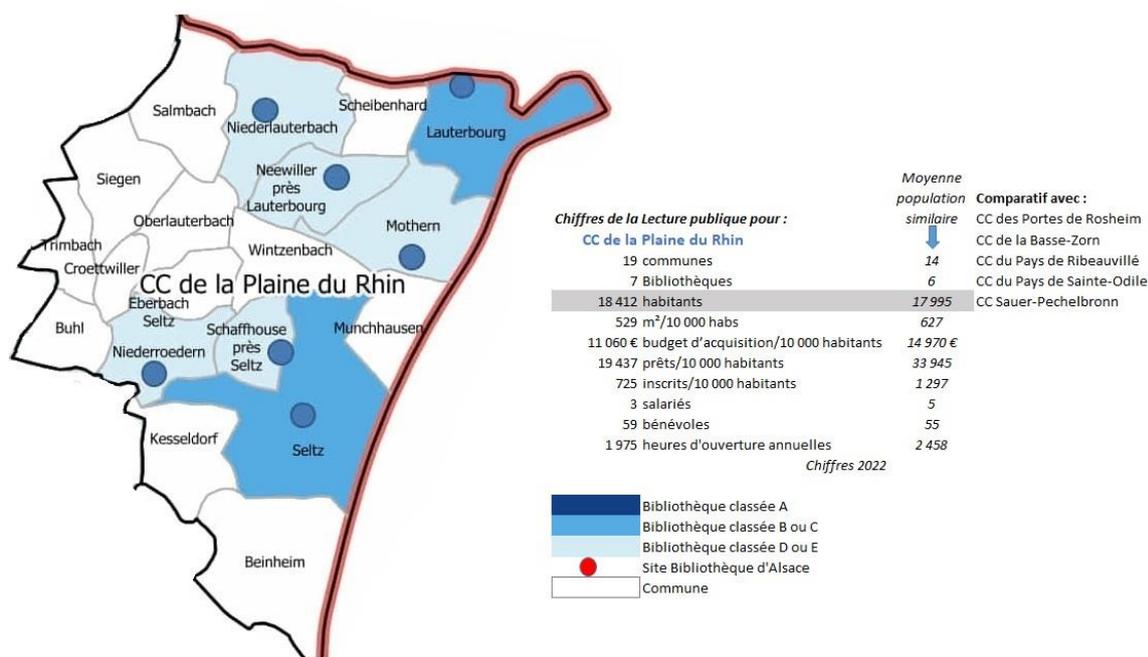
Des fonctionnements très différents persistent sur le territoire avec un service rendu à la population très variable. Seulement trois salariées réparties dans deux structures animent la vie des établissements. Les équipes de bénévoles sont investies de longue date dans une routine désormais peu attractive pour les usagers. Un renouvellement des compétences au sein des équipes est attendu et nécessaire pour dynamiser l'offre de services des bibliothèques.

Enjeux

La Collectivité Européenne d'Alsace à travers l'action du pôle de Lecture Publique proposera de travailler prioritairement pour :

1. Continuer à développer les compétences des bénévoles en mettant l'accent sur la médiation et ainsi accompagner les établissements les plus fragiles à être plus attractifs.
2. Initier une dynamique de rencontre entre les équipes du territoire, dès début 2024, pour impulser une concertation et une complémentarité dans l'action culturelle.
3. Accompagner parallèlement en ingénierie, en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace, la réflexion de transformation des bibliothèques en lieux de vie pour répondre plus fortement au rôle social attendu sur le territoire.

3.1.4 Communauté de communes de la Plaine du Rhin



Forces

Le territoire est bien doté avec un maillage géographique équilibré. La majorité des bibliothèques sont bien ancrées dans le paysage, via des partenariats et une offre d'action culturelle. Toutes les structures sont installées dans des locaux partagés avec d'autres services : relais petite enfance, office de tourisme, écoles, ce qui facilite des actions en partenariat.

En parallèle, les services Bibliothèque d'Alsace sont assez bien utilisés sur le territoire (navette, emprunts des outils de médiation, échanges, relationnel), enrichissant ainsi l'offre de services aux habitants.

Au printemps 2023, la commission culture communautaire a lancé une enquête sur tous les équipements culturels du territoire. Cette réflexion peut être la porte d'entrée à une amorce de coopération intercommunale

Faiblesses

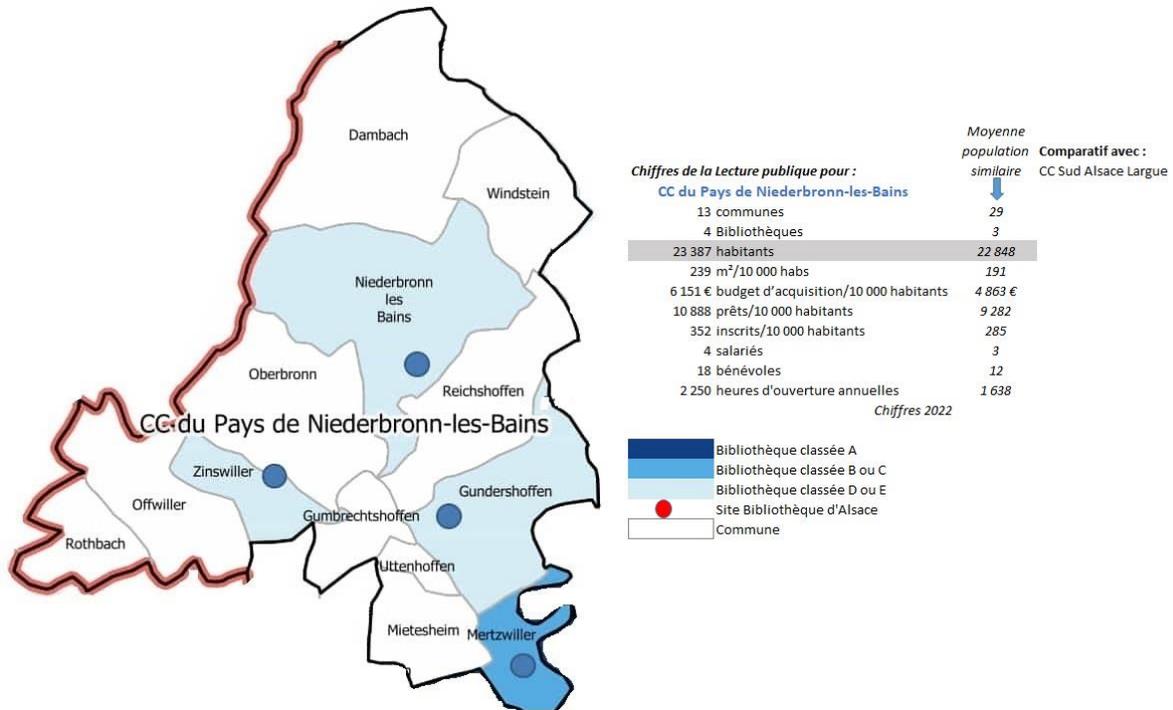
Certains petits équipements sont isolés (pas de visibilité, ni d'utilisation des services Bibliothèque d'Alsace). La majorité de ces établissements sont gérés par des bénévoles avec peu de temps à consacrer à la bibliothèque. De fortes disparités subsistent aux niveaux des offres de service, les bénévoles rencontrent des difficultés pour mettre en place de l'action culturelle.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace à travers l'action du pôle de Lecture Publique proposera de travailler prioritairement pour :

1. Accompagner stratégiquement l'intercommunalité dans sa réflexion sur les structures culturelles et ainsi orienter l'accompagnement en ingénierie en fonction du besoin.
2. Développer les compétences par la formation en médiation pour aider les équipes à dynamiser la vie culturelle des bibliothèques.
3. Initier la rencontre des équipes des bibliothèques pour favoriser une coopération et ainsi équilibrer l'offre de service sur le territoire.

3.1.5 Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains



Forces

Le territoire est doté de quatre bibliothèques selon un maillage géographique équilibré. La réflexion sur un projet de réhabilitation d'un bâtiment de la ville de Niederbronn-Les-Bains en bibliothèque débute en septembre 2023. De même, une demande de redynamisation de la bibliothèque de Mertzwiller est lancée au sein de la commune avec un accompagnement d'une chargée en communication. L'équipe de bénévoles de la bibliothèque de Zinswiller est renforcée dès la rentrée scolaire 2023 par une salariée à temps partielle

Faiblesses

Il n'y a pas d'établissement structurant sur ce territoire. Les bibliothèques sont installées dans des bâtiments anciens, sans accessibilité pour certains, donnant une image datée de la lecture publique. Ces locaux ne permettent pas de rendre un service pertinent à la population.

Peu nombreux, les bénévoles se mobilisent seulement pour maintenir les locaux ouverts aux publics, sans proposer d'action culturelle. Un renouvellement des compétences au sein des équipes serait un plus pour l'attractivité des lieux. Le maintien des heures d'ouverture reste bien souvent la seule motivation des équipes.

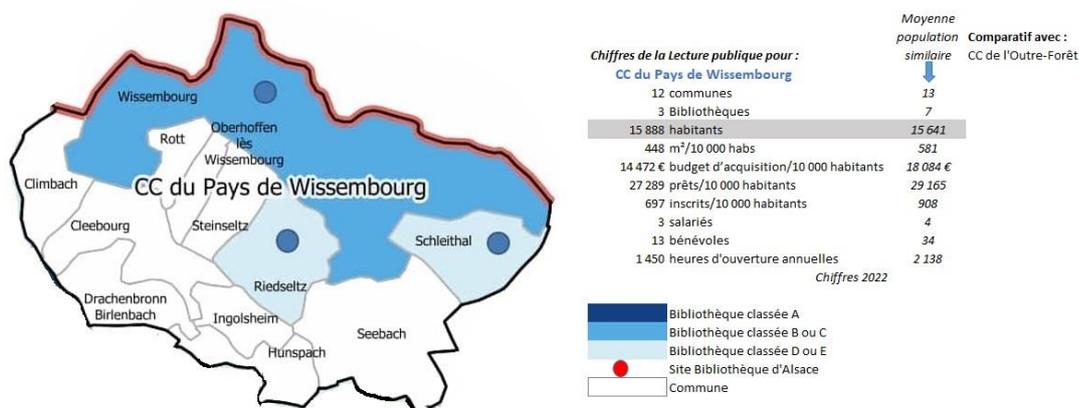
Malgré tout, la forte attente des usagers se traduit par l'utilisation importante des services de la Bibliothèque d'Alsace, notamment les réservations de documents via le service de la navette et l'utilisation des services numériques.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace à travers l'action du pôle de Lecture Publique proposera de travailler prioritairement sur :

1. Accompagner en ingénierie la réflexion d'un équipement structurant à Niederbronn-Les-Bains dès septembre 2023 et la redynamisation de la bibliothèque de Mertzwiller.
2. Mise en place d'un accompagnement de la salariée de Zinswiller dès septembre 2023 pour l'aider dans sa prise de poste. En parallèle, le développement des compétences des équipes via la formation et l'accompagnement des médiateurs Bibliothèque d'Alsace pour varier l'offre culturelle et de médiation sont des axes prioritaires.
3. Initier la rencontre des équipes des bibliothèques, début 2024, bibliothèques pour favoriser la coopération et ainsi équilibrer l'offre de service en lien avec les objectifs définis par les communes.

3.1.6 Communauté de communes du Pays de Wissembourg



Forces

La bibliothèque municipale de Wissembourg rayonne à l'échelle intercommunale : ses équipements d'avant-garde (micro-folie notamment) la rendent en effet très attractive. Les bibliothèques de Riedseltz et Schleithal sont de petite taille mais ancrées dans la vie du territoire grâce à des partenariats locaux (écoles, maisons des aînés).

Le territoire est ainsi bien desservi par trois bibliothèques dont les bâtiments sont attractifs, accessibles et avec une offre documentaire complète.

Faiblesses

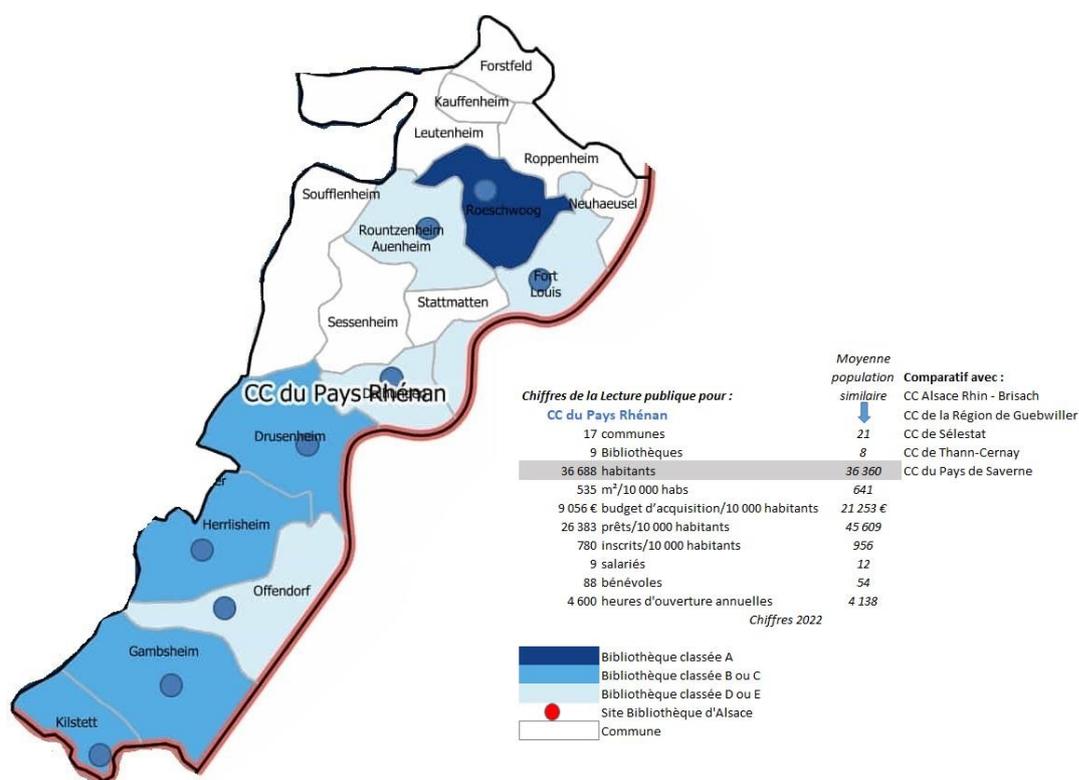
Il n'y a pas de coopération entre les trois bibliothèques et l'offre en médiation reste encore insuffisante à Riedseltz et Schleithal. Les partenariats mériteraient d'être approfondis. L'équipe de Wissembourg est fortement sollicitée par la micro-folie ou encore la salle de spectacle car l'action culturelle est centrale à l'activité du lieu. Dans les deux autres bibliothèques, les équipes de bénévoles ont davantage de difficultés pour renouveler l'offre d'animation. Une montée en compétence est nécessaire aux équipes de bénévoles pour faire évoluer leurs partenariats et l'offre culturelle.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace à travers l'action du pôle de Lecture Publique proposera de travailler prioritairement sur :

1. Accompagner plus particulièrement les équipes des bibliothèques de Riedseltz et Schleithal dans la montée en compétence via la formation ciblée sur la médiation.
2. Accompagner en parallèle le diagnostic socio-éducatif du territoire pour la mise en place ou le développement des animations et des partenariats avec les acteurs du territoire, en lien avec les enjeux de médiation culturelle de la Collectivité européenne d'Alsace.
3. Initier une dynamique de rencontre entre les équipes du territoire, dès début 2024, pour impulser une concertation et une complémentarité dans l'action culturelle.

3.1.7 Communauté de communes du Pays Rhéna



Forces

Le territoire est largement doté d'équipements pertinents et actuels. Les grands établissements de lecture publique (Roeschwoog, Drusenheim, Herrlisheim, Kilstett, Gamsbshem) offrent une large gamme de services et rayonnent sur le territoire grâce à une action culturelle riche et variée. Les équipes sollicitent tout le panel d'accompagnement de la Bibliothèque d'Alsace pour rendre les bibliothèques plus attractives : documents à la demande via la navette, les services numériques, les outils de médiation.

Une réflexion sur la coopération entre les établissements est en cours sur le territoire. L'appropriation politique est un point important dans l'évolution de la Lecture publique sur ce territoire.

Faiblesses

Les compétences des équipes de bénévoles dans les équipements plus modestes sont bien moins développées que dans les grandes bibliothèques gérées par des professionnelles. Le manque de coopération entre les équipements des différentes villes amplifie cette disparité. Les équipes de bénévoles des bibliothèques de Dalhunden et Fort-Louis connaissent actuellement de grandes difficultés, un renouvellement de compétences est nécessaire.

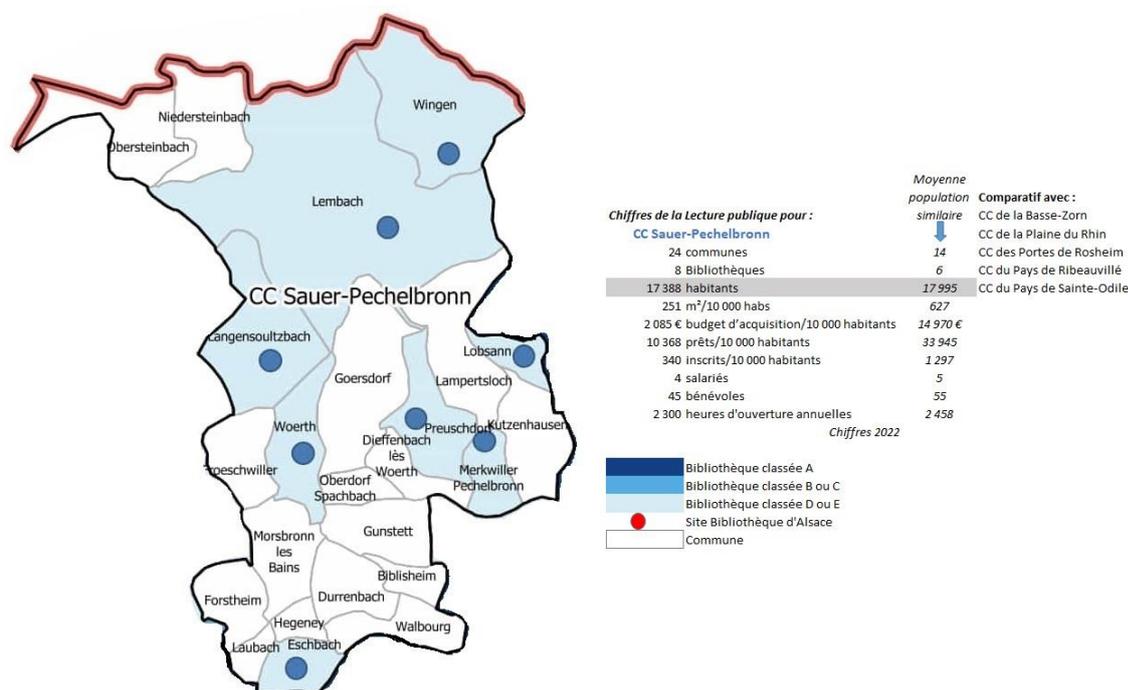
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace à travers l'action du pôle de Lecture Publique proposera de travailler prioritairement sur :

1. Poursuivre l'accompagnement de l'intercommunalité dans la mise en œuvre d'un réseau de bibliothèques, via une politique d'action culturelle en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux de lecture publique.

2. Renforcer dès les prochains mois les compétences de médiation des équipes mixtes par la formation et par l'accompagnement à des actions de médiation (accueils de classes, en lien avec les priorités du réseau).
3. Aider les bibliothèques à revoir l'aménagement des espaces pour mettre en œuvre le projet intercommunal Territoire 2030 de développement durable.

3.1.8 Communauté de communes Sauer-Pechelbronn



Forces

Le territoire de 24 communes est doté de huit bibliothèques. Les bibliothèques deviennent un sujet prioritaire sur ce territoire : des locaux sont restaurés, des bibliothèques sont déménagées dans des espaces plus qualitatifs, des projets sont initiés. Cette dynamique est récente (depuis 2021) et a un effet entraînant vis-à-vis des équipes. On constate en effet une dynamique de formation importante dans les équipes qui voient la bibliothèque évoluer.

Faiblesses

Deux bibliothèques sont en retrait : Langensoultzbach avec un local non accessible et Wingen dont l'équipe de bénévoles s'essouffle et peine à faire fonctionner la structure. Les bénévoles de ces deux bibliothèques ne suivent pas les formations proposées.

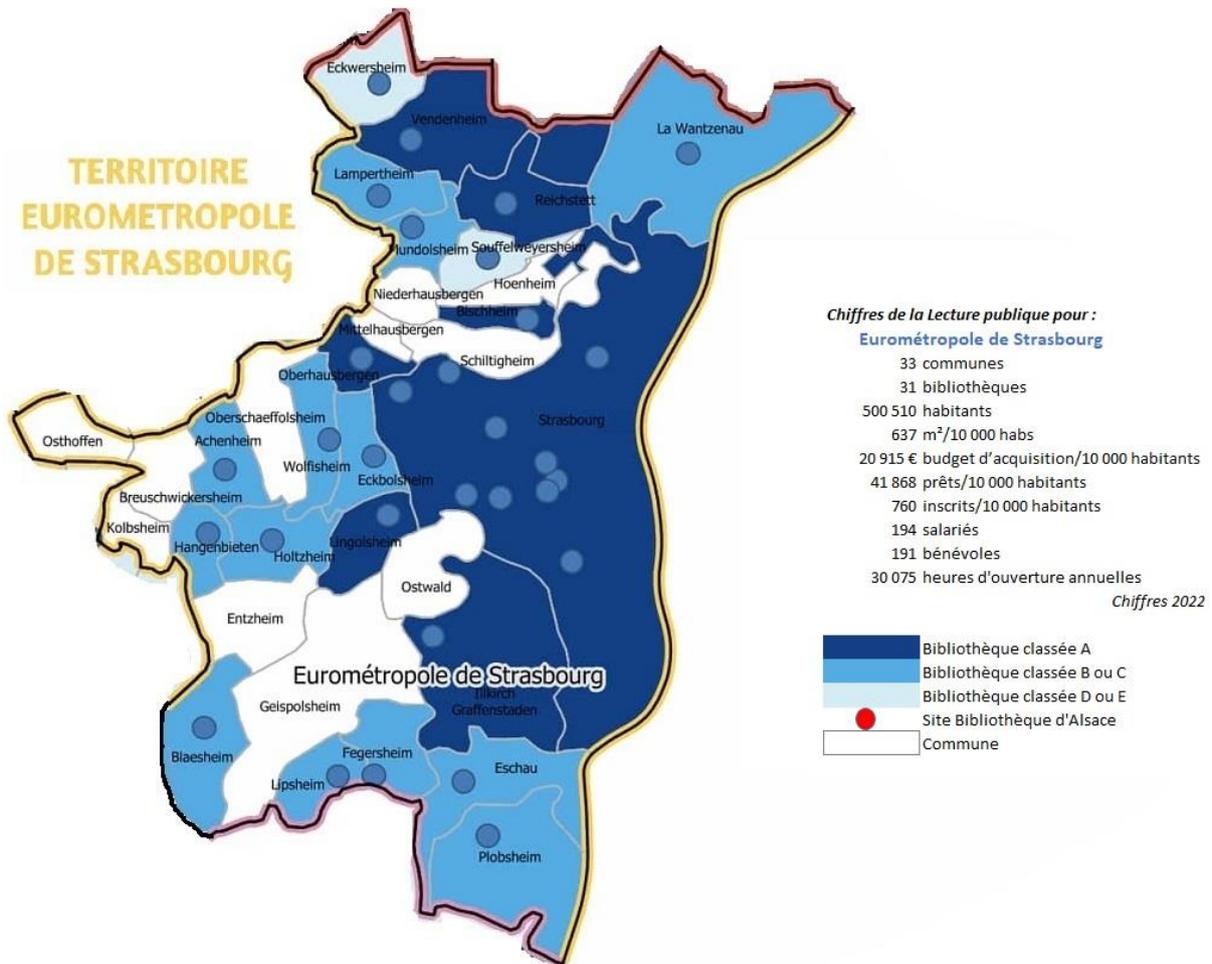
Des équipes sont très souvent en sous-effectif. Il n'y a qu'une seule salariée sur le territoire, localisée à Woerth. Un renouvellement des compétences au sein des équipes serait nécessaire pour initier de nouveaux projets et actualiser l'offre de service.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, proposera prioritairement à cette intercommunalité de :

1. Accompagner en ingénierie les projets de nouveaux locaux des bibliothèques à Eschbach et Lembach.
2. Développer les compétences avec des formations des équipes du territoire pour amorcer une dynamique nouvelle avec une offre de service renouvelée.
3. Accompagner par des actions de médiation les structures dans l'objectif de proposer des offres de service répondant davantage aux besoins actuels de la population notamment sur l'action culturelle (animations pour des publics variés petite enfance, jeunesse ou encore adulte)

3.2 TERRITOIRE EUROMETROPOLE DE STRASBOURG



Forces

Le Territoire Eurométropole de Strasbourg dispose d'un nombre important de bibliothèques réparties sur tout son périmètre. Il y a plusieurs niveaux de coopération entre les structures. Leur lien est formalisé par le réseau Pass'relle mis en place depuis 2007 : abonnement unique pour les 33 bibliothèques, tarif unique et emprunt possible dans toutes les communes après inscription. Toutes les bibliothèques sont mises en valeur sur un même site internet expliquant les différences de services entre les médiathèques municipales de Strasbourg, les médiathèques intercommunales de l'Eurométropole de Strasbourg et les bibliothèques des communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Globalement, les bibliothèques du territoire sont attractives avec des offres de services complètes. Elles proposent une riche offre documentaire et un programme d'actions culturelles varié. Bien ancrées dans le tissu local, les bibliothèques entretiennent de nombreux partenariats

Il y a actuellement plusieurs projets en cours, pour compléter ou renouveler l'offre de services : Médiathèque Nord à Schiltigheim et une nouvelle bibliothèque à Niederhausbergen. Le Sapin vert à Bischeim vient d'ouvrir avec une offre de médiation très variée.

Faiblesses

Pour les usagers, le service peut parfois manquer de lisibilité. Par exemple, la circulation des documents n'est pas effective sur l'ensemble du réseau et entraîne de la confusion auprès des usagers.

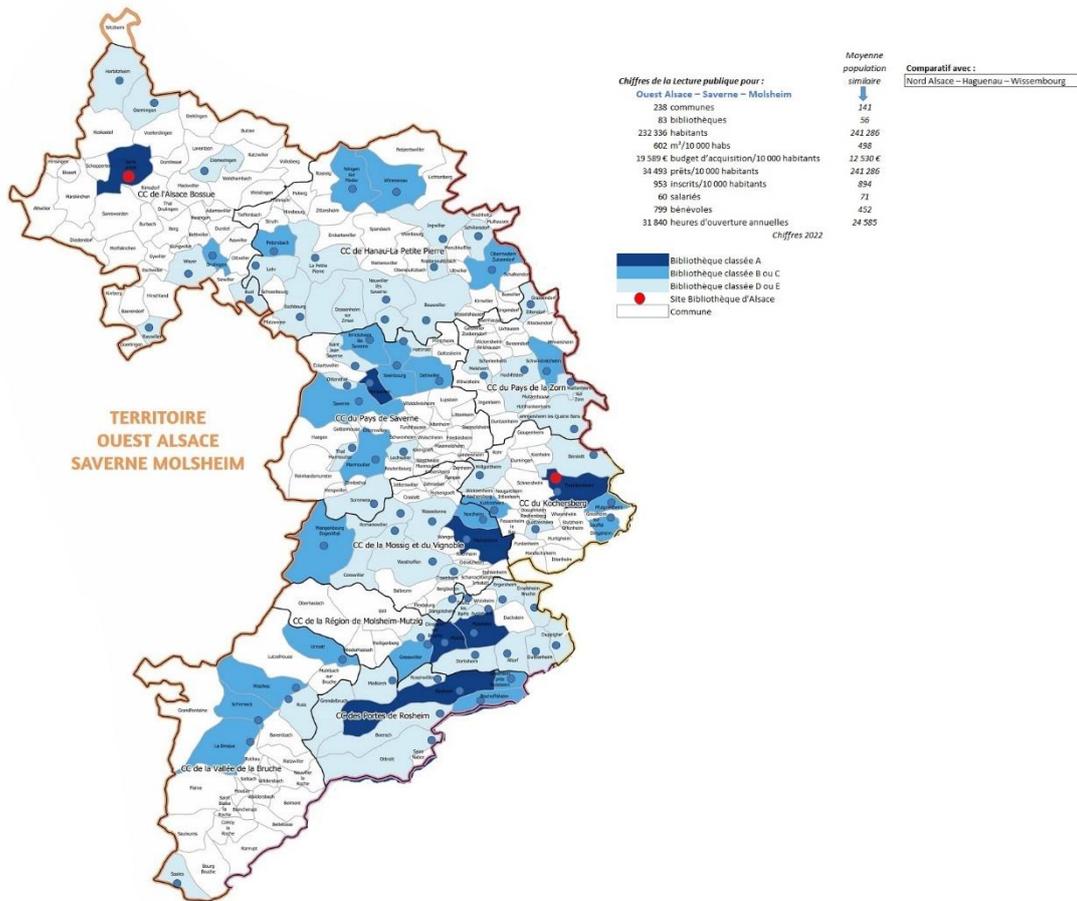
Une disparité de services persiste entre les bibliothèques avec des problématiques variées : sous-effectifs, surfaces et budgets insuffisants comme Souffelweyersheim ou encore Niederhausbergen.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, aura à accompagner les collectivités de l'intercommunalité dans la définition de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique. Elle leur proposera prioritairement de :

1. Clarifier le partenariat entre la Bibliothèque d'Alsace et l'EMS pour poursuivre l'objectif de complémentarité quant aux services proposés aux bibliothèques, dans l'attente de la restitution et des propositions suite à l'enquête menée en 2021 sur la lecture publique sur ce territoire.
2. Accompagner les nouveaux responsables de bibliothèques dans leur prise de poste.
3. De répondre aux sollicitations des équipes avec les services de la Bibliothèque d'Alsace au plus près des besoins (en médiation, en développement des compétences, en accompagnement numérique, ...), en appui au réseau Pass'relle pour travailler en complémentarité avec ce dernier.

3.3 TERRITOIRE OUEST ALSACE SAVERNE MOLSHEIM



Forces

L'élément marquant en matière de lecture publique sur le Territoire Ouest Alsace Saverne Molsheim est le réseau intercommunal de la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland. Les bibliothèques forment le réseau Ko'libris avec carte, tarifs, catalogue, site web et certaines actions culturelles en commun. La médiathèque intercommunale de ce réseau, basée à Truchtersheim, est un exemple de bibliothèque lieu de vie, avec un soin tout particulier apporté à la qualité d'accueil des publics. Par ailleurs, et bien qu'elles ne soient pas à ce stade constituées en réseau formalisé, les bibliothèques de la communauté de communes de la Vallée de la Bruche se coordonnent pour leurs actions culturelles et s'associent autour d'un salon du livre bisannuel, gagnant ainsi en visibilité.

Plus au nord de ce territoire, la communauté de communes d'Alsace Bossue est partenaire de la Collectivité européenne d'Alsace pour l'indispensable redynamisation du site de la Bibliothèque d'Alsace à Sarre-Union. Et la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre réfléchit à un Contrat Territoire Lecture 2024-2026 et à des actions de valorisation des acteurs du livre pour redynamiser les bibliothèques de son territoire et pour développer l'action culturelle en direction des publics.

Des projets de modernisation émergent aussi au niveau communal. Dans la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble, dans le cadre du programme « Petite Ville de Demain », un projet de restructuration est en cours de réflexion pour la bibliothèque de Wasselonne, actuellement très sous-dimensionnée, et un réaménagement de la médiathèque de Marlenheim est prévu pour évoluer en bibliothèque lieu de vie. Du côté de la communauté de communes de la Vallée de la Bruche, c'est un projet de ludothèque

soutenu par la DRAC qui est lancé à Wisches. Au niveau des services, toutes les bibliothèques sont à présent informatisées, forte plus-value technique, et une grande partie d'entre elles au sud du territoire propose la gratuité, réel levier d'accessibilité.

Faiblesses

Certaines bibliothèques proposent des services peu qualitatifs, notamment quand superficies, horaires, budgets et personnels sont insuffisants pour répondre aux besoins de la population. La bibliothèque de Handschuheim, du fait de prérequis insuffisants (absence de budget d'acquisition, de ligne téléphonique, aucun accueil de classes ni action en direction de la jeunesse notamment), n'a pas pu rejoindre le réseau Ko'libris. De grandes disparités sont aussi constatées dans la communauté de communes des Portes de Rosheim et celle du Pays de Saverne.

Globalement, hors équipements intercommunaux et réseaux, il y a peu de professionnels salariés sur le territoire. Les bibliothèques de la communauté de communes d'Alsace Bossue, hormis le personnel du site de la Bibliothèque d'Alsace à Sarre-Union, fonctionnent uniquement avec des bénévoles. On ne compte que 0,5 ETP sur toute la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre. Certaines bibliothèques sont aussi en manque de bénévoles ou ces derniers sont peu disponibles, notamment dans les communautés de communes de la région de Molsheim-Mutzig et de la Mossig et du Vignoble.

Ce faible taux de professionnalisation a un impact sur les services proposés aux habitants. Les bibliothèques ont des horaires d'ouverture réduits. Beaucoup proposent uniquement des collections d'imprimés. Les équipes ont souvent peu d'appétence pour le numérique et donc ne le mettent pas en valeur, privant leurs usagers de services en proximité et à distance. De plus, l'offre culturelle est inégale d'une communauté de communes à une autre, ainsi que d'une bibliothèque à une autre.

Enfin certaines communautés de communes sont peu couvertes en matière de bibliothèques et manquent d'un établissement structurant, comme dans la Communauté de communes du Pays de la Zorn, alors que celui-ci faciliterait une évolution vers une coopération Lecture publique sur le territoire.

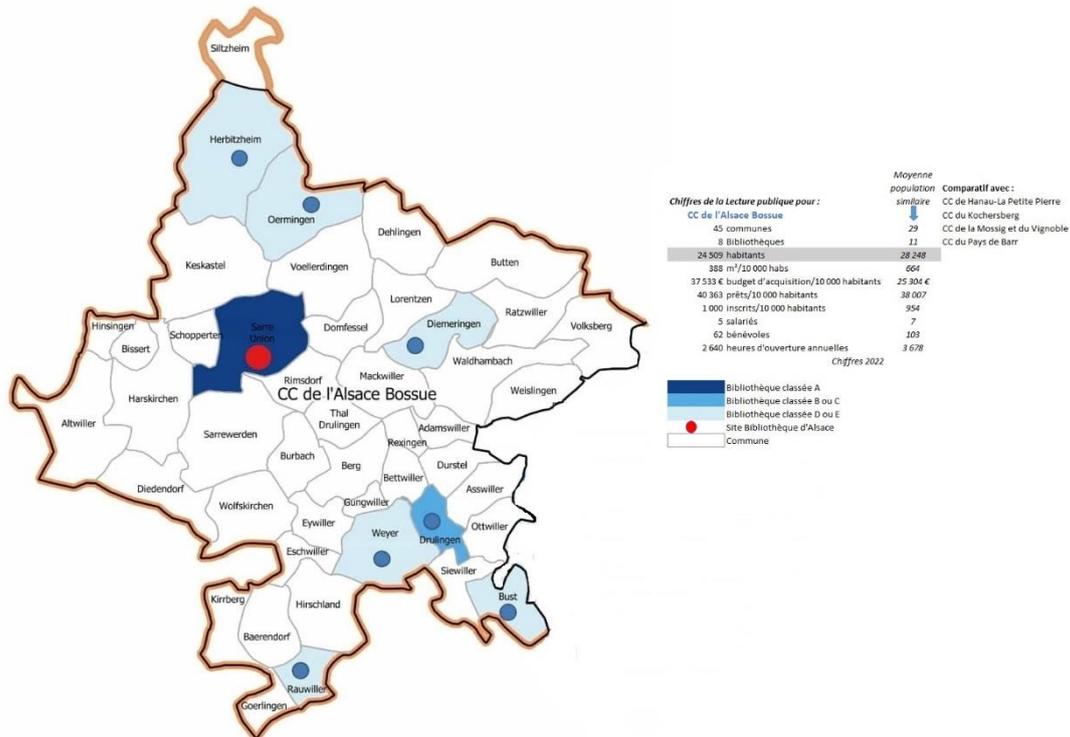
Enjeux

La Bibliothèque d'Alsace a un rôle important de soutien des équipes et des petits établissements. Elle continuera à les former et les aider dans la gestion de la bibliothèque, et encouragera l'appel à de nouveaux bénévoles. En parallèle, elle sensibilisera les communes à l'importance de bénéficier de salariés formés en nombre suffisant pour répondre aux missions de la feuille de route de la bibliothèque.

Elle sera aussi présente comme soutien en conseils et expertise dans les différents projets en cours : bâtiment, services aux publics, collections, médiation, ...

Elle continuera à accompagner les réseaux intercommunaux existants ou émergents (conseils, prêts d'outils de médiation spécifiques, ...) et encouragera la coopération dans chaque communauté de communes afin de mutualiser les compétences et les forces.

3.3.1 Communauté de communes de l'Alsace Bossue



Forces

L'ensemble des bibliothèques du territoire sont informatisées et ont mis en place la gratuité. L'action culturelle est essentiellement portée par la médiathèque de Sarre-Union, site de la Bibliothèque d'Alsace ouvert au public. En 2023, elle s'est associée à trois bibliothèques pour proposer une programmation commune dans le cadre des Nuits de la lecture, avec un flyer commun réalisé par la communauté de communes d'Alsace Bossue. Sous l'impulsion de la communauté de communes et coordonnées par la médiathèque de Sarre-Union, les trois mêmes bibliothèques ont participé aux animations des Semaines des frissons aux vacances de la Toussaint 2022.

Faiblesses

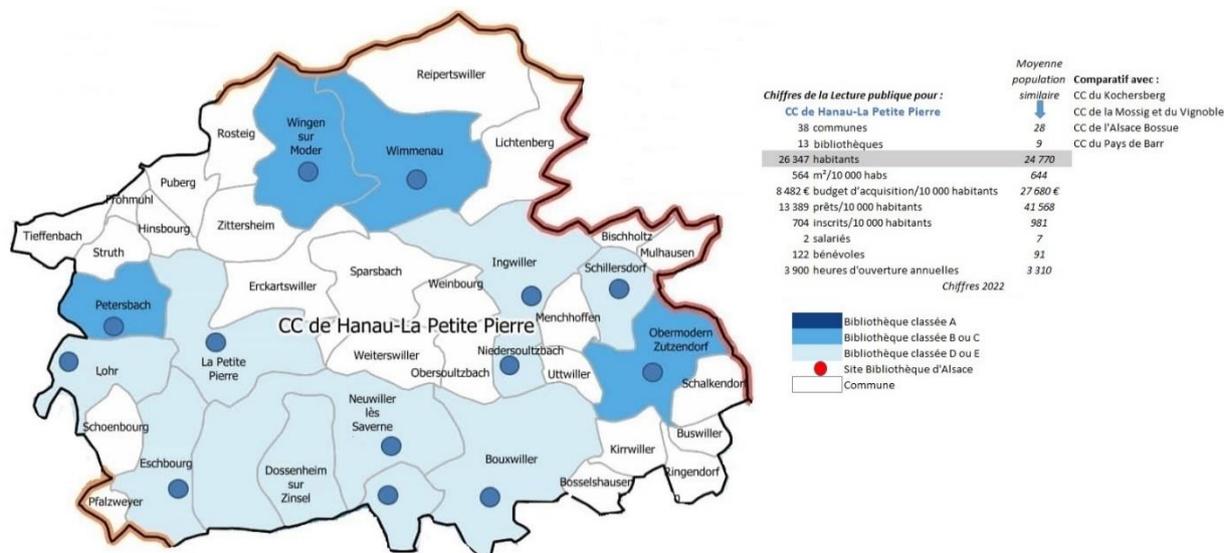
En dehors de la médiathèque de Sarre-Union, les bibliothèques sont **gérées exclusivement par des équipes de bénévoles** qui peinent à recruter de nouveaux membres et donc à se doter de nouvelles compétences. Cette absence de professionnels impacte la qualité des missions de lecture publique. Les horaires d'ouverture restent notamment réduits de ce fait (entre 2 et 8h/semaine); action culturelle et partenariats sont inexistantes dans la moitié des cas. Deux bibliothèques ont des surfaces inférieures à 50 m², ce qui ne permet pas de proposer un usage sur place ou un accueil de classes. Et trois d'entre elles n'ont pas de budget d'acquisition permettant le renouvellement de l'offre documentaire. Le manque d'appétence des équipes pour le numérique et leur difficulté à être des médiateurs auprès de leurs publics sont un frein à la lutte contre l'illectronisme et à l'accès à l'offre numérique de la Bibliothèque d'Alsace.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, aura à accompagner les collectivités de l'intercommunalité dans la précision de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique. Elle leur proposera prioritairement :

1. De mener dans les prochains mois une réflexion sur l'action des équipes de bénévoles, très majoritaires sur ce territoire : renouvellement, montée en compétence par la formation initiale et continue (notamment sur le numérique), proposition de modèle de convention de bénévolat,
2. D'accompagner dès 2024 la mise en place ou le développement des animations et des partenariats avec les acteurs socio-culturels du territoire, en lien avec les enjeux de médiation culturelle de la Collectivité européenne d'Alsace,
3. De définir le type de coopération attendu entre bibliothèques, notamment dans le cadre du projet de future médiathèque à Sarre-Union, une structuration du réseau avec l'appui d'un professionnel chargé de coordonner et fédérer les équipes étant nécessaire pour offrir une offre de proximité cohérente à la population.

3.3.2 Communauté de communes de Hanau - La Petite Pierre



Forces

Le maillage du territoire est dense avec 13 bibliothèques parfois très proches les unes des autres. Après la mise en place d'un Projet Culturel de Territoire (PCT) 2022-2026, la communauté de communes initie avec l'accompagnement de la Collectivité européenne d'Alsace un travail pour bénéficier d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) à partir de 2024, avec trois axes : la constitution d'un réseau de lecture publique intercommunal, des actions de médiation (en particulier en direction de la petite enfance et des publics empêchés) et l'élargissement de l'offre culturelle. A noter que l'ensemble des établissements sont informatisés, éléments facilitateur pour un futur catalogue commun dans un projet de mise en réseau.

Faiblesses

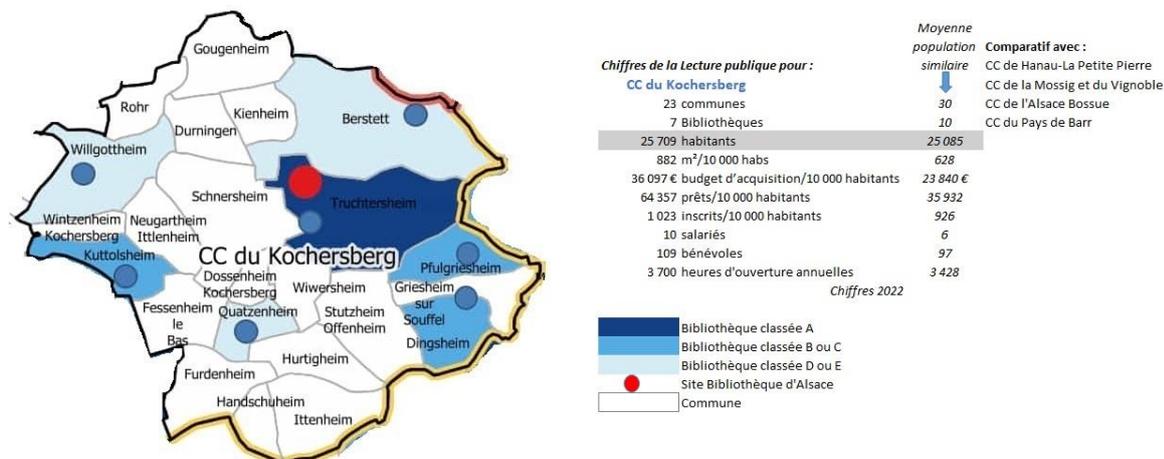
Le territoire ne dispose d'**aucun établissement structurant**. Quatre bibliothèques du territoire ont fermé leurs portes ces dernières années, par manque de moyens permettant d'offrir un service public de qualité, notamment humains avec un essoufflement de l'engagement bénévole. Certaines bibliothèques ont des surfaces insuffisantes pour la population à desservir, et ne répondent pas dans deux cas aux normes d'accessibilité. La révision du statut administratif de deux bibliothèques associatives sera nécessaire à la poursuite du partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace accompagnant uniquement les bibliothèques relevant du service public, à travers un statut municipal en régie directe ou à gestion déléguée à une association. Un seul établissement est géré par un professionnel à 0,5 ETP. Les équipes sont donc très majoritairement bénévoles et peinent à mobiliser de nouvelles compétences. Souvent peu disponibles et mobiles, elles sont insuffisamment formées, notamment aux enjeux éducatifs, culturels et sociaux actuels des bibliothèques. En découle un service de lecture publique peu attractif pour la population.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, aura à accompagner les collectivités de l'intercommunalité dans la précision de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique, avec un accompagnement des élus à une réflexion sur le maillage des établissements. Elle leur proposera prioritairement :

1. D'accompagner dans les prochains mois la constitution d'un réseau de lecture publique par étapes successives (interconnaissance, échanges autour de problématiques partagées, émergence de projets communs, recrutement d'un coordinateur réseau, ...), en s'appuyant sur le CTL à venir et en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux,
2. D'accompagner dès 2024 la mise en place ou le développement des animations et des partenariats avec les acteurs socio-culturels du territoire, en lien avec les enjeux de médiation culturelle de la Collectivité européenne d'Alsace,
3. De mener parallèlement une réflexion sur l'action des équipes de bénévoles, très majoritaires sur ce territoire, et leur coordination : renouvellement, montée en compétence par la formation initiale et continue (notamment sur le numérique), proposition de modèle de convention de bénévolat.

3.3.3 Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland (CCK)



Forces

Grande force de ce territoire, le **réseau Ko'libris** regroupe depuis 2011 sept bibliothèques. Elles coopèrent pour offrir au public de nombreux services, avec pour objectif de renforcer l'offre de service public de proximité : carte et tarifs uniques, catalogue et site internet communs, système de « prêté ici rendu ailleurs » et de réservations, festival de conte, collections tous supports. Toutes les bibliothèques ont un budget d'acquisition leur permettant de renouveler leur offre documentaire. La médiathèque tête de réseau, basée à Truchtersheim, particulièrement performante, propose des services innovants dans un espace qui est un exemple en matière de bibliothèque lieu de vie. Le coordinateur a un rôle essentiel dans le bon fonctionnement du réseau, notamment pour l'encadrement et le soutien à l'action des bénévoles qui saluent son action et les avantages du réseau.

Faiblesses

La bibliothèque de Handschuheim est la seule du territoire à ne pas avoir intégré le réseau, car elle n'avait dès le départ pas les prérequis (budget d'acquisition, ligne téléphonique, accueils de classes et actions en direction de la jeunesse notamment) et n'a pas pu les atteindre. En 2022, la Bibliothèque d'Alsace a cessé son accompagnement à cette bibliothèque, suite au constat de moyens insuffisants pour proposer un service de lecture publique adapté aux attentes de la population (horaires insuffisants, pas de budget permettant de renouveler l'offre documentaire, pas informatisée, très peu d'animations, équipe de bénévoles réticente au changement et à l'intégration au réseau).

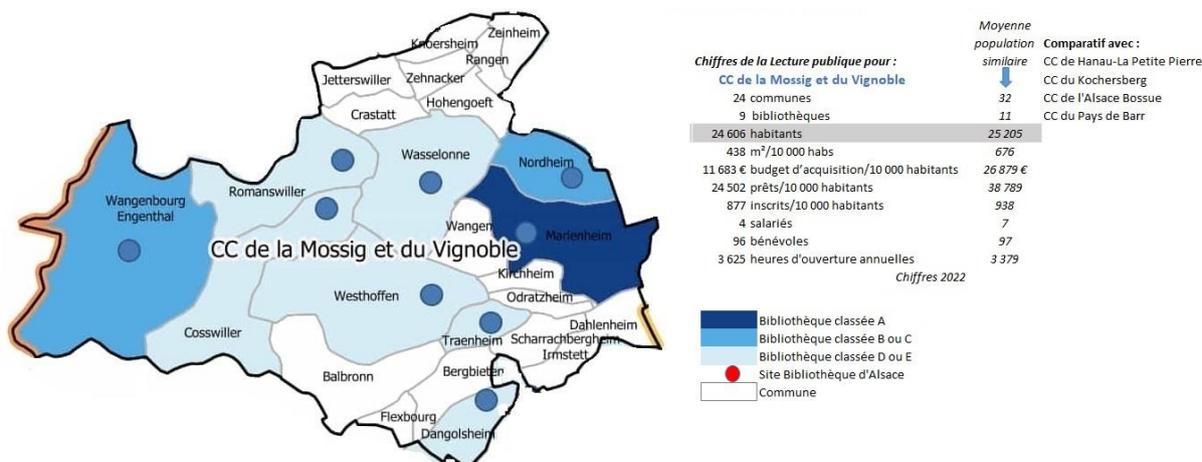
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, proposera prioritairement à cette intercommunalité :

1. De mener dans les prochains mois une réflexion sur l'action des bénévoles : renouvellement d'équipes parfois vieillissantes, formation initiale et continue (fort enjeu du fait de réticences à cet aspect), proposition de modèle de convention de bénévolat,
2. D'accompagner le projet en cours sur les évolutions possibles des cotisations du réseau (réflexion sur la gratuité), dans le souci de continuer à faciliter et moderniser l'offre de services aux usagers,

3. De proposer des services de la Bibliothèque d'Alsace au plus près des besoins (prêts ciblés de collections et d'outils de médiation, formation, numérique, ...), en appui à un réseau qui, s'il fonctionne déjà très bien, est dans une démarche d'amélioration continue et d'expérimentation de nouvelles pistes de service (numérique, public sénior).

3.3.4 Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble (CCMV)



Forces

Des projets visant à améliorer l'offre en matière de lecture publique émergent sur ce territoire. Ainsi, dans le cadre du programme « Petites Ville de Demain », une réflexion a débuté fin 2022 portant sur la revitalisation des communes de Marlenheim et Wasselonne. Un projet de restructuration de la bibliothèque de Wasselonne est en cours, suite au constat d'un gros sous-dimensionnement en terme de surfaces, budget d'acquisitions et personnels salariés. Bien que reporté suite au départ de la responsable, un réaménagement de la médiathèque de Marlenheim est prévu, visant à renforcer les usages sur place et la dimension lieu de vie. D'autres comme Nordheim ou Wangenbourg-Engenthal sont sur une belle dynamique. La bibliothèque de Cosswiller notamment se distingue par un taux d'inscrits de 39% (moyenne nationale à 16%) qui récompense son action : soutien de la mairie avec surfaces et budgets adéquats, très forte implication des bénévoles, nombreuses animations, partenariat avec l'école, gratuité, bonne communication, ...

Faiblesses

Les imprimés constituent l'essentiel des collections proposées. Seule la médiathèque de Marlenheim propose du multimédia, tout en réfléchissant à l'avenir des supports CD et DVD en bibliothèque, supports de moins en moins empruntés. Si certaines équipes ont bien compris tous les avantages qu'elle procurait, la Bibliothèque d'Alsace rencontre des difficultés à rester en contact avec d'autres dans lesquelles les bénévoles sont peu disponibles, ses services étant de ce fait sous-utilisés. **Aucun projet de coopération entre les bibliothèques** du territoire n'a émergé à ce stade, les privant d'une mutualisation de moyens et d'actions qui leur permettrait de rompre leur isolement.

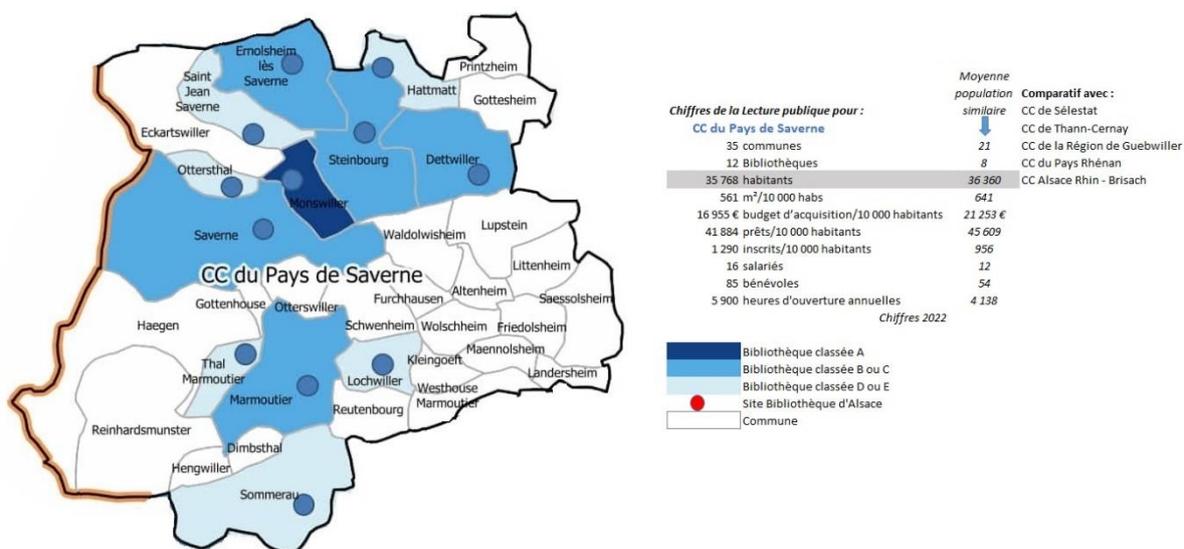
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, aura à accompagner les collectivités dans la précision de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique. Elle leur proposera prioritairement :

1. D'impulser progressivement une dynamique réseau par des temps de rencontre (interconnaissance, échanges autour de problématiques partagées, émergence de projets communs, ...), en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux,
2. De soutenir dès les prochains mois l'action des équipes de bénévoles : renouvellement, montée en compétence par la formation initiale et continue, proposition de modèle de convention de bénévolat,

3. D'accompagner en ingénierie les projets de futurs locaux de la bibliothèque de Wasselonne et de réaménagement de la médiathèque de Marlenheim, en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de transformation des bibliothèques en lieux de vie, et en fonction des calendriers fixés par les communes.

3.3.5 Communauté de communes du Pays de Saverne (CCPS)



Forces

Très dynamique, la **médiathèque de Monswiller** est aussi la seule à proposer une offre documentaire diversifiée. Elle manifeste un grand intérêt pour les temps forts culturels de la Collectivité européenne d'Alsace avec une participation à Décodage en 2022 et à L'Alsace se (ra)conte en 2023. La bibliothèque de Saverne dispose également de nombreux atouts : équipe qualifiée et dynamique, horaires, budget, ... S'il n'y a eu jusqu'à présent que peu de collaboration entre la Bibliothèque d'Alsace et celle-ci (villes moyennes ne bénéficiant historiquement pas de l'accompagnement des bibliothèques départementales), elle bénéficie depuis mars 2022 d'un accompagnement au plus près de ses besoins (échanges documentaires ciblés, service de la Navette, ressources numériques, formations, ...).

Faiblesses

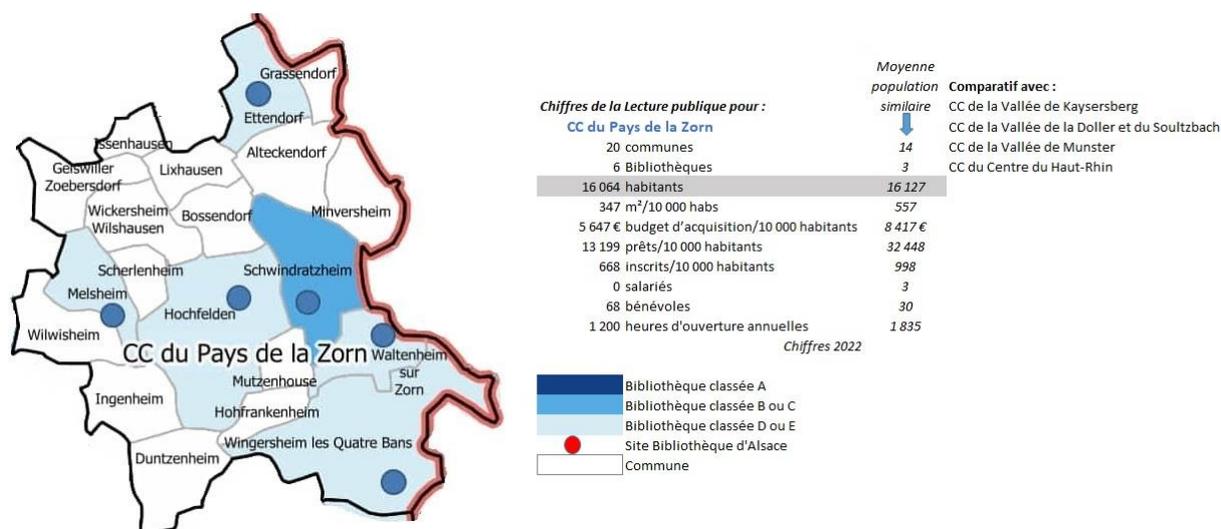
De grandes disparités de situations sont à relever entre les 12 bibliothèques. Si de plus en plus optent pour la gratuité totale des services, certaines pratiquent encore une politique tarifaire compliquée, rendant le service peu lisible pour l'habitant. À côté d'établissements à la programmation culturelle variée, d'autres en revanche ne proposent que peu ou pas d'animations. La présence de salariés serait à renforcer, la moitié des établissements ne fonctionnant que grâce à des bénévoles, peu disponibles ou en nombre insuffisant, et n'ayant pas toujours les compétences nécessaires, par exemple en informatique. Par manque de disponibilité de leur part, le contact est parfois difficile à maintenir entre la Bibliothèque d'Alsace et certaines équipes, et les services rendus s'en ressentent. L'offre documentaire de la bibliothèque de Saverne se limite aux imprimés et ses locaux contraints sont peu adaptés à une bibliothèque « lieu de vie » (salle d'animation en sous-sol pas aux normes d'accessibilité). La bibliothèque de Hattmatt rencontre des difficultés depuis plusieurs années, les moyens alloués étant insuffisants pour assurer une bonne qualité de service (budget d'acquisition, horaires d'ouverture de 4h/mois seulement, aucune animation, normes d'accessibilité non respectées) avec pour conséquence une forte baisse de la fréquentation (3% d'inscrits contre 16% de moyenne nationale).

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, aura à accompagner les collectivités dans la précision de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique. Elle leur proposera prioritairement :

1. D'impulser progressivement une dynamique réseau par des temps de rencontre (interconnaissance, échanges autour de problématiques partagées, émergence de projets communs, ...), en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux. Aucun projet de coopération n'a en effet émergé à ce stade,
2. De soutenir dès les prochains mois l'action des équipes de bénévoles : renouvellement, montée en compétence par la formation initiale et continue, proposition de modèle de convention de bénévolat,
3. D'accompagner une réflexion sur l'aménagement culturel du territoire, notamment pour les bibliothèques à l'offre de services insuffisante et dans l'optique de l'intégration à un futur réseau.

3.3.6 Communauté de communes du Pays de la Zorn (CCPZ)



Forces

Le territoire a bénéficié d'un Contrat de rebond culturel avec la Collectivité européenne d'Alsace pour la saison 2021-2022 (28 000 €). Cela a permis de mettre en place des actions très concrètes sous l'impulsion du coordinateur de l'animation jeunesse : beau succès du programme culturel en direction de la jeunesse dans trois bibliothèques à l'été 2022, avec mutualisation de la communication et grâce à l'investissement important des bénévoles. C'est également grâce à l'action de ce coordinateur que quatre bibliothèques proposent des animations régulières. Et l'une d'entre elles a intégré la programmation 2023 du temps fort de la Collectivité européenne d'Alsace L'Alsace se (ra)conte.

Faiblesses

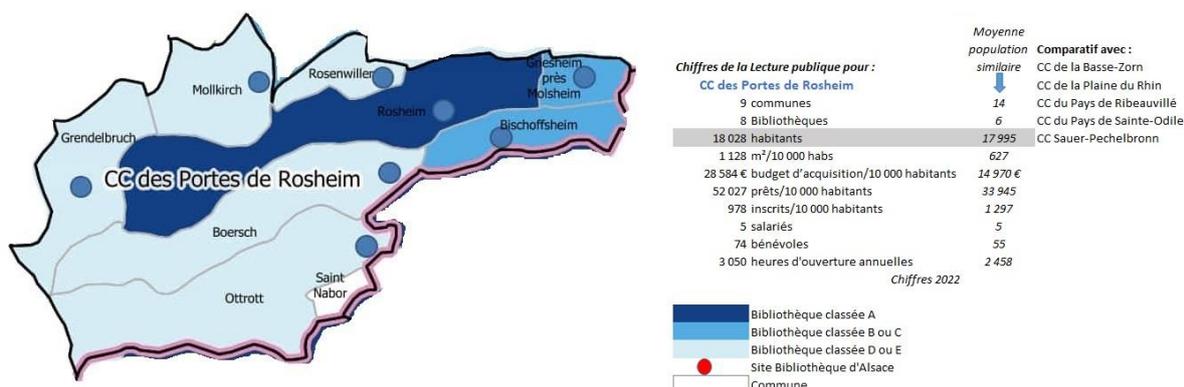
Ce territoire a été identifié en 2015, dans un rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques, comme une **zone blanche en terme de lecture publique** avec de nombreux points d'alerte. Si l'action culturelle est présente dans certaines bibliothèques grâce à l'implication du coordinateur de l'animation jeunesse et l'engagement fort de certains bénévoles, d'autres aspects du service en matière de lecture publiques sont nettement sous-dimensionnés. Les surfaces sont insuffisantes par rapport à la population à desservir et deux bâtiments ne répondent pas aux normes d'accessibilité PMR. Il n'y a pas d'équipement structurant sur le territoire. Les équipes sont composées uniquement de bénévoles, peu ou pas formés, sans aucun professionnel de la lecture publique dédié. Les horaires d'ouverture sont également très insuffisants (de 1 à 6h/semaine seulement). L'offre documentaire est peu diversifiée : uniquement des imprimés, aucune collection sur d'autres supports ni de services numériques. En découle un taux d'inscrits de 10,3% alors que la moyenne nationale est de 16%. Un projet de mise en réseau a été enclenché en 2018 avec un Contrat Territoire Lecture (CTL). Celui-ci n'a pas été reconduit, la première étape du recrutement d'un coordinateur en soutien à l'engagement bénévole n'ayant pu aboutir (freins budgétaires). La constitution du réseau est actuellement mise en attente, du fait d'un portage politique local inégal.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, aura à accompagner les collectivités dans la précision de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique sur ce territoire considéré comme prioritaire en Alsace. Elle leur proposera prioritairement :

1. De mener dans les prochains mois une réflexion sur l'évolution des équipes : renouvellement des bénévoles, montée en compétence par la formation initiale et continue, proposition de modèle de convention de bénévolat, recrutement de personnel salarié indispensable à une montée en qualité des services,
2. De relancer progressivement la dynamique réseau actuellement en stand-by par des temps de rencontre (interconnaissance, échanges autour de problématiques partagées, émergence de projets communs, ...), en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux,
3. D'accompagner la réflexion des élus sur l'aménagement culturel du territoire (manque d'un établissement structurant, bibliothèques à l'offre de services insuffisante comme Melsheim et Waltenheim-sur-Zorn, plus particulièrement en difficulté), dans l'optique d'une coopération accrue entre équipements.

3.3.7 Communauté de communes des Portes de Rosheim (CCPR)



Forces

Sur les neuf communes du territoire, huit sont équipées d'une bibliothèque, permettant un service de proximité. La médiathèque de Rosheim, communale mais dimensionnée pour une échelle intercommunale, et la bibliothèque de Bischoffsheim sont très dynamiques et proposent une offre de services de grande qualité qui attire un public nombreux (19% d'inscrits à Bischoffsheim, au-dessus de la moyenne nationale à 16%). La bibliothèque de Mollkirch fait l'objet d'un projet de déménagement dans des locaux plus adaptés et aux normes d'accessibilité PMR au sein d'un groupe comprenant également une école et un périscolaire, ce qui lui donnera un second souffle (belles opportunités de partenariats et de relance des animations). En 2020, un projet commun autour du polar a réuni cinq bibliothèques du territoire dans le cadre des Nuits de la lecture, avec une communication mutualisée. Si cela n'a pas été reconduit, en partie du fait de la crise sanitaire, il serait très pertinent de **relancer cette dynamique de coopération**.

Faiblesses

La présence de professionnels serait à renforcer, six bibliothèques ne fonctionnant que grâce à des bénévoles, avec un essoufflement de certaines équipes constaté du fait de difficultés à recruter et du manque de disponibilité. L'offre documentaire est peu diversifiée dans la plupart des bibliothèques qui ne proposent que des imprimés. La bibliothèque de Boersch est nettement sous-dimensionnée par rapport à la population à desservir et ne touche de ce fait que 5% des habitants (moyenne nationale 16%) : équipe de bénévoles vieillissante peinant à se renouveler, local exigu pas aux normes d'accessibilité PMR, budget et horaires insuffisants, pas d'animations, pas d'informatisation. Bien qu'ayant investi de nouveaux locaux en 2022, la bibliothèque de Grendelbruch reste fragile : bénévoles trop peu nombreux et peu disponibles, surfaces, budgets et horaires encore insuffisants.

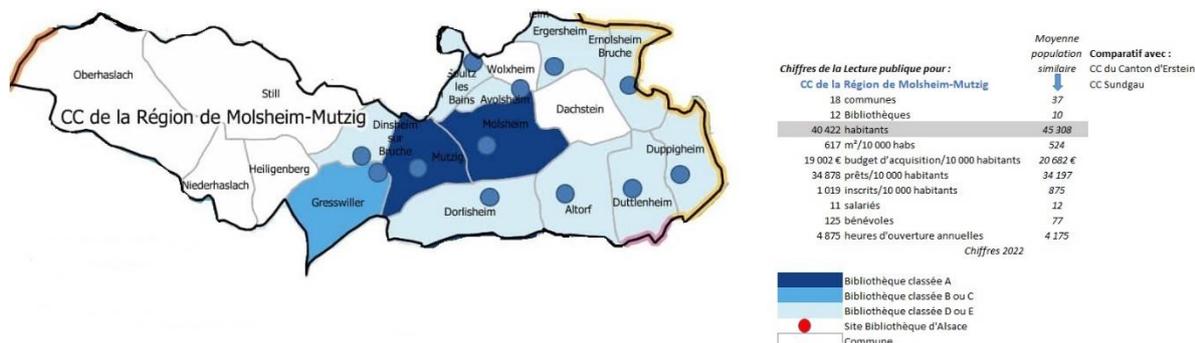
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, aura à accompagner les collectivités dans la précision de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique. Elle leur proposera prioritairement :

1. De relancer dès 2024 la dynamique de coopération initiée au 2020 (interconnaissance, échanges autour de problématiques partagées, émergence de projets communs, ...), en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux,

2. De mener dans les prochains mois une réflexion sur le bénévolat : accompagnement de la collectivité dans le renouvellement du bénévolat, montée en compétence par la formation initiale et continue, proposition de modèle de convention de bénévolat,
3. De poursuivre les services de la Bibliothèque d'Alsace au plus près des besoins (prêts ciblés de collections et d'outils de médiation, formation, numérique, poursuite de l'ingénierie de la Bibliothèque d'Alsace pour la mise à niveau de Boersch et Grendelbruch, ...), leur utilisation accrue permettant aux bibliothèques d'améliorer en partie leur offre au public.

3.3.8 Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM)



Forces

Les médiathèques de Molsheim et Mutzig sont les deux établissements phare de lecture publique sur ce territoire. Seules à proposer une offre multimédia, elles avaient initié un projet de collaboration en se partageant les acquisitions de CD (à Molsheim) et de DVD (à Mutzig). Cette première étape de coopération -qui n'a à ce stade pas été plus loin- serait à exploiter pour relancer une dynamique en ce sens. S'il n'y a eu jusqu'à présent que peu de collaboration entre la Bibliothèque d'Alsace et la médiathèque de Molsheim (ville moyenne ne bénéficiant historiquement pas de l'accompagnement des bibliothèques départementales), celle-ci bénéficiera des services de la Bibliothèque d'Alsace à compter de 2024, avec un accompagnement sur mesure. Elle a ainsi notamment déjà pu participer aux éditions 2022 et 2023 du temps fort culturel Décodage, avec beaucoup de satisfaction à la clé.

Faiblesses

De très fortes disparités existent entre les bibliothèques du territoire. Les moins dynamiques sont celles avec de petites équipes de bénévoles qui peinent à faire vivre les lieux. La Bibliothèque d'Alsace rencontre par ailleurs des difficultés à rester en contact avec elles du fait de leur faible disponibilité. Une alerte est à relever sur la bibliothèque de Duttlenheim : elle ne correspond pas aux attendus d'un équipement de lecture publique dans une commune de près de 3 000 habitants (surfaces, horaires, budgets et personnel insuffisants, aucune animation, ...), ce qui se traduit par un taux d'inscrits de 5,5% alors que la moyenne nationale tourne autour de 16%. Le projet de médiathèque envisagé pour cette commune à moyen terme et si le financement est possible, permettrait de remédier à cette situation.

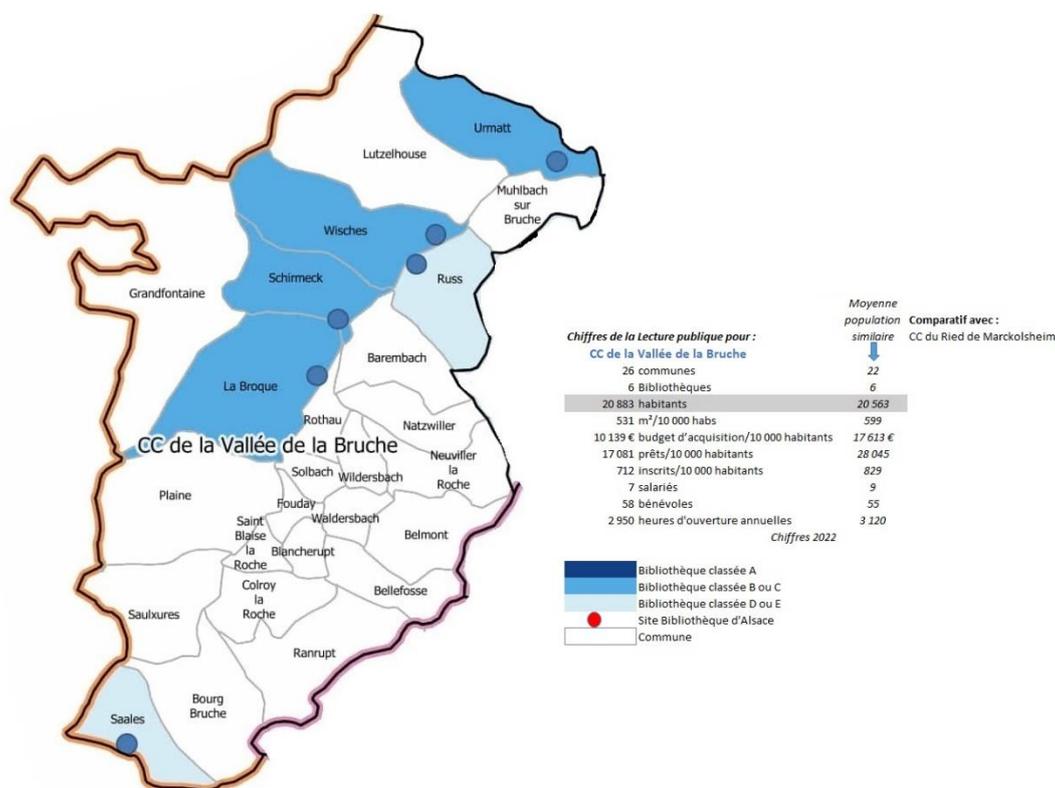
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, aura à accompagner les collectivités dans la précision de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique. Elle leur proposera prioritairement :

1. De relancer progressivement la dynamique réseau par des temps de rencontre (interconnaissance, échanges autour de problématiques partagées, émergence de projets communs, ...), en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux,
2. De préciser l'accompagnement de la Bibliothèque d'Alsace au plus près des besoins de la médiathèque de Molsheim, notamment dans le cadre de son projet de réaménagement des espaces pour en améliorer la dimension lieu de vie,

3. D'accompagner le plus en amont possible le projet de médiathèque à Duttlenheim, indispensable pour redynamiser la lecture publique dans cette commune.

3.3.9 Communauté de communes de la Vallée de la Bruche



Forces

Ce territoire s'appuie sur de grands établissements très dynamiques (La Broque, Schirmeck, Wisches). S'il n'existe pas de réseau formalisé actuellement, les équipes des principales bibliothèques **se concertent pour coordonner leurs actions** et faire émerger des projets, en particulier d'animations. Un salon du livre bisannuel les associe notamment depuis l'automne 2022. Soutenu par la DRAC, un projet de ludothèque, excellent outil pour travailler sur la citoyenneté et le vivre ensemble et service très attractif en bibliothèque est à l'étude à Wisches, là aussi en concertation avec les autres bibliothèques de la vallée. Suite à la mise en relation par la Bibliothèque d'Alsace, la médiathèque de Schirmeck a initié avec enthousiasme en avril 2023 un partenariat avec le conseiller numérique de la Collectivité européenne d'Alsace pour des actions de lutte contre l'illectronisme, une démarche qui pourra être soutenue par la mise en place d'actions dédiées.

Faiblesses

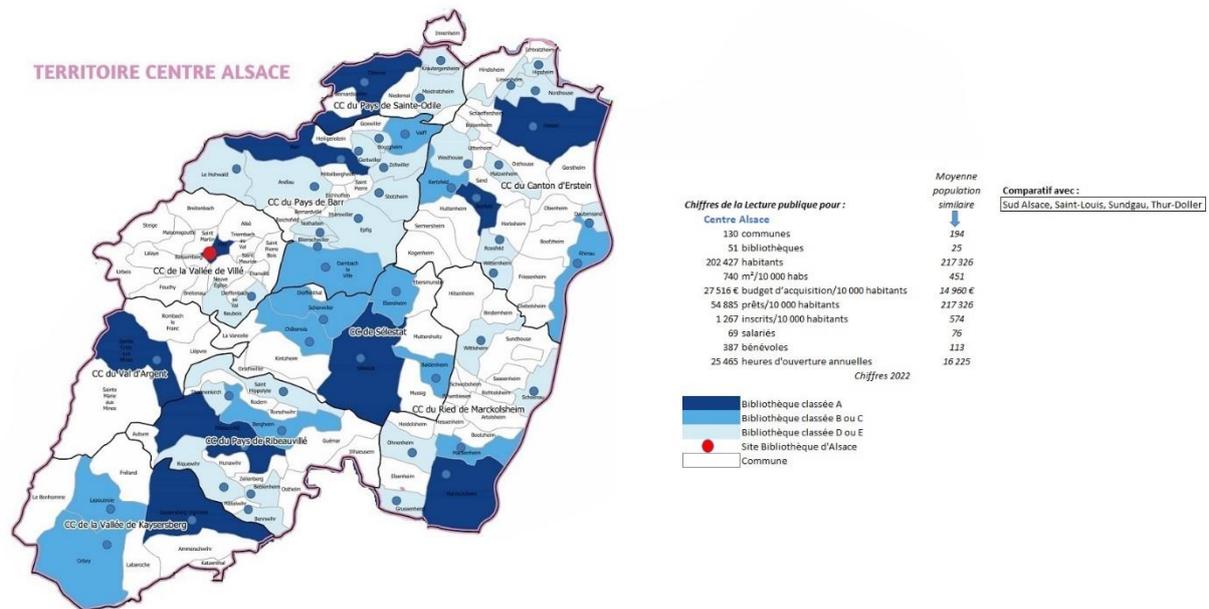
Six bibliothèques du territoire ont fermé leurs portes ces dernières années, faute de moyens pour offrir un service public de qualité, et laissant Saales seule bibliothèque dans la partie sud, à plus de 20 minutes de La Broque. Il existe une fragilité sur le personnel salarié à Wisches, en nombre insuffisant pour remplir pleinement toutes les missions confiées. La bibliothèque de Saales, située en fond de vallée, est actuellement en retrait de la dynamique collective mise en place. Les principaux freins à la constitution d'un réseau de lecture publique davantage formalisé (carte et portail communs, circulation des documents, ...) sont la mise en place d'un logiciel commun et l'harmonisation des tarifs nécessitant un projet politique.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, aura à accompagner les collectivités de l'intercommunalité dans la précision de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique. Elle leur proposera prioritairement :

1. De poursuivre dans les prochains mois les formes de coopération déjà initiées (projet de programmation commune en complémentarité autour des Nuits de la lecture 2024) afin d'aboutir à la constitution d'un véritable réseau, en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux de lecture publique,
2. D'accompagner dans cette optique la réflexion sur une politique documentaire commune, en amont d'un futur réseau,
3. De continuer le soutien à l'action des bénévoles : renouvellement, formation initiale et continue, proposition de modèle de convention de bénévolat.

3.4 TERRITOIRE CENTRE ALSACE



Forces

Le territoire Centre Alsace reflète la diversité des modèles de réseaux intercommunaux de lecture publique.

Le réseau de la Médiathèque intercommunale de Sélestat est dynamique et performant, avec une politique d'animations et documentaire commune. La médiathèque et ses quatre antennes partagent les mêmes objectifs dont un des enjeux prioritaires, la lutte contre l'illectronisme, se traduit par un service de conseillers numériques.

La communauté de communes du Ried de Marckolsheim, via son réseau des Médiathèques du Ried (même équipe, carte et catalogue en commun), a mis en place la gratuité et un riche programme d'actions culturelles avec des partenaires culturels, éducatifs et sociaux du territoire. Les bibliothèques intercommunales et municipales ont pu s'appuyer sur le Contrat Territoire Lecture (CTL) en cours pour développer leur coopération, notamment lors de leurs actions communes pour l'événement national Les Nuits de la lecture 2022.

Fin 2020, le réseau des Médiathèques de la Vallée de Kaysersberg s'est formalisé grâce à un CTL mettant en place un poste de coordinatrice réseau. Il propose aujourd'hui des collections complémentaires -dont une ludothèque à Lapoutroie-, une carte, un catalogue et des tarifs en commun, et un programme d'actions culturelles concerté.

Enfin le réseau des médiathèques de la communauté de communes du Canton d'Erstein est en cours de consolidation, avec l'intégration et l'informatisation progressives des bibliothèques communales. Depuis 2022, les établissements intercommunaux possèdent déjà une carte, des tarifs et un service de navette en commun. Le réseau est par ailleurs soutenu par un coordinateur et une chargée de réseau aux rôles déterminants.

La communauté de communes du Val d'Argent, dont la médiathèque est issue du dispositif « médiathèque de bassin de vie », est aujourd'hui partie prenante d'un Projet Culturel de Territoire. La communauté de communes de la Vallée de Villé est partenaire de la Collectivité européenne d'Alsace pour le fonctionnement du site de la Bibliothèque d'Alsace à Villé, l'un des 3 sites ouverts au public.

La communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, bien que sans compétence Lecture publique, favorise la coopération entre les bibliothèques du territoire par l'action culturelle. Les bibliothèques organisent un festival annuel « Livres en scène ». Elles travaillent également ensemble sur des possibilités d'animations et reçoivent des spectacles proposés par l'intercommunalité.

Il est aussi à relever sur ce territoire des établissements communaux dynamiques. La médiathèque de Barr exerce par exemple un rayonnement de fait à l'échelle de l'intercommunalité.

Faiblesses

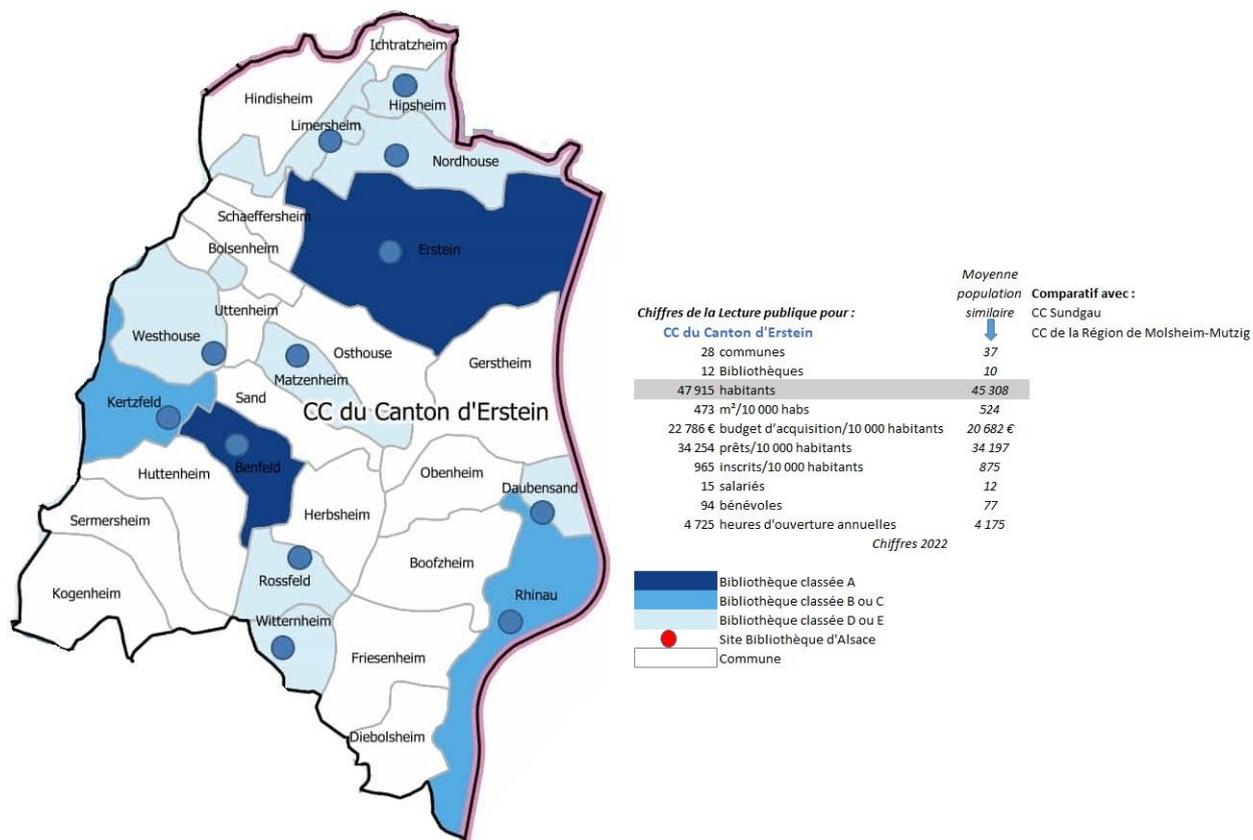
Il existe de grandes disparités entre les structures intercommunales avec personnel salarié, très actives et à l'offre de services variée, et communales, souvent gérées par des bénévoles, peu disponibles et insuffisamment formés. Certaines bibliothèques très peu dynamiques proposent des services limités et peu ou pas d'animations, nécessitant une réflexion sur l'avenir de certains établissements comme dans la communauté de communes du Pays de Barr, ou l'émergence de projets de réaménagement/déménagement dans la communauté de communes du Pays de Sainte-Odile pour tenter de leur donner un second souffle. L'offre dans certains cas inadaptée aux besoins de la population en terme de surfaces ou de budgets d'acquisition a pour conséquence de ne pouvoir en faire des lieux de vie ou de proposer une offre documentaire renouvelée et attractive. Des difficultés en matière d'informatisation, par exemple dans la communauté de communes du Ried de Marckolsheim, peuvent s'avérer un frein à la mise en réseau.

Enjeux

La Bibliothèque d'Alsace a un fort rôle à jouer de soutien au quotidien pour les petites structures tenues par des bénévoles, mais aussi un rôle de formation et de conseils dans la gestion et les projets des bibliothèques et dans le développement de l'action culturelle.

Elle reste une force à mobiliser pour le renforcement des coopérations -voire la prise de compétence intercommunale- et continue d'apporter conseils et ressources adaptés pour les réseaux déjà existants.

3.4.1 Communauté de communes du Canton d'Erstein (CCCE)



Forces

Le **réseau des médiathèques du Canton d'Erstein** (Benfeld, Erstein et Rhinau, auxquels s'ajoutera en 2024 la médiathèque de Gerstheim, projet ambitieux avec un axe fort autour du bilinguisme) se distingue par une bonne dynamique insufflée depuis mars 2022 par une carte commune, une navette de documents, des tarifs harmonisés et simplifiés, et une saison culturelle intercommunale. La médiathèque de Rhinau fait l'objet d'un nécessaire projet de restructuration dont l'aboutissement est prévu en 2024. L'intégration des neuf autres bibliothèques du territoire, qui resteront communales, se fait étape par étape : informatisation avec un logiciel commun qui s'achèvera en 2024, animations communes (Nuits de la lecture), événements fédérateurs (prix littéraire Paragraphe), ... Le Contrat Territoire Lecture (CTL) 2022-2024 a identifié plusieurs axes pour développer un réseau de lecture publique accessible et inclusif, pour les populations tant urbaines que rurales. Ainsi a déjà eu lieu le recrutement d'une chargée de réseau dont l'action est saluée par les équipes des bibliothèques qu'elle accompagne au quotidien. Et le diagnostic culturel de territoire en cours vise à aboutir à un projet culturel autour de l'enseignement artistique, des spectacles vivants et de la lecture publique.

Faiblesses

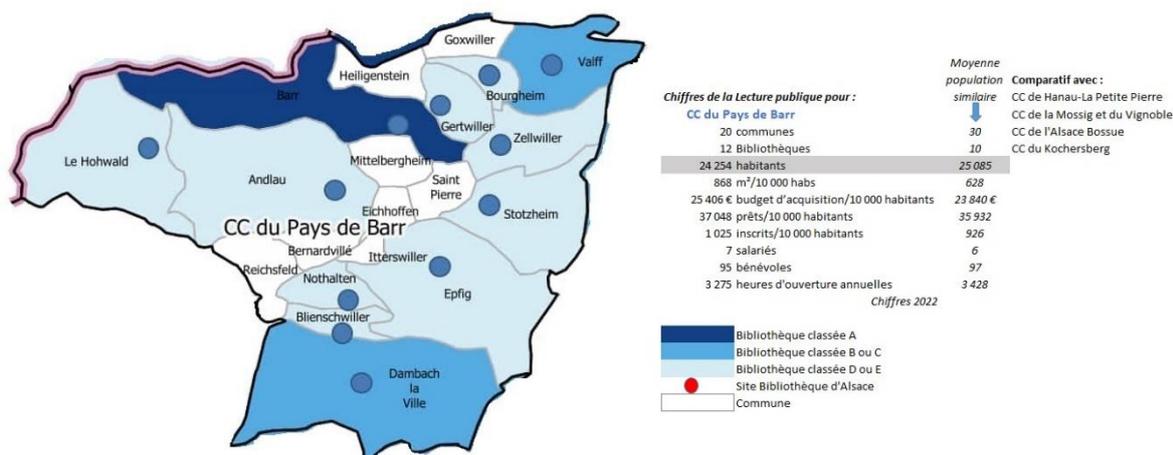
Les points de vigilance touchent essentiellement les bibliothèques communales. La baisse de la disponibilité des bénévoles (due à l'âge ou à l'activité professionnelle) entraîne des répercussions sur la qualité des services proposés : horaires d'ouverture insuffisants, peu d'animations, collections à trier, numérique inexistant. De fortes disparités existent en matière de tarifs, l'harmonisation avec ceux du réseau n'ayant pas encore eu lieu. Ainsi, certaines bibliothèques sont gratuites et d'autres payantes avec une cotisation parfois élevée comme à Kertzfeld.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, proposera prioritairement à cette intercommunalité :

1. De mener dans les prochains mois une réflexion sur l'action des bénévoles : renouvellement d'équipes parfois vieillissantes ou insuffisantes, formation initiale et continue (notamment sur le numérique), proposition de modèle de convention de bénévolat,
2. D'accompagner courant 2024 la lutte contre l'illectronisme, un des axes du CTL restant à mettre en œuvre, en lien avec des objectifs Collectivité européenne d'Alsace en la matière,
3. De poursuivre les services de la Bibliothèque d'Alsace au plus près des besoins (ingénierie, prêts ciblés de collections et d'outils de médiation, formation, numérique, ...), notamment dans le cadre de la restructuration de la bibliothèque de Rhinau et de la création de la médiathèque de Gerstheim, en appui à un réseau qui poursuit sa construction avec pertinence.

3.4.2 Communauté de communes du Pays de Barr



Forces

L'un des atouts majeurs du territoire est **la médiathèque de Barr**, établissement municipal dynamique, dimensionné comme intercommunal et rayonnant largement au-delà de la commune. Les bibliothèques de Dambach-la-Ville et Valff proposent également une offre de services de qualité, avec un projet de nouveaux locaux dans la première. Ces trois établissements sont en capacité d'insuffler une mise en valeur des équipements de plus petite taille dans le cadre d'un futur fonctionnement en réseau. Quelques actions portées par le service jeunesse intercommunal se déroulent dans des bibliothèques du territoire, permettant ainsi d'ouvrir certaines équipes à l'action culturelle.

Faiblesses

Le rayonnement intercommunal de la médiathèque de Barr gagnerait à être reconnu par une évolution de son portage et de son mode de financement. De grandes disparités définissent ce territoire. La plupart des bibliothèques sont peu dynamiques (peu ou pas d'animations, de partenariat avec les écoles, ...) et agissent sans aucun lien entre elles. La moitié d'entre elles, hors ville-centre, sont sur le déclin. Leur fragilité est telle que la question de la continuité du service public se pose. Une réflexion sur l'aménagement culturel de ce territoire doit s'ouvrir, et aboutir à une vision consolidée de la structuration du territoire en matière de lecture publique. La renaissance de la bibliothèque d'Andlau en 2022, alors en grande difficulté, a été possible grâce au soutien fort de la mairie à une équipe de bénévoles renouvelée et remotivée (avec notamment un projet de nouveaux locaux), mais la situation reste encore fragile et l'accompagnement de la Bibliothèque d'Alsace indispensable.

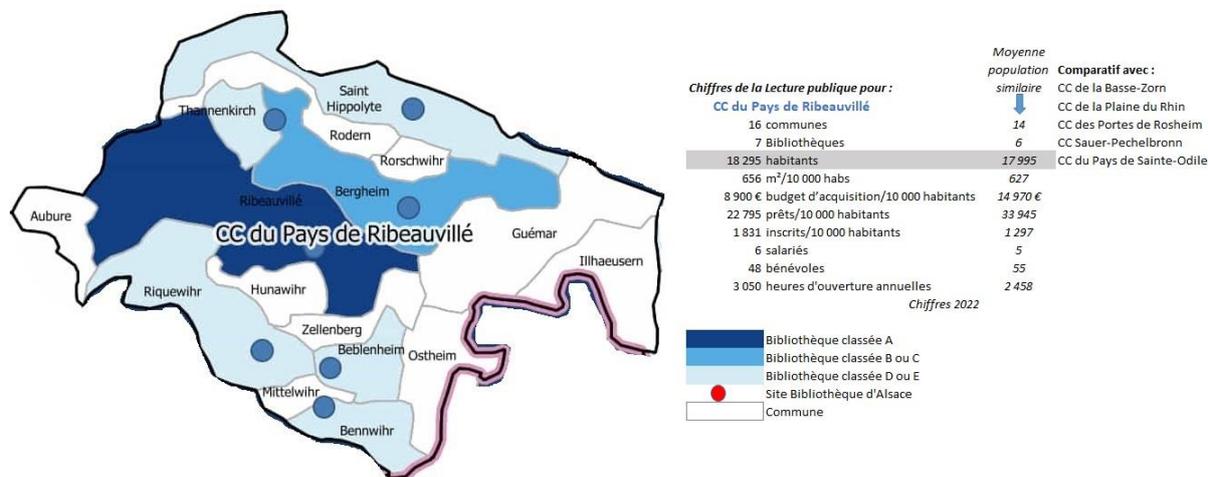
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, aura à accompagner les collectivités de l'intercommunalité dans la précision de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique. Elle leur proposera prioritairement :

1. De mettre en place dans les prochains mois des formes de coopération (interconnaissance des équipes, communication, programmation concertée d'animations, ...), préalable pertinent à un projet de mise en réseau intercommunal, en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux de lecture publique,
2. D'accompagner la réflexion des élus sur l'aménagement culturel du territoire (dimension intercommunale de Barr, avenir des bibliothèques à l'offre de services insuffisante), dans l'optique d'une coopération accrue entre équipements,

3. De mener une réflexion sur l'action des bénévoles : renouvellement d'équipes vieillissantes ou insuffisantes, formation initiale et continue, proposition de modèle de convention de bénévolat.

3.4.3 Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé



Forces

Le Pays de Ribeauvillé dispose de bibliothèques bien réparties sur l'ensemble de son territoire. La communauté de communes possède la compétence Culture, comprenant un pan d'actions en faveur des bibliothèques. La coopération entre elles se traduit par un programme concerté d'animations, dirigé principalement vers les 3-11 ans. Ce dernier est mené par un coordinateur réseau intercommunal dédié à l'animation culturelle, en charge du festival annuel « Livres en scène » qui se déroule dans toutes les communes ayant une bibliothèque. Le Pays de Ribeauvillé finance aussi tous les ans des spectacles pour chaque bibliothèque du territoire.

Faiblesses

Les bibliothèques sont de tailles diverses et certaines gérées par des bénévoles parfois peu formés. Cela entraîne notamment une proposition d'actions culturelles disparate sur le territoire. De plus, certains locaux sont à moderniser pour optimiser l'accueil du public.

Hormis la coopération via l'action culturelle, les bibliothèques ont toutes un fonctionnement différent (tarifs, conditions de prêts, types de documents proposés...), ce qui freine une coopération intercommunale en matière de lecture publique plus aboutie (carte commune, circulation des documents, ...).

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, proposera prioritairement aux collectivités de cette intercommunalité :

1. De les accompagner dans la mise en place de coopérations plus poussées pour encourager un possible réseau de lecture publique plus abouti,
2. De travailler ensemble à la mise en œuvre d'actions culturelles propres à leur structure par des formations destinées aux bénévoles, des conseils des médiateurs et des outils de médiation adaptés, en lien avec le coordinateur réseau en place,
3. De réfléchir à l'aménagement des espaces de chaque bibliothèque pour une optimisation des services et de l'accueil des publics grâce à un accompagnement spécifique.

3.4.4 Communauté de communes du Pays de Sainte-Odile (CCPSO)



Chiffres de la Lecture publique pour : CC du Pays de Sainte-Odile	Moyenne population similaire	Comparatif avec :
6 communes	14	CC de la Basse-Zorn
3 Bibliothèques	6	CC de la Plaine du Rhin
18 452 habitants	17 995	CC des Portes de Rosheim
642 m ² /10 000 hab	627	CC du Pays de Ribeauvillé
22 258 € budget d'acquisition/10 000 habitants	14 970 €	CC Sauer-Pechelbronn
67 781 prêts/10 000 habitants	33 945	
1 157 inscrits/10 000 habitants	1 297	
6 salariés	5	
24 bénévoles	55	
1 600 heures d'ouverture annuelles	2 458	

Chiffres 2022

	Bibliothèque classée A
	Bibliothèque classée B ou C
	Bibliothèque classée D ou E
	Site Bibliothèque d'Alsace
	Commune

Forces

La médiathèque d'Obernai constitue le grand atout de ce territoire. Très dynamique en terme d'actions culturelles, elle est la seule à disposer de personnels salariés et à proposer une offre documentaire diversifiée. La bibliothèque de Kräutergersheim a déménagé en octobre 2022 dans de nouveaux locaux au sein d'une maison de la santé : de nombreuses opportunités sont à saisir, notamment en terme de développement des publics et de partenariats à développer.

Faiblesses

Les villes moyennes ne bénéficiant historiquement pas de l'accompagnement des bibliothèques départementales, il n'y a eu jusqu'à présent que très peu de collaboration entre la Bibliothèque d'Alsace et la médiathèque d'Obernai : celle-ci sera à accentuer. Par ailleurs, **aucune coopération** n'existe à ce stade entre les trois bibliothèques de ce territoire, alors qu'elle serait très profitable en terme de mutualisation de moyens et de visibilité des services. La bibliothèque de Meistratzheim nécessiterait une forte redynamisation (travaux de rafraîchissement et de mise aux normes d'accessibilité, offre en matière d'animations) mais le projet de réaménagement a été repoussé car non prioritaire pour la commune ; la bibliothèque souffre aussi du peu de disponibilité des bénévoles. Elle partage avec la bibliothèque de Kräutergersheim les mêmes points de vigilance en matière d'horaires d'ouverture (4h/semaine, trop peu pour permettre un bon accès du service à la population) et de budgets d'acquisition (très insuffisants pour assurer une offre documentaire renouvelée et attractive), avec des répercussions sur le taux d'inscription (aux alentours de 9% alors que la moyenne nationale est de 16%).

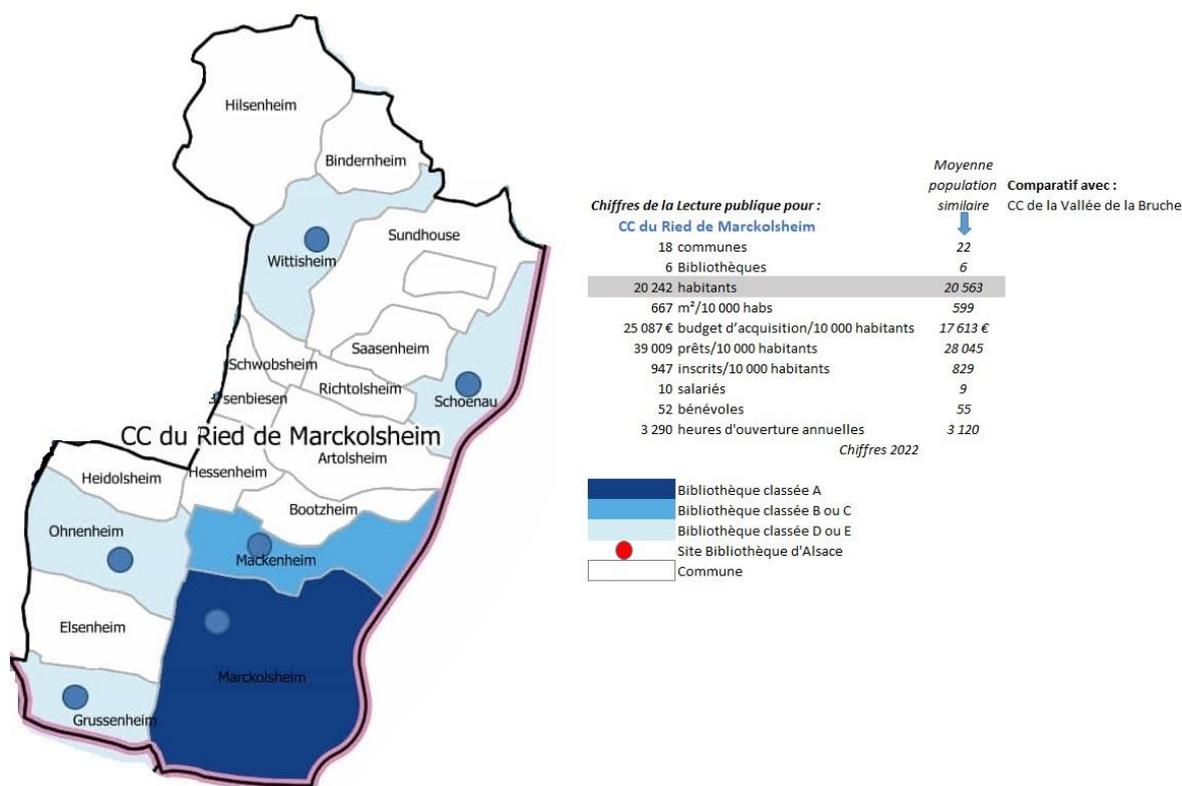
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace, actuellement peu sollicité par ce territoire, aura à accompagner les collectivités locales dans la précision de leurs objectifs en matière de développement de la lecture publique. Elle leur proposera prioritairement :

1. De définir le partenariat avec la médiathèque d'Obernai qui actuellement n'utilise pas les services de la Bibliothèque d'Alsace, avec proposition d'une offre sur mesure au plus près de ses besoins,

2. D'impulser dans les prochains mois une dynamique de coopération entre les bibliothèques, en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux de lecture publique,
3. D'accompagner en ingénierie le projet de réaménagement des locaux de la bibliothèque de Meistratzheim, en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de transformation des bibliothèques en lieux de vie, selon le calendrier de la commune.

3.4.5 Communauté de communes du Ried de Marckolsheim



Forces

Les deux médiathèques de Marckolsheim et Wittisheim forment depuis 2013 le **réseau intercommunal des Médiathèques du Ried** : mise en place de la gratuité (seul réseau d'Alsace gratuit), action culturelle dense avec des nouveautés permanentes (ludothèque, prêt de kits éducatifs durant les congés d'été, ...). Les quatre autres bibliothèques du territoire ne sont pas encore intégrées au réseau, mais le Contrat Territoire Lecture (CTL) 2021-2023 contribue à développer la coopération entre l'ensemble des bibliothèques (premières Nuits de la Lecture communes en 2022, animations sur l'ensemble du territoire). Toutes les bibliothèques affichent une action culturelle conséquente avec les publics scolaires et les partenaires des différentes communes, notamment avec le Réseau d'Animation Intercommunal.

Faiblesses

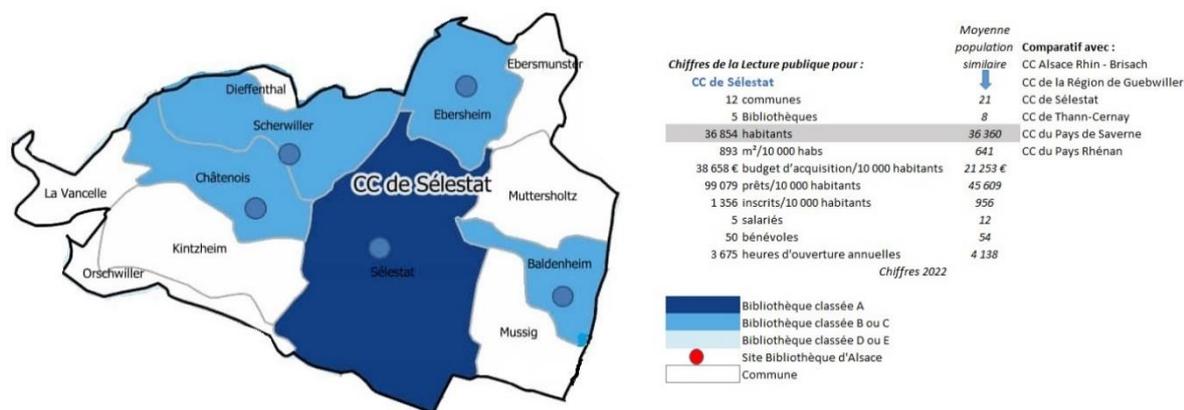
Des points de vigilance forts existent pour la bibliothèque de Schoenau : surfaces, horaires d'ouverture et budgets d'acquisition insuffisants, non informatisée, pas de responsable identifié au sein d'une équipe de bénévoles très démotivée. Un second souffle est à espérer avec le projet de déménagement dans de nouveaux locaux au printemps 2024. La clarification du statut administratif de la bibliothèque de Grussenheim (municipale mais dans les faits gérée par une association) sera nécessaire à la poursuite du partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace préconisant le statut municipal en régie directe ou à gestion déléguée à une association (avec mise en place d'une convention entre celle-ci et la mairie), pour mettre en œuvre le projet culturel de la commune

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace proposera prioritairement à l'intercommunalité :

1. D'accompagner dans les prochains mois le travail sur l'élargissement des actions en réseau, avec l'intégration éventuelle des bibliothèques n'en faisant pas encore partie, en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux de lecture publique,
2. De venir en soutien à la redynamisation des bibliothèques à l'offre de services trop fragile, notamment dans l'optique de l'intégration au réseau, et en accompagnant la réflexion des élus sur l'aménagement culturel du territoire,
3. De mener une réflexion sur l'action des bénévoles : renouvellement d'équipes, formation initiale et continue, temps de rencontre pour renforcer la cohésion d'équipe, développement du bénévolat de mission, proposition de modèle de convention de bénévolat.

3.4.6 Communauté de communes de Sélestat



Forces

Composé de la médiathèque de Sélestat et des quatre autres bibliothèques du territoire, le **réseau intercommunal** en place depuis 1997 se montre dynamique, ancré et performant. Une seule et même carte d'usager permet d'emprunter des documents dans l'ensemble du réseau. L'établissement intercommunal sur cinq sites comprend une équipe, une politique d'acquisition documentaire et d'animation culturelle concertée, avec une communication globale. Dotées de budgets d'acquisition leur permettant de renouveler leurs collections, les bibliothèques n'ont besoin que d'un accompagnement documentaire de la Bibliothèque d'Alsace ciblé (DVD et ponctuellement outils de médiation). Le portail commun donne accès à diverses ressources numériques. Et les services de conseillers numériques sont proposés dans toutes les bibliothèques du réseau, la lutte contre l'illectronisme étant l'un des objectifs prioritaires du réseau sélestadien.

Faiblesses

Un diagnostic culturel intercommunal réalisé en 2020 a pointé certaines faiblesses dans le réseau : une présence hors les murs à développer, un lien avec la Bibliothèque d'Alsace à construire (notamment sur le numérique), une visibilité de la lecture publique à renforcer vis-à-vis du public et des communes. Une mise en conformité avec la loi concernant l'accessibilité PMR est nécessaire dans les bibliothèques de Baldenheim et Scherwiller. Objet d'un débat au sein de la communauté de communes début 2023, la simplification des modalités d'inscription (plusieurs tarifs dont carte famille à 36 € qui peuvent réellement être un frein) - voire la gratuité - a été refusée : elle permettrait pourtant de gagner en lisibilité et accessibilité pour le public.

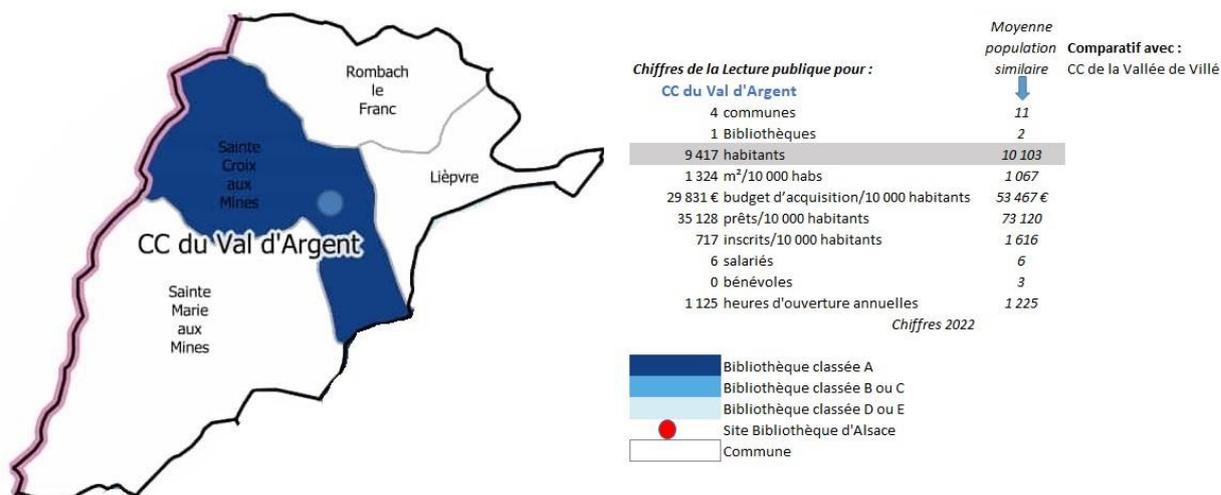
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace proposera prioritairement à l'intercommunalité :

1. De prendre part courant 2024 à la lutte contre l'illectronisme, en lien avec des objectifs Collectivité européenne d'Alsace en la matière,
2. De proposer en 2024 des rencontres avec d'autres réseaux de lecture publique afin d'échanger sur les pratiques et enjeux professionnels (développement des compétences, bibliothèques inclusives, fonds « Facile à lire », ...), en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux de lecture publique,
3. De poursuivre les services de la Bibliothèque d'Alsace au plus près des besoins (prêts ciblés de collections et d'outils de médiation, formation, participation aux

temps forts de la Collectivité européenne d'Alsace L'Alsace se (ra)conte et Décodage, ...), en appui à ce réseau soucieux de la qualité de service à la population.

3.4.7 Communauté de communes du Val d'Argent



Forces

Créée à l'échelle de la communauté de communes dans le cadre du dispositif haut-rhinois « médiathèques de bassin de vie », la **médiathèque intercommunale** basée à Sainte-Croix-aux-Mines est aussi un exemple réussi des effets bénéfiques d'un Projet Culturel de Territoire (PCT). Le PCT 2021-2024 repose sur trois objectifs : lever les freins à l'accès à la culture et au dialogue des cultures, promouvoir la richesse culturelle du territoire et renforcer la coopération culturelle. Le PCT sert aussi de levier politique et financier pour transformer la médiathèque en véritable tiers-lieu, investi par les habitants du territoire. C'est pourquoi le projet de réaménagement des espaces en 2024 prévoit l'installation d'un "Espace citoyen" au rez-de-chaussée de la médiathèque. Très active au cœur d'un Pôle culturel qui comprend également les Labs du Val d'Argent, lieu d'échanges autour des pratiques numériques, la médiathèque élabore chaque mois une programmation culturelle dense et élargie.

Faiblesses

Seule bibliothèque du territoire, la médiathèque du Val d'Argent peut se sentir isolée sur certains sujets professionnels et aurait besoin de développer des échanges avec d'autres établissements similaires. Elle gagnerait également en termes de lisibilité et d'accessibilité pour le public à simplifier sa politique tarifaire (actuellement six tarifs pratiqués). Une vigilance existe sur la charge de travail tendue de l'équipe composée de 4 salariées très sollicitées par la programmation culturelle. La difficile accessibilité en termes de transports en commun constitue un frein important à la fréquentation des services dont certains comme les Labs sont par ailleurs peu identifiés par le public.

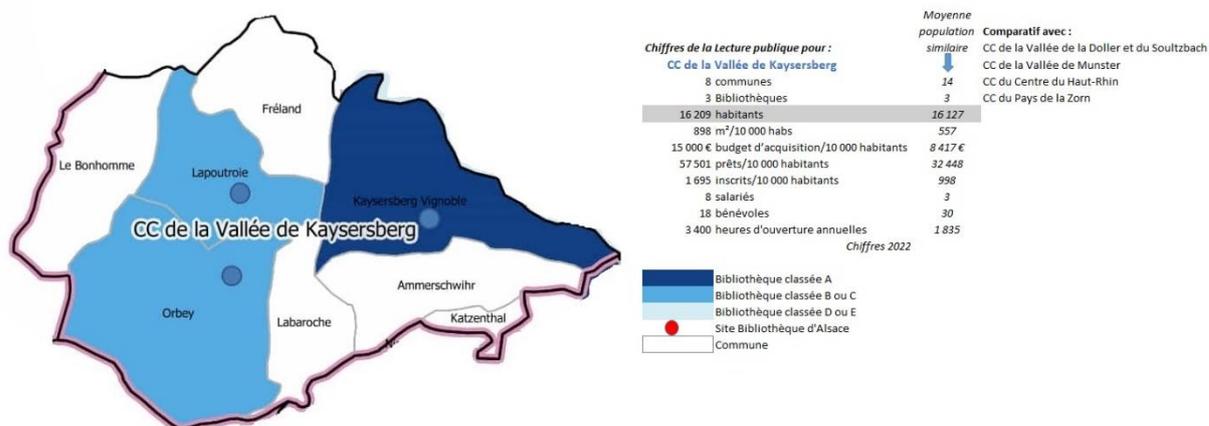
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace proposera prioritairement à l'intercommunalité :

1. D'apporter un soutien en ingénierie pour le nécessaire projet de réaménagement des espaces de la médiathèque, en fonction du calendrier des travaux de la communauté de communes (envisagé pour 2024-2025), en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de transformation des bibliothèques en lieux de vie,
2. De proposer des rencontres avec des établissements similaires en Alsace, afin d'échanger sur la programmation culturelle et les enjeux professionnels,

3. De poursuivre l'accompagnement à l'évolution de la médiathèque, par le développement des compétences des équipes et l'adaptation des ressources et services proposés.

3.4.8 Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg



Forces

La Vallée de Kaysersberg possède la compétence Culture, se traduisant par le soutien au développement d'un réseau de lecture publique sur le territoire. Elle porte ainsi la coopération entre les trois médiathèques du territoire : une médiathèque intercommunale et deux bibliothèques municipales. Un Projet Culturel Scientifique, Educatif et Social (PCSES) a été élaboré pour définir les orientations de la médiathèque intercommunale. Le réseau fonctionne avec une coordinatrice réseau, une carte unique, un catalogue mutualisé, une programmation en commun et des navettes régulières. Il propose une offre documentaire variée et qualitative, dont une ludothèque, et une riche programmation culturelle, y compris des actions hors les murs. Les médiathèques sont gérées par des salariés, aidés par des bénévoles. Actuellement un second Contrat Territoire Lecture (CTL) est en cours autour de la consolidation d'une politique documentaire concertée et de la gestion d'un fonds Facile à Lire.

Faiblesses

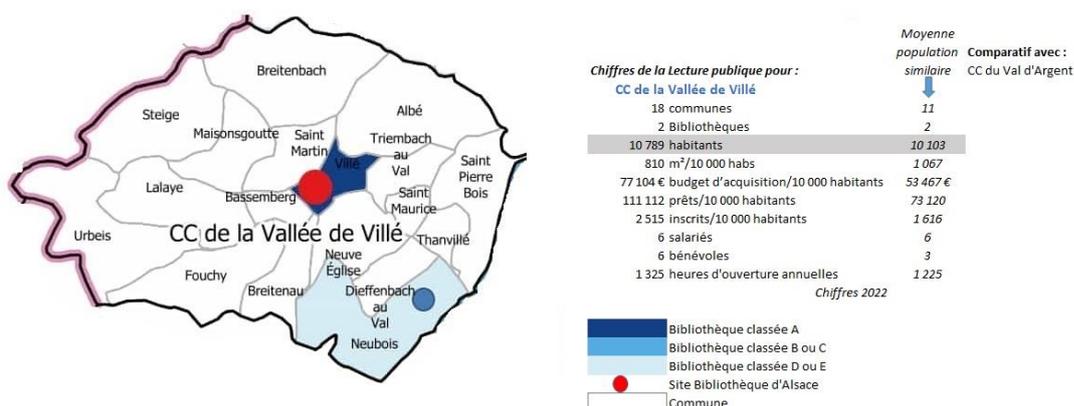
Le réseau datant de 2020 propose uniquement des actions culturelles dans les communes où se trouvent les établissements. Une différence de proposition est à constater entre la médiathèque intercommunale et les bibliothèques municipales, notamment causé par leur différence de moyens humains et en compétences (moins de 2 salariées et des bénévoles non formés dans les deux bibliothèques municipales).

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. La réalisation des objectifs et des actions du CTL en cours (participation au comité de pilotage avec adaptation de l'accompagnement de la Bibliothèque d'Alsace);
2. L'enrichissement des actions culturelles sur l'intercommunalité par la proposition de participation aux temps forts de la Bibliothèque d'Alsace et l'apport de conseils par les médiateurs, notamment dans les communes non dotées d'un équipement ;
3. La formation des bénévoles pour augmenter les compétences des équipes, notamment dans le domaine de l'action culturelle.

3.4.9 Communauté de communes de la Vallée de Villé



Forces

La **médiathèque de la Vallée de Villé** est l'un des six sites de la Bibliothèque d'Alsace, ouverte aux publics comme aux bibliothèques accompagnées à l'occasion d'échanges documentaires. Dotée de beaux locaux au sein d'un bâtiment intercommunal, elle est l'un des acteurs culturels incontournables de la vallée avec un riche programme d'animations. Dans et hors les murs, elle mène un travail de médiation essentiel avec les partenaires culturels, éducatifs et sociaux du territoire : MJC Le Vivarium, structures petite enfance, écoles et collège, EHPAD.

Faiblesses

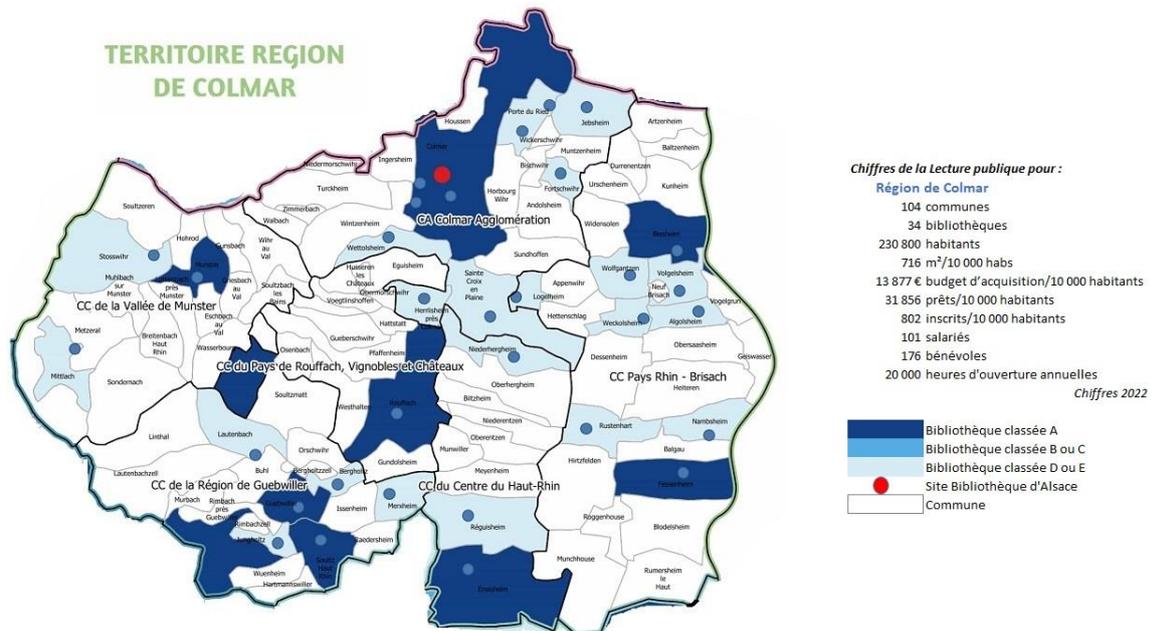
La seule autre bibliothèque de la vallée se trouve à Neubois, tenue uniquement par des bénévoles peu nombreux et peu formés, non informatisée et dotée d'un budget d'acquisition insuffisant. Ses modalités de fonctionnement et de communication avec la mairie sont à formaliser. L'articulation avec la médiathèque reste à construire, de même que la mise en place d'un Projet Culturel, Scientifique, Educatif, et Social (PCSES) qui permettra de clarifier les objectifs en matière de lecture publique tant pour la médiathèque que pour la bibliothèque.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action de la Bibliothèque d'Alsace proposera prioritairement à l'intercommunalité :

1. De mener dans les prochains mois une réflexion sur l'action des bénévoles de la bibliothèque de Neubois : renouvellement de l'équipe, formation initiale et continue, proposition de modèle de convention de bénévolat,
2. D'impulser en 2024 une dynamique de coopération entre la médiathèque de Villé et la bibliothèque de Neubois (actions communes autour des grands événements nationaux type Nuits de la lecture par exemple), en lien avec l'objectif Collectivité européenne d'Alsace de structuration des réseaux de lecture publique,
3. De mettre en place un PCSES afin de préciser les objectifs en matière de développement de la lecture publique sur le territoire.

3.5 TERRITOIRE REGION DE COLMAR



Forces

Le territoire Région de Colmar possède plusieurs grands établissements au dynamisme reconnu dans son périmètre. Dans le cadre de la compétence Lecture publique de leurs communautés de communes, les médiathèques de Munster et Rouffach proposent une riche offre documentaire (multimédia, grainothèque, jeux vidéo,...) et un programme ambitieux d'actions culturelles, y compris hors les murs dans les communes voisines. La communauté de communes de la Région de Guebwiller présente deux établissements municipaux qui rayonnent sur les communes alentour : la médiathèque de Guebwiller qui a fêté ses vingt-cinq ans en 2022 et la médiathèque de Soultz-Haut-Rhin qui fait partie du nouveau pôle culturel 360, ouvert en 2022. Une riche offre de Lecture publique est aussi présente dans le réseau des bibliothèques de Colmar, tant par la diversité de leurs collections ou leur programme culturel. Elles portent le Festival du Livre, gratuit pour tous.

Ces dernières années, la médiathèque d'Ensisheim et la bibliothèque de Niederhergheim ont apporté une nouvelle dynamique sur la communauté de communes du Centre Haut-Rhin : offre documentaire complète, programmation culturelle variée et médiation numérique innovante autour d'une Micro-folie.

Le taux de fréquentation des bibliothèques est globalement satisfaisant. L'arrêt du médiabus suite à la pandémie de COVID-19 en 2020 a accéléré l'émergence de projets, par exemple à Wintzenheim dans Colmar Agglomération.

Faiblesses

Le territoire présente de grandes disparités géographiques dans la répartition des bibliothèques. Certaines zones, notamment les vallées vosgiennes, sont peu dotées d'établissements de lecture publique. Quant aux communautés de communes du Centre du Haut-Rhin ou Alsace Rhin Brisach, elles possèdent peu de bibliothèques par rapport à leur nombre de communes.

De grandes différences de services sont aussi à constater sur le territoire. A côté des médiathèques, les bibliothèques uniquement gérées par des bénévoles proposent des horaires d'ouvertures réduits -voire très réduits- et ne développent pas d'actions

culturelles. Ce repli sur la mission de prêt de documents rend difficile le renouvellement des bénévoles, souvent davantage attirés par l'action culturelle, ... et celui des usagers qui attendent une offre culturelle plus étoffée.

Malgré des liens ponctuels entre certaines bibliothèques, il n'y a actuellement pas de coopération formalisée sur ce territoire.

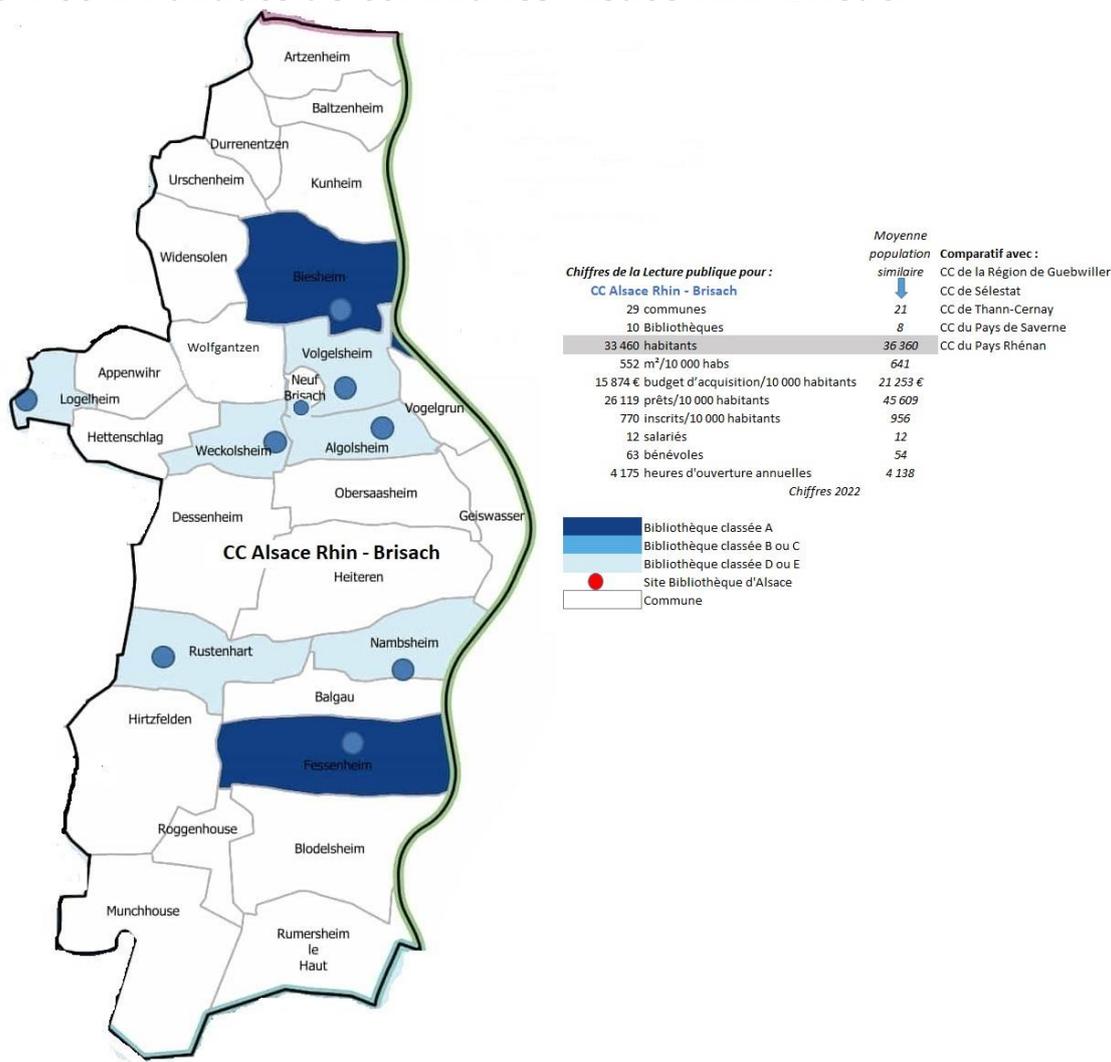
Enjeux

La Bibliothèque d'Alsace continuera de soutenir les bibliothèques gérées par les bénévoles en les formant, en leur mettant des ressources à disposition, en les aidant à gérer leur bibliothèque et en les accompagnant sur la mise en œuvre d'actions culturelles, essentielles pour leur attractivité.

Elle restera un soutien pour l'évolution des grands établissements, en adaptant son offre de services et de ressources documentaires.

La Bibliothèque d'Alsace facilitera la rencontre et l'échange de pratiques entre les bibliothèques d'une même communauté de communes, pour accompagner la coopération puis l'émergence de réseaux intercommunaux.

3.5.1 Communauté de communes Alsace Rhin Brisach



Forces

Alsace Rhin Brisach est la communauté de communes comportant le plus de bibliothèques sur le Territoire Région de Colmar. Deux médiathèques proposent des collections multi-supports ainsi qu'une riche programmation d'actions culturelles, en lien avec les partenaires culturels, éducatifs et sociaux du territoire. Par leur offre de qualité, elles rayonnent sur plusieurs communes autour de leur commune d'implantation. Originalité en Alsace, les communes limitrophes contribuent au budget de fonctionnement de la médiathèque de Biesheim, héritage du dispositif haut-rhinois « médiathèque de secteur » à l'origine de sa création. De plus petites bibliothèques, grâce au renouvellement de bénévoles, arrivent à fédérer un public en proposant de nouvelles possibilités d'exploiter les espaces (goûter, jeux), de nouveaux services (présence hors les murs de la bibliothèque de Namsheim dans différents RPI en dehors de la commune) et/ou des actions culturelles en direction de la jeunesse et des adolescents.

Faiblesses

Il y a de grandes disparités dans les services proposés par les bibliothèques, avec notamment une offre très insuffisante à Neuf-Brisach. Hormis les médiathèques de Biesheim et Fessenheim, les autres établissements sont tenus par des bénévoles peu nombreux et/ou peu disponibles, entraînant un manque de dynamisme de ces bibliothèques et une absence d'action culturelle. Bien que la plupart ont de belles surfaces à exploiter, leurs horaires d'ouverture restreints et le manque de signalisation extérieure

ne permettent pas une grande fréquentation. La bibliothèque de Volgelsheim a fermé ses portes fin mai 2023, faute de bénévoles et de publics.

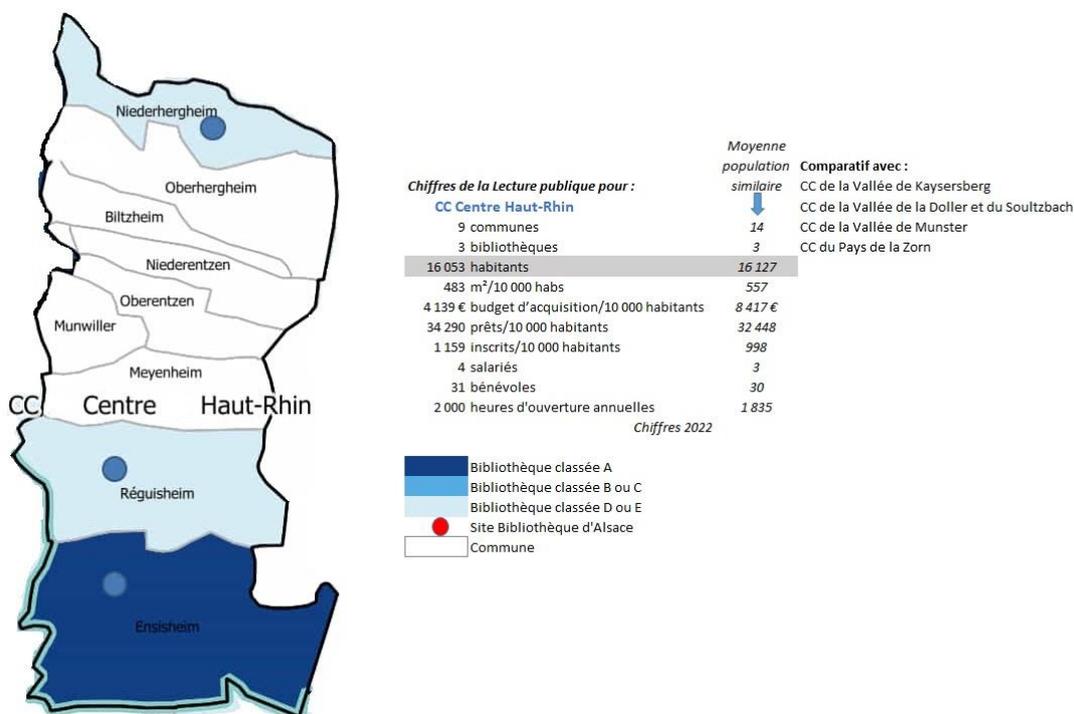
Les bibliothèques de la communauté de communes Alsace Rhin-Brisach sont concentrées au centre du territoire, avec des zones blanches au Nord et au Sud. Il n'y a pas de coopération entre les bibliothèques actuellement sur le territoire, ni de volonté politique exprimée sur une possible collaboration, alors que certaines bibliothèques se trouvent dans des communes participant au financement de la médiathèque de Biesheim.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. L'interconnaissance entre les différentes structures pour envisager une possible coopération, autour de l'action culturelle dans l'ensemble de la communauté de communes ;
2. La redynamisation des plus petites bibliothèques par l'accompagnement à la formulation d'objectifs politiques pour répondre aux besoins des habitants ;
3. La montée en compétence des bénévoles, par la formation et le soutien en ingénierie et en médiation, afin d'enrichir leurs services et leurs propositions d'actions culturelles.

3.5.2 Communauté de communes Centre Haut-Rhin (CCHR)



Forces

Les deux médiathèques sont des bâtiments récents, avec des équipes mixtes (salariés et bénévoles). Elles sont dynamiques et proposent une forte programmation d'animations avec divers partenaires culturels, éducatifs et sociaux du territoire (écoles, EHPAD, RAM). Toutes d'eux disposent de salles de spectacles, leur permettant de devenir le lieu privilégié de rencontres culturelles de leur commune. La médiathèque d'Ensisheim possède un bon fonds de jeux vidéo ; son insertion dans un centre culturel favorise une médiation innovante, par exemple avec les possibilités qu'amène la Micro-folie, dispositif porté par le Ministère de la Culture donnant accès à un musée numérique, installé dans leur structure.

Faiblesses

La CCCHR présente cependant peu de structures de lecture publique sur son territoire, trois établissements communaux sur les neuf communes, dont quatre ne sont pas limitrophes avec une commune disposant d'une bibliothèque. De plus, les niveaux de services sont hétéroclites. La bibliothèque de Réguisheim est un petit établissement géré par une association. Son statut municipal est à clarifier. Bien qu'elle dispose d'un bel espace, peu d'actions culturelles sont organisées et peu de liens sont mis en place avec les autres associations à proximité, dont la ludothèque associative de la commune.

De par leur éloignement et leur niveau de services différents, les bibliothèques n'ont aucun contact entre elles. Il n'y a actuellement pas de coopération intercommunale, ni de projet de collaboration en cours.

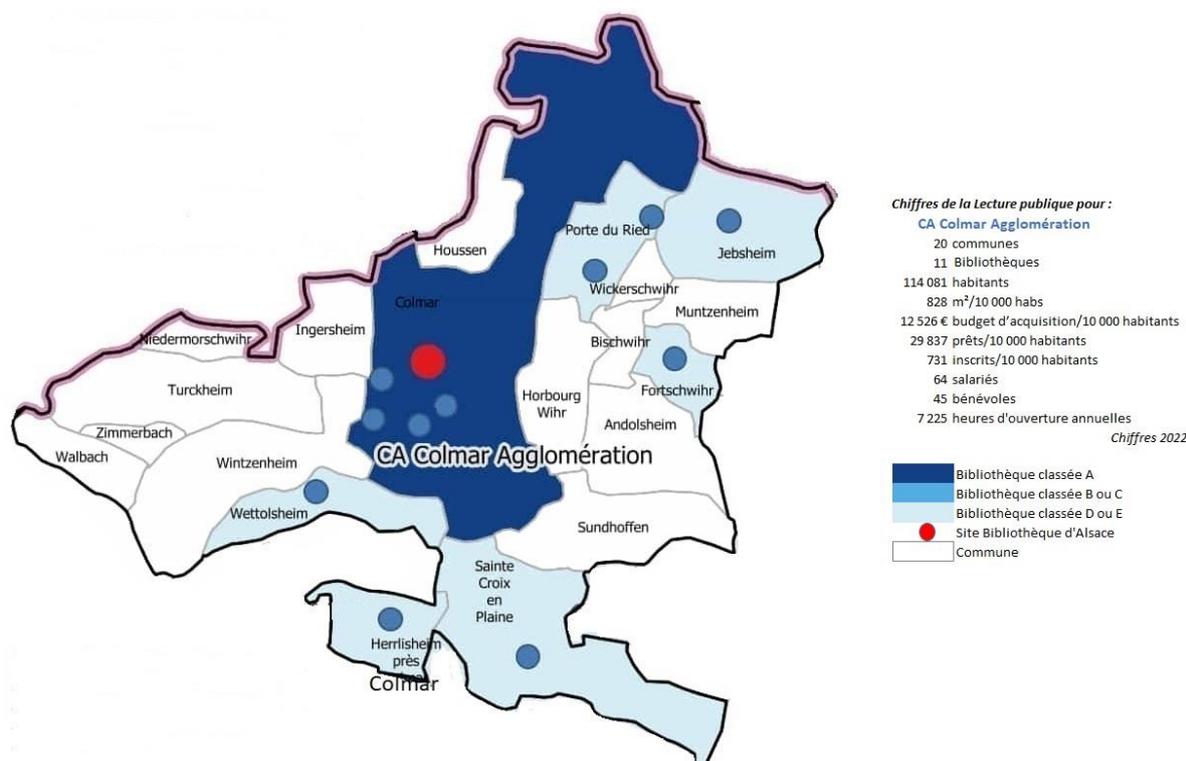
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. La mise en relation des bibliothèques, afin de créer une dynamique de coopération bénéfique à chaque niveau de bibliothèques sur le territoire.

2. L'accompagnement de la municipalité de Réguisheim pour la clarification du statut et du fonctionnement de la bibliothèque municipale (services, partenariats).
3. Le développement de l'action culturelle, notamment par le biais de conseils pour la bibliothèque, de possibilité d'emprunts d'outils numériques aux médiathèques et de propositions de participation aux temps forts de la Bibliothèque d'Alsace à toutes les bibliothèques.

3.5.3 Colmar Agglomération



Forces

Le territoire de Colmar Agglo dispose de 11 bibliothèques réparties sur tout le territoire. La Ville de Colmar dispose d'un réseau de quatre équipements : médiathèque centrale, médiathèques de proximité et bibliothèque d'étude avec espace muséographique. Les fonds circulent entre les équipements ; la programmation culturelle est variée avec un temps fort : le festival du livre. Hors la Ville de Colmar, seules deux autres bibliothèques ont des salariés à temps partiel. La bibliothèque de Fortschwihr est gérée par une salariée à 30%, elle peut cependant proposer des animations régulières grâce à la participation de l'association « La Bouquinette ». La bibliothèque de Jepsheim a fait peau neuve en 2022 dans un nouveau local chaleureux et adapté ; elle est tenue par deux conseillères municipales et une équipe de bénévoles et dispose du soutien d'une salariée à hauteur de 17%.

Il y a à ce jour un projet de création de deux relais-lecture à Wintzenheim permettant d'ajouter une offre supplémentaire de lecture publique sur le côté ouest de la communauté d'agglomération.

Faiblesses

Hors ville de Colmar, la plupart des bibliothèques gérées par des bénévoles ont des locaux à moderniser ; leurs services se limitent en majorité au prêt de livres, sans ouverture sur le numérique ou autres supports et programment peu ou pas du tout d'actions culturelles. Pour certaines bibliothèques, cela amène un très faible taux de fréquentation.

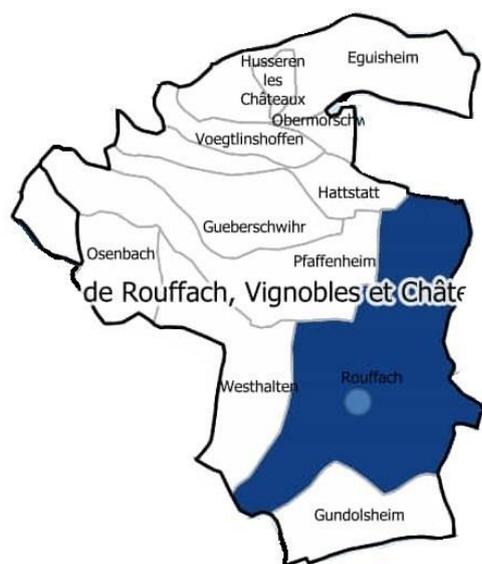
Il n'y a pas de coopération entre les bibliothèques. Même les deux bibliothèques de la commune nouvelle Porte du Ried ne collaborent pas, notamment à cause de leur statut différent : l'une est municipale, l'autre associative.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. L'interconnaissance des différentes structures de lecture publique pour créer une dynamique de coopération ;
2. La montée en compétence des bénévoles dans l'action culturelle et dans le numérique, via des formations, des conseils par des médiateurs et des outils adaptés ;
3. La création ou la transformation des espaces des bibliothèques en « lieux de vie » et d'échanges dans la commune, notamment le projet de relais lecture en cours à Wintzenheim.

3.5.4 Communauté de communes de Rouffach, Vignobles et Châteaux (PAROVIC)



Chiffres de la Lecture publique pour :

CC du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux	Moyenne population similaire	Comparatif avec : CC de la Vallée de Saint-Amarin
11 communes	13	
1 Bibliothèques	2	
12 963 habitants	12 623	
617 m ² /10 000 hab	562	
26 136 € budget d'acquisition/10 000 habitants	21 079 €	
51 681 prêts/10 000 habitants	30 321	
1 043 inscrits/10 000 habitants	848	
6 salariés	5	
0 bénévoles	5	
1 150 heures d'ouverture annuelles	1 100	

Chiffres 2022

	Bibliothèque classée A
	Bibliothèque classée B ou C
	Bibliothèque classée D ou E
	Site Bibliothèque d'Alsace
	Commune

Forces

L'intercommunalité gère la seule médiathèque du territoire, créée grâce aux orientations définies par la Charte intercommunale de développement et d'aménagement de la communauté de communes, signée avec l'ancien Département Haut-Rhin. La médiathèque de Rouffach, gérée par des salariés, est dynamique et active sur tout le territoire. Elle propose des collections récentes, ainsi qu'une ludothèque active, une grainothèque et une bouturothèque. Sa riche programmation culturelle, environ une cinquantaine de rendez-vous dans l'année, comprend des actions hors les murs dans toutes les communes du territoire. La médiathèque accueille toutes les écoles de la communauté de communes et intervient en proposant des animations auprès de structures sociales du territoire.

Faiblesses

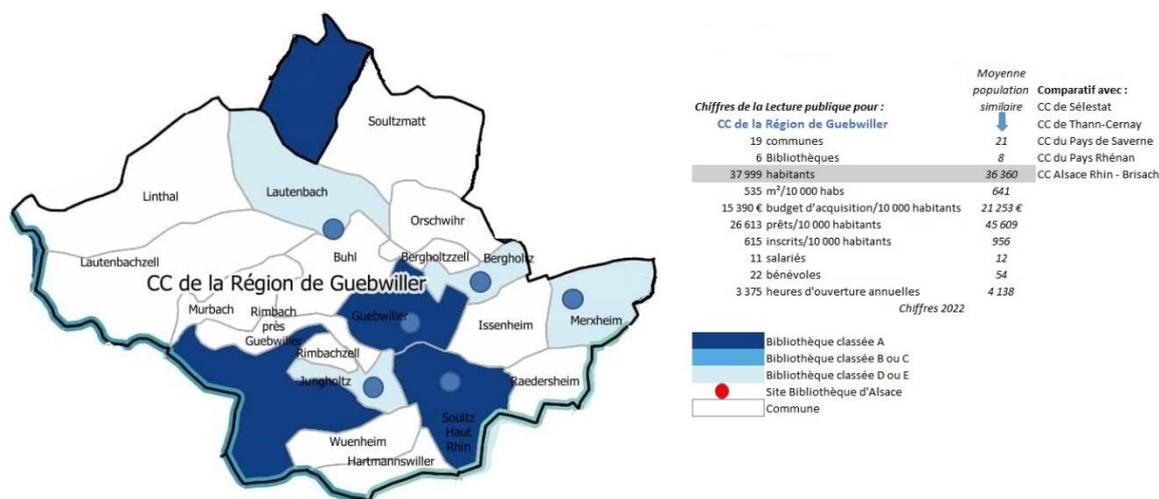
Unique établissement de lecture publique sur le territoire, la médiathèque a pour mission de proposer des services pour l'ensemble des habitants de la communauté de communes, or le nombre de salariés limité en comparaison de la population sur le territoire peut freiner les possibilités.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera à cette intercommunalité de l'accompagner prioritairement sur :

1. La continuation de l'évolution du personnel salarié en proposant des formations spécifiques, par exemple sur de nouvelles formes d'animations à mettre en place dans leur structure ;
2. La mise à disposition de matériel innovants pour leurs médiations au quotidien ou événementiel, dont les outils de médiation numériques (popfab, mashup table) ;
3. L'accompagnement de l'équipe pour limiter leur isolement via des rencontres entre pairs ou avec de potentiels partenaires organisées par la Bibliothèque d'Alsace.

3.5.5 Communauté de communes de la Région de Guebwiller



Forces

Il y a plusieurs types de bibliothèques sur la communauté de communes de la Région de Guebwiller. Les médiathèques de Guebwiller et Sultz-Haut-Rhin proposent des espaces accueillants, une offre documentaire multi-support et une programmation culturelle variée, dans et hors les murs. En 2022, la médiathèque de Sultz a intégré le 360, nouveau pôle culturel de la commune. L'attractivité de ces deux établissements dépassent les limites communales.

Faiblesses

Il y a une disparité entre les différentes bibliothèques de la communauté de communes. Hormis les deux médiathèques, les autres bibliothèques sont uniquement gérées par des bénévoles et ne proposent pas d'actions culturelles ou d'animations en direction des établissements scolaires avec lesquels elles sont en relation. Il n'y a pas de coopération entre les bibliothèques et pas de projet de mise en réseau à venir.

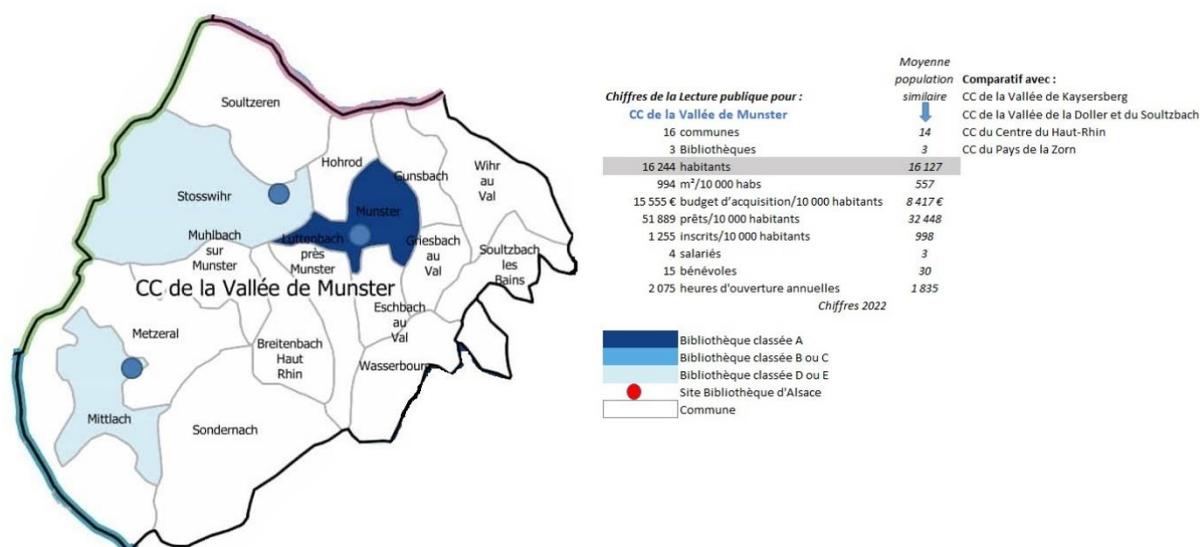
Globalement la fréquentation des bibliothèques sur le territoire est inférieure à la moyenne nationale.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. La mise en relation de toutes les bibliothèques de l'intercommunalité en vue de réfléchir aux possibilités de coopération entre ces établissements de lecture publique d'envergure différente ;
2. L'accompagnement des bénévoles dans leur montée en compétences par la formation initiale, mais aussi des formations dans la médiation pour ainsi leur permettre de créer des actions culturelles dans leur bibliothèque ;
3. La transformation des bibliothèques en lieux permettant la convivialité et la mise en place d'actions culturelles, répondant ainsi aux besoins actuels de la population.

3.5.6 Communauté de communes de la Vallée de Munster (CCVM)



Forces

La CCVM possède la compétence « Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs ». La seule médiathèque du territoire est intercommunale. Elle présente une riche offre documentaire, y compris numérique et une grainothèque. Elle propose une programmation d'actions culturelles pour tous les publics, avec des partenaires culturels, éducatifs et sociaux du territoire, par exemple le parc naturel régional des Ballons des Vosges.

La CCVM participe aussi au financement des deux autres bibliothèques près des limites ouest de la communauté de communes.

Faiblesses

Les deux bibliothèques municipales sont gérées par des bénévoles pour la plupart non formés. La bibliothèque de Stosswihr propose quelques animations. Celle de Mittlach n'a aucune programmation culturelle, elle ne touche plus les scolaires depuis la fermeture de l'école du village.

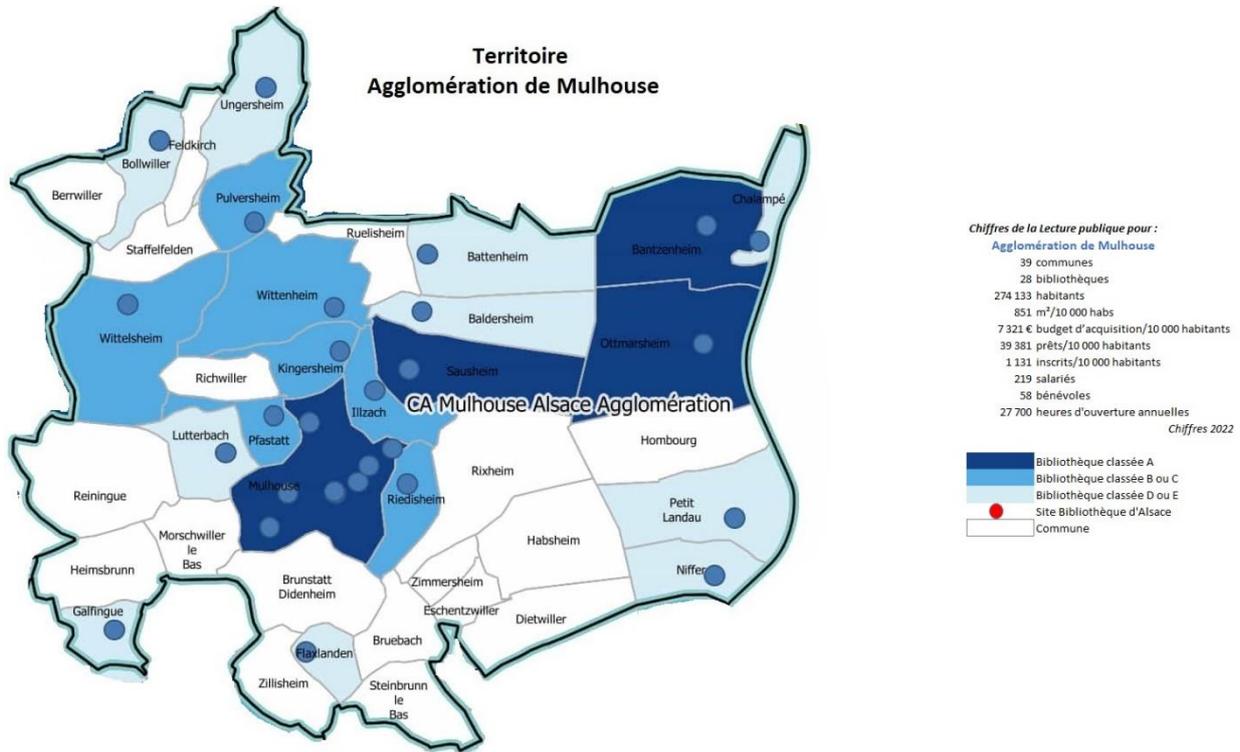
Les deux bibliothèques ont la possibilité d'inscrire leurs actions culturelles dans un même programme d'animations intercommunal, mais il n'y a pas d'autres forme de coopération entre les bibliothèques de la communauté de communes. Il n'y a actuellement pas de projet de mise en réseau.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. L'accompagnement des bénévoles de Mittlach dans la proposition de services supplémentaires, dont de l'action culturelle, à la population et aux scolaires (conseils, formations, promotion des outils de médiation) ;
2. La réflexion autour d'une coopération intercommunale plus poussée entre les bibliothèques ;
3. La formulation d'objectifs en lecture publique sur l'ensemble de l'intercommunalité, qui pourrait éventuellement bénéficier du soutien de l'Etat à travers un Contrat Territoire Lecture.

3.6 TERRITOIRE AGGLOMERATION DE MULHOUSE



Forces

Le territoire Agglomération de Mulhouse possède de nombreuses bibliothèques, assurant une offre de lecture publique en proximité.

La Ville de Mulhouse possède un réseau de bibliothèques avec une riche offre de services, en termes de collections et d’animations. Elles sont actuellement engagées dans un Contrat Territoire Lecture (CTL), dont les trois axes stratégiques visent à développer la médiation hors les murs : favoriser la médiation avec les habitants mulhousiens éloignés des établissements de la lecture publique, rencontrer les professionnels des bibliothèques autour de Mulhouse et proposer des actions aux publics empêchés.

Un bibliobus est géré par Mulhouse Alsace Agglomération. Il passe dans une dizaine de communes essentiellement non pourvues d’une bibliothèque, ainsi que dans les écoles de Mulhouse.

Sur le territoire, de nombreuses bibliothèques sont gérés par des professionnels. Elles proposent des collections tous supports et des actions culturelles pour tous les publics, dans et hors les murs, en lien avec des partenaires culturels, éducatifs et sociaux du territoire.

Une première rencontre des bibliothèques du territoire a été organisée début 2023 par la Bibliothèque d’Alsace afin de faciliter l’interconnaissance et la coopération entre les équipes.

Faiblesses

Les bibliothèques proposent des niveaux de services très différents selon les communes, tant pour les collections que pour les actions culturelles.

Plusieurs bibliothèques manquent de personnels, de superficie ou de budget d'acquisition de collections pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population de leur commune respective. Les habitants de ces communes ne bénéficient pas d'une offre culturelle complète, dans des bibliothèques qui devraient pourtant être des lieux de vie et de débats.

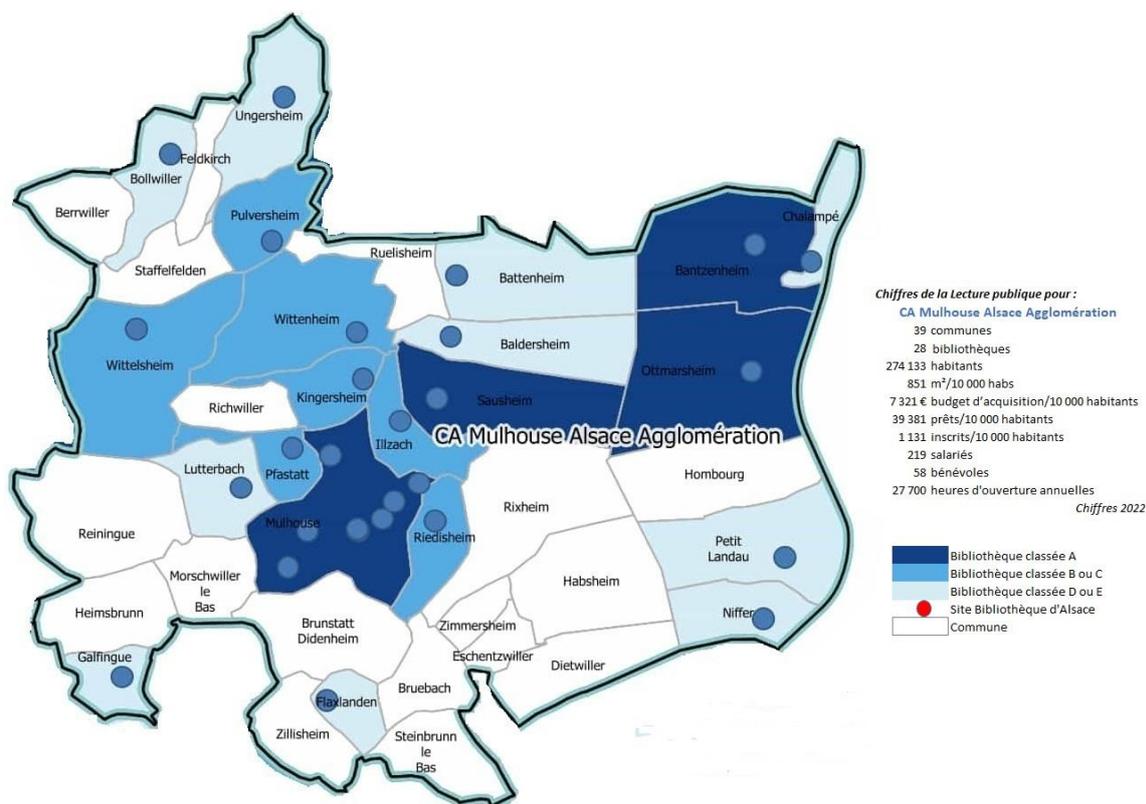
En conséquence, il y a un taux de fréquentation plus bas que la moyenne nationale.

Enjeux

La Bibliothèque d'Alsace continuera d'apporter son expertise et son aide en termes de gestion, de ressources documentaires et de médiation. Elle facilitera le développement des compétences des salariés et bénévoles, sur des domaines larges ou plus spécifiques.

La Bibliothèque d'Alsace organisera la rencontre entre les équipes des différentes bibliothèques afin de permettre l'interconnaissance puis la coopération entre eux.

3.6.1 Mulhouse Alsace Agglomération



Forces

Les bibliothèques couvrent tout le territoire de l'agglomération de Mulhouse, amenant une offre riche en lecture publique.

Il y a une très forte demande de la population de pouvoir accéder à la lecture publique ce qui a amené plusieurs ouvertures : en 2020, Baldersheim a lancé une expérimentation de bibliothèque dans une agence postale, Battenheim a ouvert en 2022. Plusieurs réaménagements de bibliothèques ont eu lieu ou sont en projet, pour répondre aussi aux nouveaux besoins du publics (Flaxlanden en 2023, en projet : Bantzenheim, Illzach, Wittenheim).

La Ville de Mulhouse présente par ailleurs un réseau de 7 bibliothèques. Un Contrat Territoire Lecture au niveau municipal est en cours avec un axe pour s'ouvrir vers les autres bibliothèques du territoire M2A.

Faiblesses

Il n'y a cependant pas de coopération intercommunale formalisée et peu de liens entre les bibliothèques, hormis une coordination d'animations non formelle entre un nombre limité de bibliothèques.

On observe aussi de grandes disparités entre les bibliothèques. Les équipes de bénévoles n'ont pas la possibilité d'offrir les mêmes prestations que les équipes de salariés, il y a notamment un manque d'actions culturelles dans plusieurs de ces bibliothèques. Globalement, les bibliothèques sont sous-dimensionnées au regard du nombre d'habitants ; les budgets et équipes sont en baisse alors que la situation sociale des habitants se dégrade.

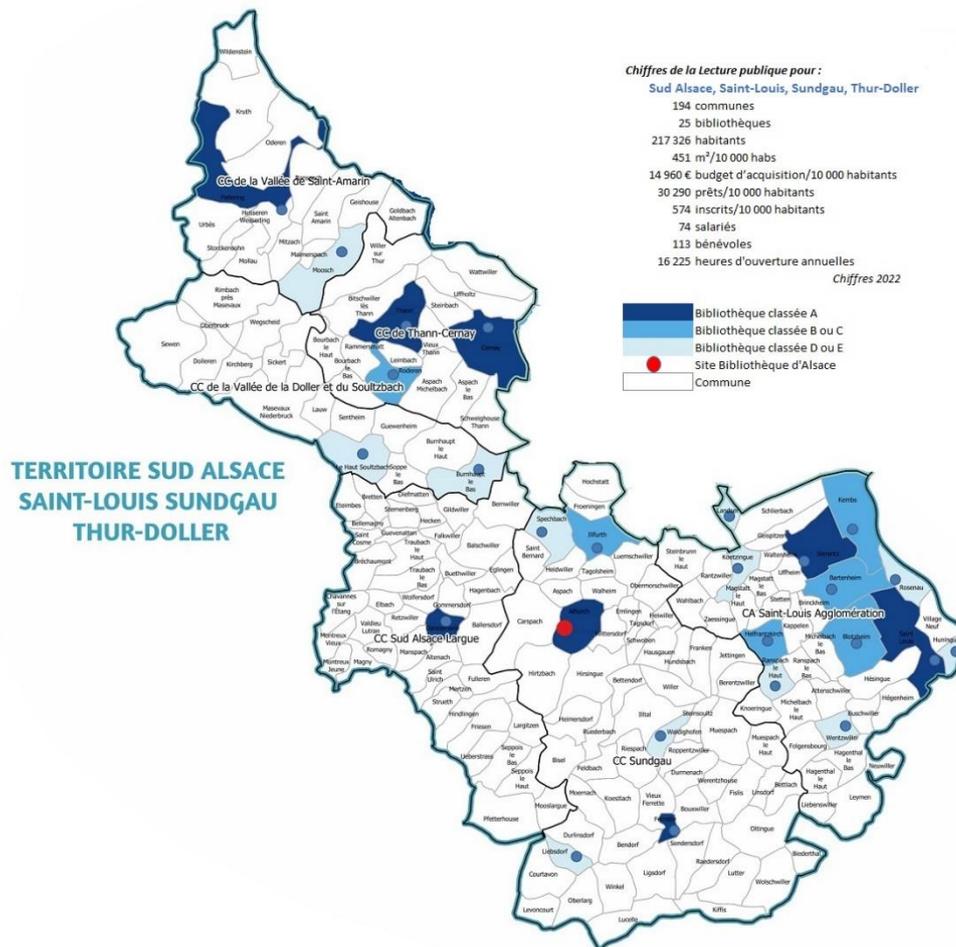
La fréquentation est globalement en dessous de la moyenne nationale.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. La poursuite des rencontres des bibliothèques de l'intercommunalité afin de renforcer l'interconnaissance entre les différentes équipes et de favoriser une dynamique d'innovation dans les services proposés au public ;
2. L'accompagnement des différents projets d'aménagement des bibliothèques par le service Ingénierie afin de proposer des espaces et des services adaptés à leur commune, à leurs objectifs et à leurs publics ;
3. L'accompagnement des équipes pour monter en compétence sur l'aspect médiation notamment numérique, via des conseils personnalisés, des outils et des formations.

3.7 TERRITOIRE SUD ALSACE SAINT-LOUIS SUNDGAU THUR-DOLLER



Forces

Le territoire Sud Alsace Saint-Louis Sundgau Thur-Doller comprend deux réseaux intercommunaux. La communauté de communes de Thann-Cernay possède un réseau comprenant deux médiathèques intercommunales et une bibliothèque communale. Ces établissements de lecture publique (ELP) proposent une carte et un catalogue communs et travaillent avec le même logiciel. Les médiathèques de Thann et de Cernay constituent un seul établissement implanté sur deux sites, avec une directrice, une équipe, une collection et un riche programme d'actions culturelles qui se répond d'un site à l'autre. Une Micro-folie, dispositif de musée numérique porté par le Ministère de la Culture, vient d'être installée à Thann, en lien avec la commune. Un autre réseau intercommunal relie une partie des bibliothèques de l'agglomération de Saint-Louis : système informatique et un portail partagé, collections et une programmation culturelle variées.

Outre les réseaux intercommunaux, deux communautés de communes sont impliquées dans le fonctionnement de médiathèques. La médiathèque de Fellingering portée par la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin propose une offre documentaire complète et un programme d'actions culturelles étoffé. La médiathèque du Sundgau, site de la Bibliothèque d'Alsace en partenariat avec la Communauté de communes du Sundgau, a un rayonnement qui déborde sur les intercommunalités voisines. La communauté de

communes du Sundgau a ouvert la médiathèque intercommunale de Ferrette en septembre 2023.

Par ailleurs, un projet va bientôt faire disparaître une des dernières zones blanches d'Alsace. La communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach réfléchit à la création d'un pôle culturel intercommunal comprenant médiathèque et école de musique à Masevaux.

Faiblesses

Malgré des réseaux ou équipements intercommunaux, le territoire Sud Alsace Saint-Louis Sundgau Thur-Doller est le territoire le moins bien doté en lecture publique en Alsace. La communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach est toujours considérée comme zone blanche : les trois équipements du territoire sont sous-dimensionnés par rapport à la population desservie et proposent une faible offre de services (deux des bibliothèques ne font pas d'actions culturelles).. La communauté de communes Sud Alsace Largue est seulement dotée d'un équipement municipal dans le bourg-centre, les autres communes ne possèdent pas de bibliothèque.

Ce maillage incomplet offre par ailleurs des niveaux de services disparates : des médiathèques avec salariés et services variés côtoient des bibliothèques souvent gérées par des bénévoles qui proposent seulement du prêt de livres, sans médiation numérique, sur des plages horaires limitées. Les équipes sont trop réduites ou pas assez formées, dans plusieurs bibliothèques, rendant toute médiation difficile.

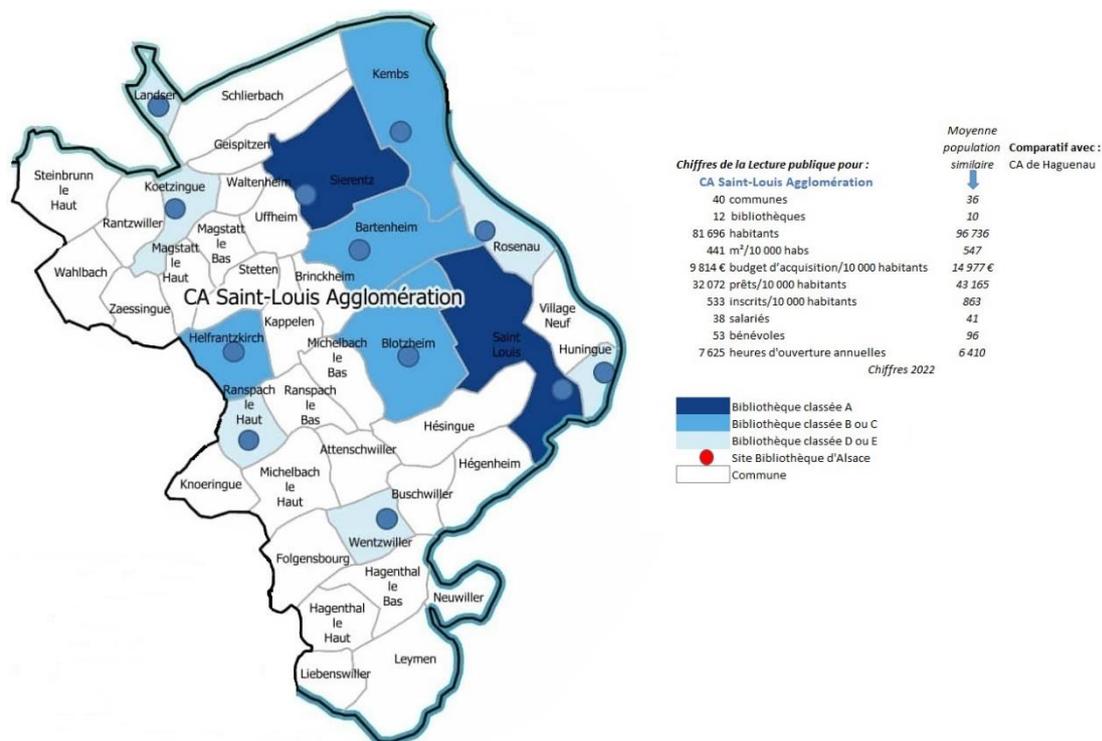
Enjeux

La Bibliothèque d'Alsace accompagnera les projets municipaux et intercommunaux permettant d'obtenir un maillage adapté au territoire.

Elle continuera d'accompagner les bibliothèques dans leur évolution nécessaire en lieux de vie et de débats, tout en proposant des services adaptés aux établissements et réseaux intercommunaux.

Elle se mobilisera aussi pour faciliter l'interconnaissance et la coopération entre bibliothèques d'une même communauté de communes, afin de renforcer ou mettre en place de nouveaux réseaux intercommunaux.

3.7.1 Saint-Louis Agglomération



Forces

Saint-Louis Agglomération dispose de 12 bibliothèques sur son territoire, principalement animées par des salariés, dont quatre médiathèques avec de riches collections. Les salariés et bénévoles de ce territoire sont dynamiques et motivés : leur programmation culturelle et leurs partenariats sont variés et/ou plusieurs réflexions d'amélioration des services sont en cours (augmentation des horaires d'ouverture, projet de rénovation, mise en place de nouveaux partenariats). Une partie des bibliothèques travaille en réseau. Elles portent une attention aux besoins des habitants, comme le montre l'étude faite pour déterminer les besoins numériques de la population.

Faiblesses

Le territoire est doté d'un seul établissement intercommunal, la Médiathèque « La Citadelle » à Sierentz, alors que Saint-Louis est la ville-centre. Elle fait partie du réseau composé seulement de quatre bibliothèques. Ce dernier se limite à un logiciel informatique et un portail commun ainsi que la possibilité d'emprunter certains documents selon la bibliothèque. Il n'y a pas d'uniformité dans les tarifs, les conditions de prêts, l'action culturelle et les partenariats.

Il y a une différence de services entre les bibliothèques de ce territoire : plusieurs ne font pas d'animations, ou uniquement en direction des scolaires.

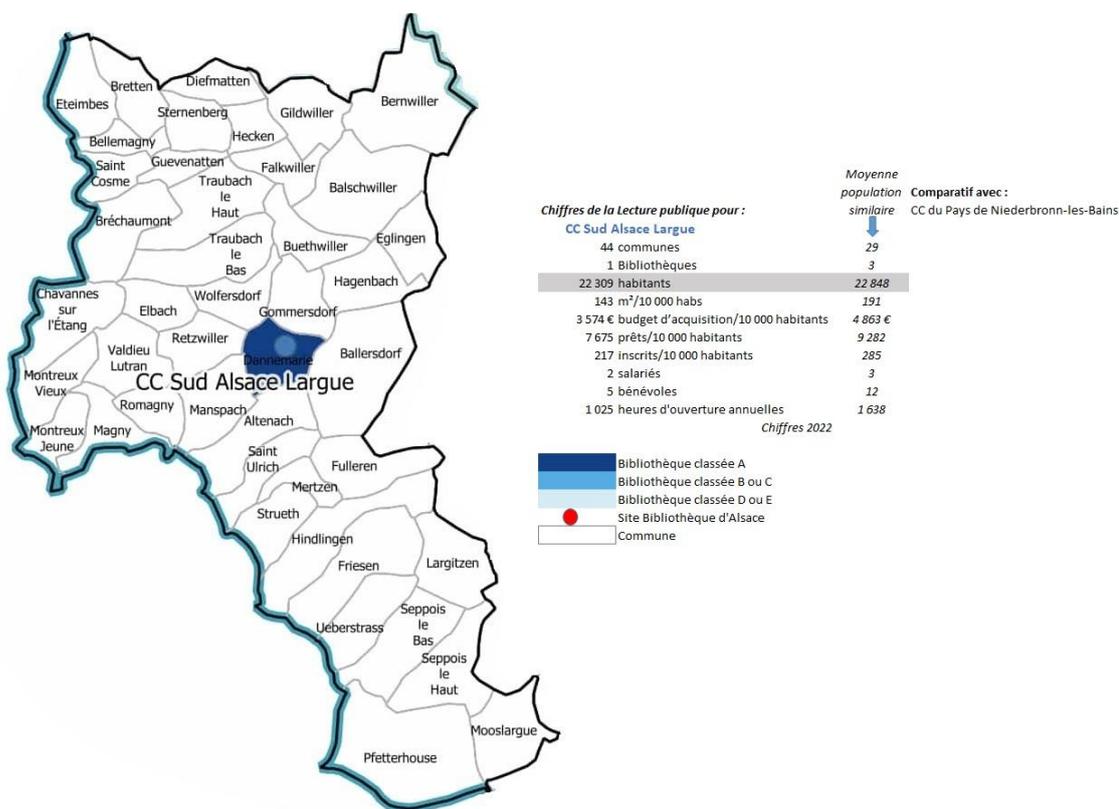
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. La mise en relation des bibliothèques du territoire afin de se diriger vers un réseau intercommunal de lecture publique plus complet ;

2. L'accompagnement du réseau intercommunal existant pour identifier des objectifs clairs afin dans un premier temps de faciliter l'accès aux services donnés aux usagers ;
3. L'accompagnement des bibliothèques dans la mise en place d'actions culturelles afin de redynamiser l'attrait pour les structures qui n'en font pas ou qui ne touchent pas tous les publics.

3.7.2 Communauté de communes Sud Alsace Largue



Forces

L'intercommunalité encourage et soutient l'offre culturelle par des actions, afin de répondre aux besoins des habitants et de favoriser l'attractivité du territoire.

La Médiathèque de Dannemarie, bourg-centre, mène des partenariats divers et propose des collections et des horaires d'ouverture tout à fait satisfaisants. Elle répond largement à toutes les préconisations en matière de Lecture Publique. Le nombre de prêts et de lecteurs ont beaucoup augmenté depuis la pandémie. Elle dispose aussi d'une ludothèque. Son attractivité attire ainsi un public venant de plusieurs communes aux alentours.

Faiblesses

Elle est cependant le seul établissement de lecture publique municipal sur un territoire de 22 300 habitants. Elle n'a ni la vocation, ni les moyens, notamment humains, de pourvoir aux besoins de l'ensemble de la population des communes de l'intercommunalité. C'est pourquoi des habitants du territoire se rendent aussi à la médiathèque du Sundgau située à Altkirch.

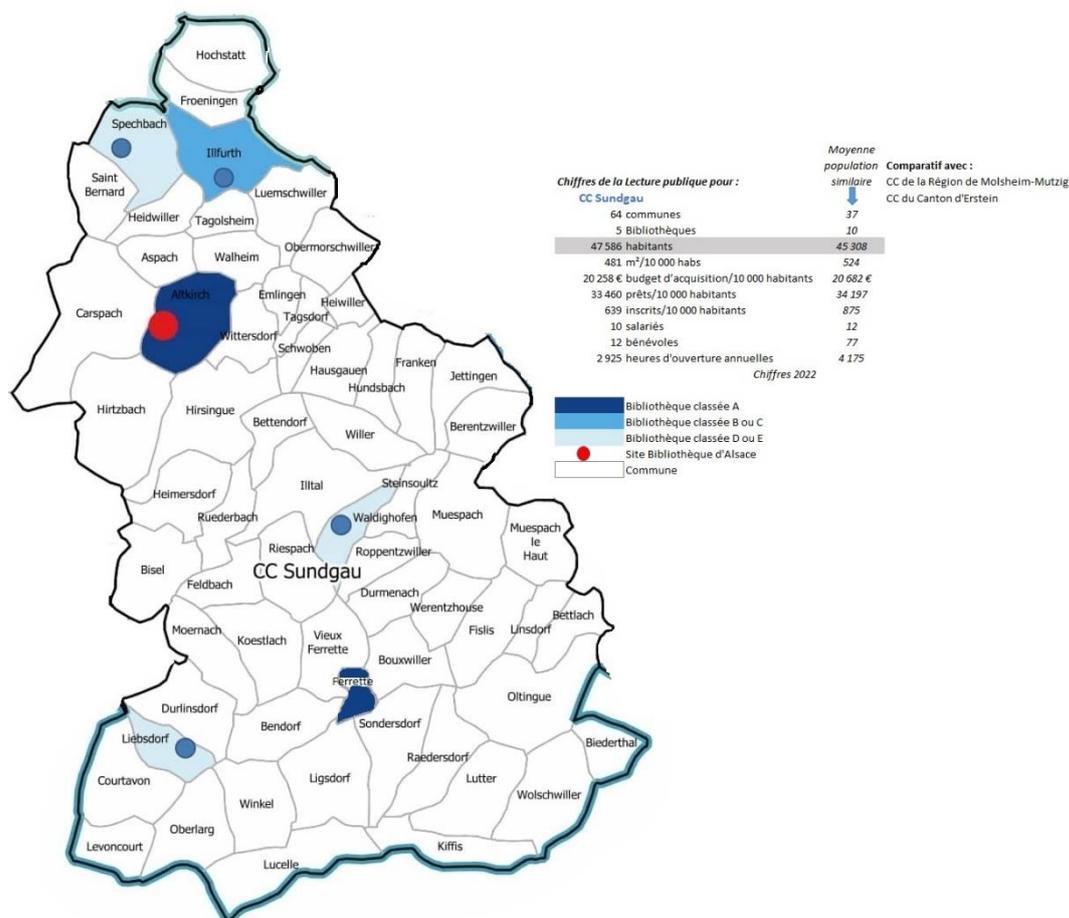
Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. Un diagnostic sur l'attractivité de l'établissement existant pour accompagner la définition du projet de politique publique de lecture ;
2. Des pistes de réflexion sur l'aménagement culturel du territoire : offre lecture publique sur le territoire, évolution du portage de la médiathèque de Dannemarie;

- 3.** Le développement des compétences des bénévoles et salariés, pour faciliter l'évolution des services, via des propositions de formations, des conseils en ingénierie et des apports en médiation.

3.7.3 Communauté de communes Sundgau



Forces

La CCS détient la compétence culturelle. A ce titre, elle soutient le fonctionnement de la médiathèque du Sundgau, site de la Bibliothèque d'Alsace, qui a sa propre programmation culturelle, riche et variée et une large amplitude horaire. Elle propose de nombreuses actions avec une grande diversité de partenariats, à la fois culturels, éducatifs, médico-sociaux,.. Un panel de services numériques est aussi offert aux usagers (initiations à l'outil informatique, mise à disposition de 10 postes informatiques, postes gamers bientôt installés, animations avec des outils numériques).

La communauté de communes a enrichi son offre en lecture publique avec l'ouverture de la médiathèque intercommunale du Rocher à Ferrette en septembre 2023, apportant une meilleure couverture du territoire et répondant à une forte demande de la population. Une grande proposition d'actions culturelles, ainsi que de nombreux partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire sont prévus. Un Contrat Territoire Lecture (CTL) pour cette médiathèque est en cours de finalisation entre la CCS, l'Etat et la Collectivité européenne d'Alsace.

Faiblesses

Outre ces deux médiathèques, le territoire est doté de quatre bibliothèques qui présentent de fortes disparités de services. Deux de ces bibliothèques fonctionnent avec une salariée et proposent des animations régulières. Les deux autres sont entièrement gérées par des

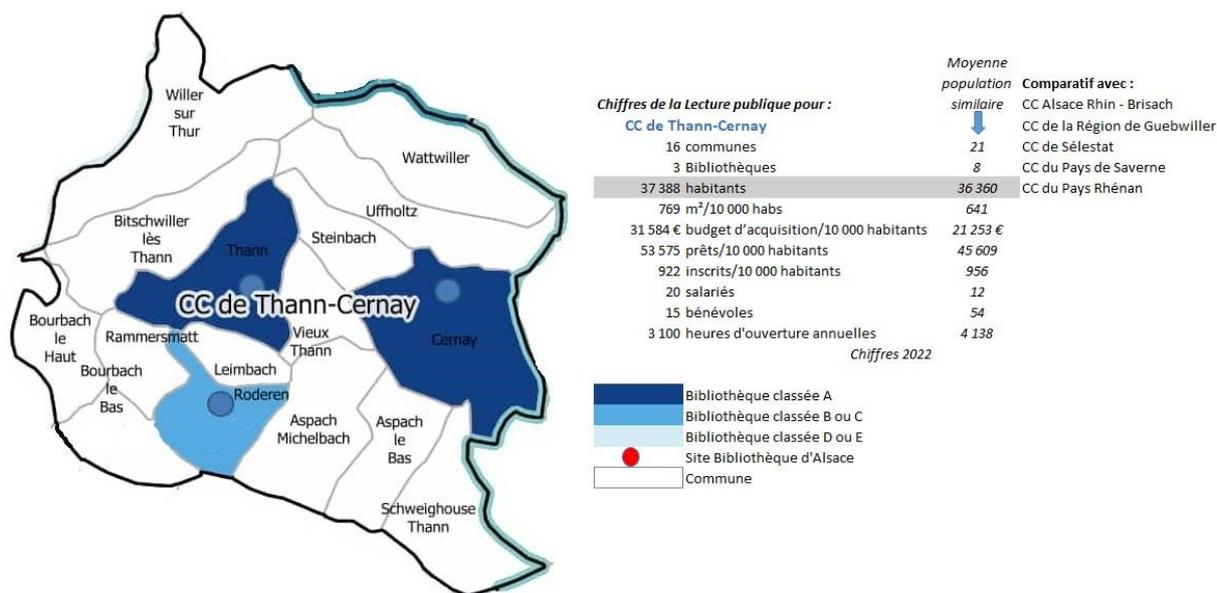
bénévoles, peu nombreux et avec une faible fréquentation. La bibliothèque de Liebsdorf a d'ailleurs fermé fin 2023.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. L'accompagnement de la mise en œuvre des services et du CTL de la médiathèque intercommunale à Ferrette ;
2. Le soutien dans l'action culturelle des bibliothèques en conseillant (accompagnement des médiateur) notamment pour la structure qui n'en fait pas, en donnant la possibilité d'emprunter des outils de médiation originaux et en proposant la participation aux temps forts de la Collectivité européenne d'Alsace;
3. La mise en relation de l'ensemble des bibliothèques de l'intercommunalité pour imaginer les formes que pourrait prendre une coopération.

3.7.4 Communauté de communes de Thann-Cernay (CCTC)



Forces

La communauté de communes de Thann-Cernay dispose de la compétence culturelle. Cette dernière est en partie mise en œuvre par un réseau de lecture publique incluant les deux médiathèques intercommunales de Thann et de Cernay, la bibliothèque communale de Roderen et, spécificité de ce réseau, l'Abri-Mémoire d'Uffholtz, centre de ressources sur la 1^{ère} Guerre mondiale. Les médiathèques de Thann et de Cernay constituent un seul établissement (même directrice, même équipe). Elles proposent des collections de qualité tous supports, y compris une offre numérique innovante (une Micro-Folie, dispositif porté par le Ministère de la Culture donnant accès à un musée numérique, a été inaugurée en mai 2023), et une riche programmation culturelle, dont certaines animations se déroulent dans les autres communes. La bibliothèque communale de Roderen bénéficie de l'appui de la communauté de communes (collections, action culturelle, informatique). Les bibliothèques disposent d'un catalogue commun.

Faiblesses

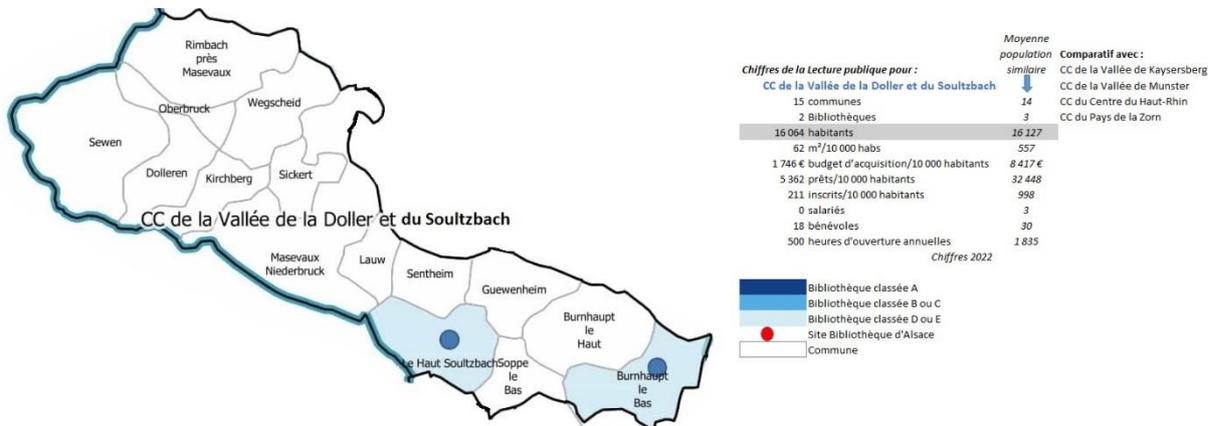
La bibliothèque de Roderen, du fait qu'elle soit uniquement gérée par des bénévoles, n'a pas pu maintenir une continuité de ses services depuis la pandémie. Le lien avec l'école a été coupé et certains bénévoles ne sont pas revenus. Les animations ne sont plus proposées de façon régulière ces dernières années.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. La réflexion d'un renforcement du réseau des bibliothèques (mise en place d'une navette intercommunale par exemple) en favorisant des rencontres avec des établissements fonctionnant en réseau ;
2. Le développement des compétences des bénévoles, notamment dans la proposition d'actions culturelles via la formation, l'aide à la médiation et la possibilité de participer aux temps forts de la Bibliothèque d'Alsace ;
3. La poursuite des suivis de projets (aménagement, médiation particulière, Contrat Territoire Lecture) en faisant appel aux aides possibles de la Bibliothèque d'Alsace (conseils, préconisations, retours d'expérience, dispositifs particuliers...).

3.7.5 Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS)



Forces

La CCVDS soutient financièrement des événements en faveur de la diffusion et de la création culturelle.

Les élus ont initié un projet de pôle culturel intercommunal (médiathèque et école de musique), avec l'accompagnement de la Collectivité européenne d'Alsace. En attendant l'ouverture de l'équipement qui se situera à Masevaux, la CCVDS a mis en place un point lecture provisoire dans les locaux communautaires. La Bibliothèque d'Alsace fournit les collections et apporte un soutien en ingénierie au quotidien à la salariée de la communauté de communes qui s'occupe de la gestion du point lecture.

Faiblesses

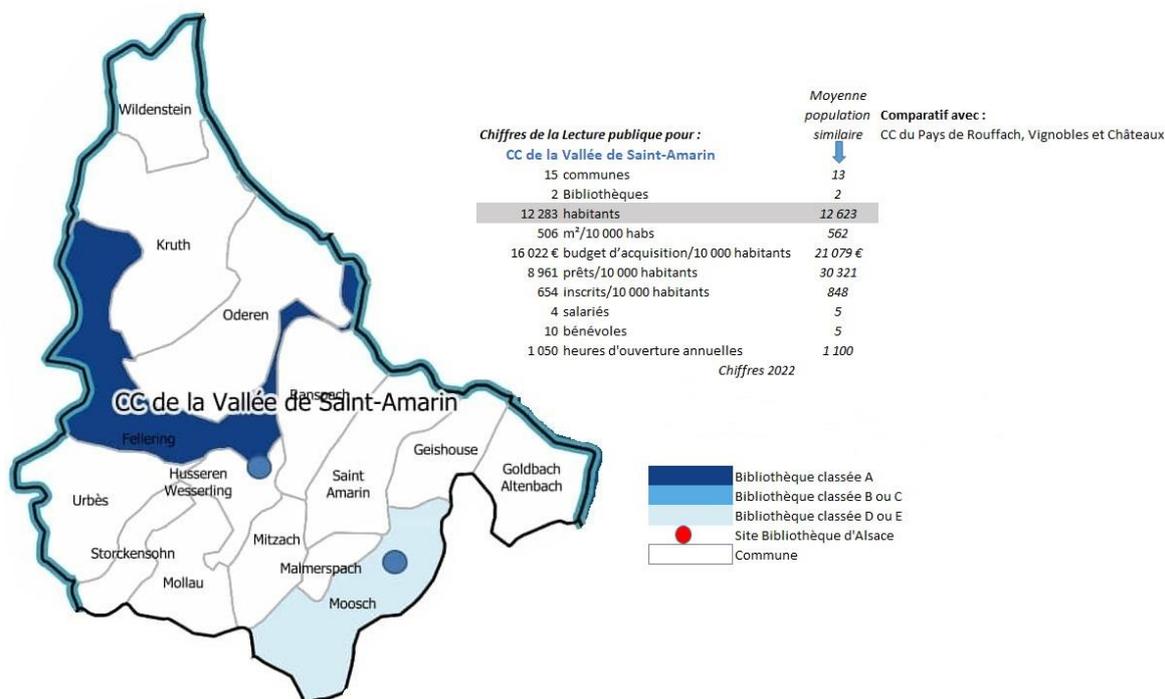
Deux bibliothèques de proximité, uniquement tenues par des bénévoles avec pour l'une une faible fréquentation et pour l'autre un manque de proposition en actions culturelles, se trouvent en périphérie du territoire de la CCVDS. Le bourg-centre n'a aucune offre municipale de Lecture publique. De ce fait, le territoire a été identifié comme étant une zone blanche en matière de Lecture Publique.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. La création de la médiathèque intercommunale avec des objectifs clairs concernant l'ensemble du territoire ;
2. Le soutien de tous les établissements par des conseils en ingénierie pour le développement des compétences des bénévoles, notamment en actions culturelles, et l'accompagnement des futurs salariés de la médiathèque ;
3. La mise en lien des bibliothèques sur le territoire afin de possiblement créer une offre complémentaire et enrichissante pour les habitants.

3.7.6 Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA)



Forces

La CCVSA possède la compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels », qui concerne la gestion de la médiathèque intercommunale située à Felling. Cette médiathèque possède une offre documentaire étoffée, avec multimédia, jeux vidéo et grainothèque. Elle est un vrai atout de la commune par sa proposition d'actions culturelles. Elle est d'ailleurs à l'initiative d'un festival annuel, appelé « La Fête du Livre » réunissant de nombreux auteurs et animations. Elle porte aussi des projets culturels pour la communauté de communes, comme la future Micro-Folie (dispositif porté par le Ministère de la Culture donnant accès à un musée numérique), basée à Saint-Amarin.

L'autre bibliothèque du territoire est située à Moosch. Gérée uniquement par des bénévoles, elle ne propose que des imprimés mais est dynamique en terme d'animations.

Faiblesses

Les bibliothèques de ce territoire n'entretiennent pas de lien formel et ne font plus d'actions en coopération actuellement.

Le potentiel culturel de la médiathèque intercommunale n'est pas exploité sur l'ensemble des communes. Par exemple, il n'y a pas d'animations dans les autres communes, les salariés de la médiathèque sont en effet peu nombreux par rapport à la population de l'intercommunalité. La population touchée par la médiathèque vient principalement de Felling.

Enjeux

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'action du Pôle lecture publique, proposera aux collectivités de cette intercommunalité de travailler prioritairement sur :

1. L'accompagnement de l'intercommunalité à poursuivre son développement des actions de lecture publique sur l'ensemble de son périmètre en formulant des objectifs au niveau intercommunal pour garantir une offre au plus près des habitants ;
2. La mise en relation des deux bibliothèques afin d'établir une possible coopération adaptée entre les deux établissements d'envergure différente ;
Le renforcement des compétences déjà mobilisées dans l'action culturelle par du conseil, du matériel et des animations potentielles lors des temps fort de la Collectivité européenne d'Alsace.